VOL. XXI — No 37

LA TERRE DE CHEZ NOUS, l'hebdomadaire agricole français le plus important d'Amérique, est l'organe officiel et la propriété de l'Union Catholique des Cultivateurs.

REDACTION ET ADMINISTRATION
515, avenue Viger
Montréal, (24), CANADA

La Terre DE CHEZ NOUS

MONTREAL, MERCREDI, LE 9 NOVEMBRE 1949

L'A.B.C. des nouvelles

Le 16 novembre, à l'hôtel Mont-Royal, réunion annuelle des maraîchers de la région de Montréal. En veillée, une danse du bon vieux temps.

La Fédération Canadienne d'Agriculture recommande dans un mémoire que les frais de transport par chemin de fer soient réduits et tenus à un strict minimum.

Le beurre entreposé par l'Office de soutien des Prix sera mis en vente dans Québec et Ontario au prix de 60 sous et demi pour la qualité no 1.

A Columbus, Ohio, M. Jean-Baptiste Lanctôt, secrétaire de la Société canadienne d'Etablissement rural, expose en quoi consiste la vie rurale au Canada français.

La pénible situation économique de l'Angleterre est un coup dur pour le commerce des produits agricoles canadiens. *(Page 5)*

De nombreuses assemblées de propagande dans les paroisses rurales du diocèse de Nicolet. *(Page 6).*

On attire l'attention sur le chômage imposé à de nombreux bûcherons. *(Page 6).*

Saint-Anselme se réjouit de l'érection de sa nouvelle meunerie coopérative. *(P. 7).*

Un bon cours d'agriculture et une belle ferme. *(Un reportage de M. Roland Lespérance en page 8).*

Le crédit agricole mis de plus en plus à la portée des jeunes ruraux qui s'établissent. *(Un rapport sur ce sujet en page 12).*

En grand nombre, hommes et femmes, jeunes et vieux se jettent dans l'étude de la deuxième leçon du Cours à Domicile qui paraît en page 15 de ce numéro.

Le congrès de nos maraîchers

Le congrès annuel de l'Association des Jardiniers-Maraîchers de la région de Montréal aura lieu mercredi le 16 prochain, en l'hôtel Mont-Royal.

L'inscription est fixée à 9 hres a.m. Pour assurer la présence de tous les intéressés dès le début des délibérations, il y aura à 9hres 40 projection d'un magnifique film sur le développement de la tomate et de l'industrie des conserves alimentaires. C'est là un documentaire à ne pas manquer.

Deux questions sont à l'étude au cours de l'avant-midi: l'importance et les avantages d'un bon système

(Suite à la page 22)

LA FEDERATION D'AGRICULTURE ET LES CHEMINS DE FER

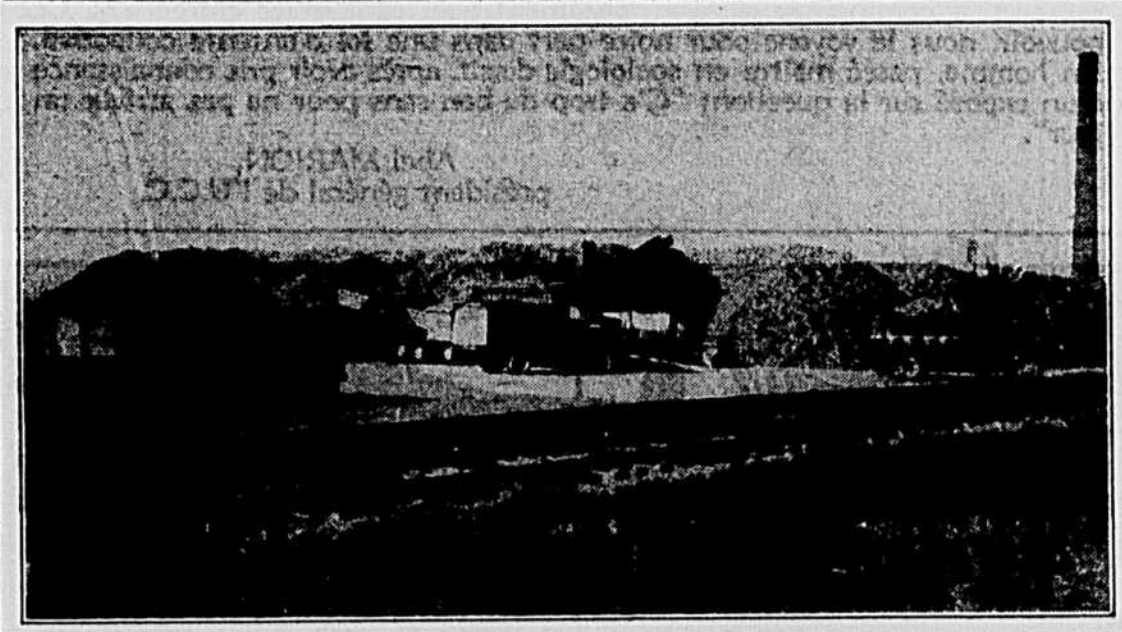

Une photographie prise le 19 octobre à proximité de la Raffinerie de sucre de St-Hilaire. C'est le triomphe de la betterave. A la date citée, il n'y avait sur les routes de la région que des camions chargés de betteraves. Cette photo représente... le résultat d'un referendum dans nos campagnes en faveur d'une magnifique industrie agricole canadienne-française. (Photo transmise par M. l'abbé E. Arsenault, St-Camille))

Un mémoire soumis par M. H.-H. Hannon, président, à la commission royale qui enquête sur le transport ferroviaire

La Fédération canadienne de l'Agriculture a présenté, au cours de la semaine dernière, un mémoire de 21 pages à la commission royale chargée de faire enquête sur les transports par chemin de fer. Ce mémoire porte la signature du président de la Fédération, M. H.-H. Hannam, et de son expert économiste, M. E.-C. Hope.

L'une des principales recommandations formulées dans ce mémoire a trait à une revision de la législation adoptée en 1933. La Fédération recommande au gouvernement fédéral de prendre des mesures efficaces pour réduire les frais du transport par chemin de fer et d'éliminer les doubles emplois dans nos deux grands réseaux de transport ferroviaire.

La Fédération de l'Agriculture ne propose pas la nationalisation des chemins de fer ni la fusion complète des deux réseaux. Elle déclare cependant que les économies réalisées en vertu de la loi da 1933 ont été à peu près nulles. Et cela, d'après la Fédération, en grande partie parce que les deux réseaux en questions se sont montrés trop réticents sur le chapitre des économies réelles à effectuer ou ont été impuissants à collaborer de façon efficace, La Fédération propose la création d'un tribunal nanti de pouvoirs suffisamment pour trancher la question.

Au début de ses remarques, la Fédération souligne d'abord l'importance considérable de l'agriculture dans l'économie du Canada. Elle fait remarquer que l'agriculture constitue l'occupation la plus importante tant par le capital engagé — plus de sept milliards de dollars — que par le nombre de ceux qui y tirent leur subsistance — plus d'un million de travailleurs. La valeur nette de la production agricole poursuit le mémoire, est trois fois plus élevée que celle de l'industrie minière et plus considérable que celle de toute autre industrie prise séparément. L'agriculture a également contribué dans une plus grande mesure à l'expansion du commerce d'exportation que toute autre industrie primaire ou industrie manufacturière de même nature. En 1948, l'exportation de produits agricoles formait près de 50 p.c. des exportations totales du Canada.

Au sujet du coût du transport par chemin de fer, le mémoire de la Fédération affirme que des changements radicaux dans les frais de transport peuvent disloquer très rapidement notre système d'agriculture depuis longtemps basé sur les différences naturelles de sol et de climat. Tout changement important dans les frais de transport affectera, toutes proportions gardées, beaucoup plus les cultivateurs que les consommateurs dans les prix des produits agricoles.

L'agriculture, précise le mémoire, se trouve affectée de deux façons par l'augmentation des tarifs ferroviaires. Tout d'abord, les prix des produits agricoles sont fixés aux marchés des grands centres. Le cultivateur est payé d'après ces prix, déduction faite des frais de transport à partir de la ferme. D'un autre côté, le cultivateur doit payer pour ce qu'il achète au prix de la manufacture, qui se trouve également dans les grands centres, plus les frais de transport jusqu'à la ferme. Ces deux anomalies, déclare le mémoire, sont le cauchemar des cultivateurs dont un grand nombre vivent parfois à de grandes distances des marchés.

Quant aux dédoublements de service, la Fédération est fermement convaincue que les deux ré-

(Suite à la page 21)

Mise en vente du beurre entreposé par l'Etat

L'Office de soutien des prix revendra le beurre de crèmerie no 1 au prix de 60 sous et demi dans Ontario et Québec

Conformément à la déclaration faite le 11 août dernier par le ministre de l'Agriculture, le très honorable J.-G. Gardiner, le beurre acheté par le gouvernement sera mis en vente au prix coûtant, plus les frais d'entreposage, annonce aujourd'hui la Commission de Soutien des Prix Agricoles. La nouvelle précise que le beurre, après reclassification à sa sortie de l'entrepôt, pourra être acheté par le commerce, en quantité d'un wagon, au fur et à mesure des besoins du marché.

La Commission prévoit que les prix annoncés resteront en vigueur d'ici la fin de décembre. Elle se réserve cependant le droit, après étude de la situation, d'effectuer les changements ou ajustements de nature à assurer une meilleure distribution du beurre au pays.

Dans l'Ontario et le Québec, le prix du beurre de crémerie No 1 sera de 60½ cents, par quantité d'un wagon, livraison faite au lieu où l'acheteur tient commerce.

Dans les autres provinces ou zones, le prix variera suivant les frais de transport des centres de production aux centres de distribution. C'est ainsi que le beurre de crémerie No 1, en tinettes, se vendra 61 cents dans les Provinces Maritimes, 59¾ cents en Colombie britannique et 57 cents en Saskatchewan.

Cette échelle de prix tient compte du prix payé par le gouvernement, des frais d'entreposage depuis avril, date à laquelle le gouvernement a commencé ses achats, et des frais de livraison.

Le gouvernement a cru préférable d'effectuer la livraison à l'acheteur afin de maintenir à travers le pays des prix uniformes et, autant que possible, avantageux aux consommateurs.

La Commission de Soutien des Prix Agricoles, par l'intermédiaire de l'Office des Produits Laitiers, vendra le beurre au wagon selon la méthode décrite ci-dessus. On trouvera les renseignements voulus quant à la procédure à suivre et au mode d'achat sur des formules de demande préparées à cette fin. On obtiendra ces formules en s'adressant à l'Office des Produits Laitiers, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

(suite à la page 18)

M. J.-B. Lanctôt fait connaître nos organisations agricoles aux Américains

Dans une conférence prononcée à Columbus, Ohio, devant les délégués de la "National Catholic Rural Life Conference" — Un exposé du travail accompli par l'U.C.C., la J.A.C. et autres organisations

Ces jours derniers — exactement du 4 au 9 novembre — se tenait à Columbus, dans l'Ohio, le vingt-septième congrès annuel de la "National Catholic Rural Life Conference". Comme son nom l'indique, cette organisation qui jouit d'une grande faveur dans les milieux catholiques américains, s'occupe de christianiser le milieu rural des Etats-Unis, qui est malheureusement moins bien préservé que chez nous du matérialisme, s'efforce de répandre le catholicisme à la campagne par divers moyens, dont le retour à la terre des catholiques et une intensification de la vie religieuse à la campagne. Le secrétaire de cette organisation est Mgr Ligui Ligutti, qui est déjà venu au Canada se renseigner sur nos organisations professionnelles agricoles et coopératives.

Au cours de ce congrès, qui vient tout juste de se terminer, plusieurs orateurs de marque de divers pays ont exposé ce qui se fait chez eux dans l'apostolat catholique en milieu rural. M. Jean-Baptiste Lanctôt, agent de la colonisation au Canadien National, a donné une conférence sur "Le développement de la vie catholique dans les milieux ruraux de la province de Québec".

Après avoir fait l'historique du catholicisme dans la province de Québec, tracé les grandes lignes des faits héroïques des premiers temps de la colonie, de la conquête du sol par la hache, l'épée et la charrue, de l'expansion le long des rives du Saint-Laurent et de l'Outaouais de toute une armée de missionnaires et de colons, de la mission providentielle de la race française en Amérique, M. Lanctôt insista sur le rôle joué par les évêques et le clergé, les missionnaires dans l'oeuvre du défrichement et de l'attachement au sol de la population rurale du Québec. Il cita en particulier le travail accompli par Mgr Bourget, l'abbé Pilote et Mgr Labelle et celui des missionnaires colonisateurs qui ont marché sur les traces de leurs devanciers.

Après cette brève entrée en matière, M. Lanctôt énumère les divers plans de colonisation mis en oeuvre dans Québec à partir de 1929 — l'année de la crise — souligne la participation du gouvernement au mouvement d'établissement rural, les octrois et privilèges accordés aux colons qui veulent s'établir sur des terres, d'abord comme mesure de lutte

M. Jean-Baptiste Lanctôt

contre le chômage, signale que de 1929 à 1949 on a fondé 123 nouvelles paroisses là où régnait auparavant la forêt. Ce fait à lui seul, d'ajouter M. Lanctôt, est une importante contribution au progrès de la civilisation chrétienne en Amérique.

Ces nouvelles paroisses sont pour la plupart situées dans le nord-ouest du Québec, particulièrement en Abitibi, et dans le nord de l'Ontario. M. Lanctôt fait ensuite un parallèle entre les méthodes pénibles d'autrefois et des

(Suite à la page 13)

Chardons Secs

La neige qui protège les plantes contre les froids trop rigoureux recouvre aussi bien le chardon que le fraisier.

* * *

La température de l'année prochaine est déjà toute faite : il n'y a, pour la connaître, qu'à consulter les almanachs qui sortent présentement des presses.

* * *

Maintenant que tout le monde est à l'heure ancienne, nous avons devant nous six mois de parfait bonheur.

* * *

Les citoyens mécontents de leurs gouvernements oublient fort vite la responsabilité des électeurs.

* * *

Les confessions les plus ardentes se font sur la poitrine des autres.

* * *

Quand on est vraiment humble, il y a là de quoi être orgueilleux.

* * *

La première entente collective qui s'impose, c'est, sur ce sujet même, une entente collective des cultivateurs avec le gouvernement. Résultat attendu : la loi qui manque.

* * *

La vente des produits agricoles commence à "tirailler" et on voit l'ombre de la crise dans le mois des revenants.

* * *

Grâce à l'esprit nouveau qui règne aujourd'hui, il n'est plus besoin de réclamer des écoles d'agriculture : le gouvernement les donne de lui-même.

* * *

Ce qui faciliterait singulièrement l'établissement des jeunes dans les campagnes serait que les jeunes consentent à s'y établir.

* * *

Il est possible, espérons-le, de "chardonner" sans tomber dans la médisance et la calomnie.

Le FAUCILLEUR

BILLET

En posant les contre-chassis

Vous vous levez, un bon matin, et vous faites votre programme pour la journée: arrêter à la banque, payer cette prime d'assurance, réparer la planche à repasser, écrire au député, acheter des suces, poser les contre-châssis, et caetera,... et peut-être, si vous êtes journaliste, écrire trois petits articles et un billet.

— Si je pensais à ce billet tout en posant les châssis, êtes-vous tenté de songer, victorieusement.

Aussi mal pris que vous pouviez l'être, c'est ce que j'ai fait, avant-hier, figurez-vous. Je vous garantis tout de suite que les "châssis doubles", comme on dit, ça ne suggère pas nécessairement des phrases à double sens. La réflexion la plus profonde que cela m'a inspirée, à moi, c'est que je ne serais pas surpris d'être condamné, une fois arrivé au Purgatoire, à poser des contre-châssis pour un temps indéfini. Il y a là-dedans tous les éléments d'un châtiment efficace pour les jureurs...

A part de jurer, j'ai dû aller dix fois à la cave pour dix châssis. Les laver, frotter, nettoyer, ça allait bien. Mais les mettre en place!... Chaque année, il faut recourir au marteau et à la varlope. Comprenez-vous ça? Vingt fois j'ai dû rallumer ma pipe. Quarante fois, au moins, j'ai dû prier le fiston aîné, toujours prêt à rendre service, d'ôter son petit nez et sa petite personne de deux ans et demi. Au Purgatoire aussi, il y en aura de ces petits lutins empressés. Ils retarderont le travail; ce ne sera que mieux pour satisfaire au exigences du grand monsieur saint Pierre.

Allez donc imaginer un billet en posant des contre-châssis! Mon expérience est faite. Impossible même d'écouter attentivement une émission de nouvelles. Finalement, vous régler le cas du dernier châssis et vous laissez aller les questions agricoles... et le fameux billet.

Léon NITROF

Les ententes collectives en agriculture

"Nous pourrions multiplier indéfiniment les cas concrets de producteurs agricoles qui auraient intérêt à se grouper sous une loi d'entente collective, mais les faits sont trop connus pour qu'il vaille la peine d'insister davantage. Nous pourrions aussi reprendre une à une les objections soulevées contre un tel projet, mais le principe est tellement clair à l'esprit de nos gens que ces objections tombent d'elles-mêmes. Nous du Québec préconisons le maintien de la ferme familiale comme base de notre agriculture; nous y avons foi. Mais il ne faut pas s'y méprendre. La ferme familiale isolée ne pourra subsister longtemps si l'on s'entête à nier aux propriétaires de ces fermes et à leurs fils le pouvoir légal de se grouper en un faisceau qui leur permettra, tout en conservant leurs caractéristiques bien distinctes, de produire et de commencer aussi efficacement que les grandes entreprises. Ce pouvoir, nous le voyons pour notre part dans une loi d'entente collective. Un homme, passé maître en sociologie disait, après avoir pris connaissance d'un exposé sur la question: "Ç'a trop de bon sens pour ne pas arriver un jour".

Abel MARION,
président général de l'U.C.C.

UN AGRONOME AMERICAIN SE RETIRE

Le dernier numéro du *Country Gentleman*, — mastodonte des journaux agricoles américains, — rend un bel hommage à un agronome qui vient de prendre sa retraite après 36 ans de services dans le comté de Lancaster, en Pennsylvanie. Comme cet article contient plusieurs aperçus originaux de nature à instruire nos lecteurs, nous nous permettons de le résumer, tout en en laissant le crédit à son auteur, M. Howard Bloomfield, et au périodique qui, sans exagération, s'intitule *America's Foremost Rural Magazine*.

Aux Etats-Unis, le technicien qui correspond à notre agronome de comté est appelé le *county agent*. Il est payé partie par l'Etat et partie par les cultivateurs. Il y a naturellement de nombreuses similitudes entre celui de là-bas et celui de chez nous, quoique la manière d'approche, si l'on peut dire, ne soit pas toujours la même, le climat moral différant parfois de façon sensible.

Donc M. F. S. Bucher vient de quitter ses amis de Lancaster. Agé de 62 ans, il était entré au service de la classe agricole en 1913. M. Bloomfield est allé l'interviewer, mais il y parvint difficilement paree que M. Bucher n'aime pas parler de lui et, au surplus, le panier de sa motocyclette — le *sidecar* — se prête mal à la conversation. Deux jours durant, ils parcourent le comté, l'un des plus riches et des plus pittoresques qui soient : sol très fertile, grosses granges, outillage moderne, etc. Il est peuplé d'Américains d'origine hollandaise, de Mennonites et en particulier des gens de la curieuse tribu des Amish.

(Votre chroniqueur a déjà parcouru cette région et l'impression rapportée est celle d'un pays de cocagne. C'est l'opulence dans la frugalité, encore que ces mots paraissent se contredire. Deux soirs de suite, il a couché chez les fermiers offrant le gîte aux touristes. L'un d'eux, un M. Van Meer, exploitait un verger d'une douzaine de cents pommiers. Mon mari, dit en riant la maîtresse de céans, ne vit pas à la maison, pas dans les bâtiments et pas davantage au village : il vit les douze mois de l'année dehors, dans son verger).

Les cultivateurs de Lancaster allient au labeur l'économie, l'ingéniosité et aussi l'entêtement. Le comté est à la tête de la nation pour ce qui est de porter les "overalls" — les salopettes — les plus rapiéciées. C'est à qui amassera le plus d'argent par acre en culture.

L'agronome Bucher, en 36 ans, s'est acheté 36 motocyclettes, estimant ce mode de locomotion le plus économique. Il n'a jamais eu d'auto, mais en certains endroits, il put disposer de chevaux de selle. Les cultivateurs ne lui prodiguent pas l'argent, au contraire, une somme de $2,500 devant suffire, pendant trois ans, aux dépenses de voyage. Il faut donc faire durer le dollar aussi longtemps que possible. En 36 ans, il n'a eu qu'un accident : des côtes cassées le lendemain de l'achat de sa première motocyclette. Après ça, tout a marché sur des roues, sinon sur des roulettes, et Dutch — c'est son surnom — avec sa moto est devenu le plus constant usager de la route. Il file comme le vent et quand il pleut, il s'abrite derrière un pare-brise. On n'est mouillé rien que quand on arrête, dit-il.

Dutch a toujours été profondément indifférent et à l'argent et aux honneurs. Ses comptes de voyages furent toujours envoyés en retard, et, chaque fois qu'on lui a offert un poste ou une décoration, il a toujours refusé en souriant, mais refusé net. Sa seule passion est l'agriculture — qu'il enseigne et pratique lui-même. Il est resté célibataire, et maintenant qu'il est au vert, les gens lui demandent s'il ne prendra pas femme. A quoi il répond évasivement en racontant qu'un vieillard de 102 ans, trois fois marié, lui a demandé s'il serait sage de se remarier. Dutch lui a conseillé d'attendre au moins pendant un an avant de prendre une décision.

M. Bloomfield note, avec humour, que dans le comté de Lancaster un homme arrive à se faire pardonner un crime mineur, mais jamais une journée de paresse. C'est dire que les gens y sont extrêmement laborieux, et M. Bucher l'est comme eux. Fréquents sont les appels durant la veillée et même durant la nuit. Aussi, quand il sent le besoin d'une nuit de repos complet, va-t-il s'étendre sur un hamac dans une remise à tabac près de la maison de ferme où il demeure avec son frère. Alors la maman Bucher, soucieuse de ne pas mentir, peut honnêtement répondre : "Dutch n'est pas encore dans son lit."

Quand ses confrères ont voulu lui décerner une décoration, l'an dernier, à l'Exposition de Chicago, il a répondu par télégramme : "Trop occupé."

Ses débuts ne furent pas faciles, loin de là. Rien de plus complexe que de chercher à s'imposer dans un comté où les cultivateurs sont déjà prospères. Frais émoulu de l'Université de la Pennsylvanie, il était le classique "blanc bec qui veut en remontrer aux cultivateurs." Aussi lui fit-on grise mine et sourde oreille. Autre désavantage : il était un enfant du comté. Enfin ses propres parents étaient désappointés de ne pas le voir engagé dans une carrière plus décorative. Les gens de Lancaster — surtout les Amish aux longues barbes — ont une mentalité très particulière. Il est on ne peut plus difficile de gagner leur confiance; leurs moeurs sont austères et même un peu farouches. Pensez à l'état des esprit en 1913 ... Pour ces raisons, Dutch, au début, se posa des points d'interrogation. Il parcourait les routes, à l'instar de ces jeunes médecins qui se déplacent en vitesse pour faire croire qu'ils ont de la clientèle. On semblait faire le vide autour de lui et il avait décidé d'abandonner la partie, quand un Mennonite s'amena dans son boghie gris et le consulta sur une portée de cochons attendue chez lui. L'homme partit content, et d'autres vinrent. Bucher resta à son poste pendant 36 ans, imbu d'un véritable esprit d'apostolat à l'endroit de la chose agricole.

Son premier travail spectaculaire fut l'amélioration de la culture du maïs par le recours à la semence hybride. En peu de temps, les parcelles expérimentales cultivées par ses soins chez les meilleurs producteurs mirent en lumière la prééminence de certaines variétés. Le résultat était patent, palpable : le rendement augmentait à vue d'oeil. Le maïs hybride devint vite populaire et accrut la notoriété de Lancaster. Les gens s'habituèrent aux pétarades de la moto de leur agronome. "J'ai travaillé avec des fermiers épatants, dit-il. Peut-être furent-ils un peu trop soupçonneux au début, mais une fois la confiance gagnée, c'est pour la vie."

Econome en tous points, Dutch rechercha avant tout des solutions économiques. C'est ainsi qu'il ne conseilla la fertilisation chimique qu'après avoir épuisé les ressources du fumier de ferme. "Le fumier ! monsieur, dit-il, avec insistance, presque avec respect. Le fumier est irremplaçable comme apport de matière organique. C'est la viande du sol. Peu de cultivateurs peuvent se vanter de tirer parti de tous les fumiers de ferme." Et Dutch, quand le journaliste le pressait de questions trop personnelles, arrêtait sa moto, en descendait et montrait un beau champ, une belle récolte. Voyez, coupait-il, le résultat de l'usage intensif du fumier.

Un jour son esprit de justice fut délicatement mis à l'épreuve. A la suite d'un concours intercomtés entre producteurs de maïs, le premier prix allait être remis aux gens de Lancaster, quand il s'aperçut qu'un fermier avait, volontairement ou involontairement, violé une clause des règlements. Bucher, seul à le savoir, n'hésita pas. Courant le risque de déplaire fort à son monde, il fit adjuger le prix à qui de droit, prenant sur lui de souffrir en silence les commentaires plutôt acides. A son insu, la chose fut découverte plus tard et ne fit qu'augmenter le respect à son endroit.

Quand furent édictés de rigoureux règlements pour enrayer la tuberculose bovine, Dutch fut souvent dans l'eau bouillante. Aller annoncer à quelqu'un que son troupeau doit être abattu n'est pas une tâche agréable. Un soir qu'en public, non seulement il expliquait mais motivait les règlements draconiens, il sentit monter autour de lui la colère de son auditoire. Un fermier s'était déjà suicidé à la suite de la perte de plusieurs laitières. L'Etat avait réduit l'indemnité promise. Tout cela rendait très difficile le rôle de l'agronome. Comme on com-

(Suite à la page 23)

Criblures

Les requêtes de Mont-Laurier

Les suppliques anciennes se terminaient invariablement par la phrase: "Et nous ne cesserons de prier." Les résolutions se rapportant à l'Ecole d'agriculture de Mont-Laurier ne l'emploient pas, mais elles s'en inspirent. Elles sont légion et viennent de partout; c'est le diocèse entier qui demande au gouvernement provincial de lui construire l'édifice devenu nécessaire et d'assurer par là la continuation de l'enseignement agricole dont jouissent ses jeunes agriculteurs. Ces requêtes sont parfaitement raisonnables et nous supposons que les autorités ne manqueront pas d'y faire droit. Rappelons que des mémoires de l'U.C.C., soumis au Conseil des Ministres de la province, ont déjà attiré l'attention sur l'absence d'écoles d'agricultures dans la région de Saint-Hyacinthe et dans la vallée de l'Outaouais. Quand on réclame de nouvelles maisons d'enseignement, on est, cela va de soi, en faveur de celles qui existent déjà. Il est, d'ailleurs, dans l'intérêt général de la classe agricole que la province tout entière soit dotée d'institutions de ce genre. Par voie de conséquence, c'est toute l'U.C.C. qui appuie les requêtes provenant de Mont-Laurier et il ne peut en être autrement. Puisque le gouvernement provincial a pris à ses charges de construire les écoles d'agriculture, c'est bien à lui maintenant qu'il faut les demander. Un refus en cette matière ne se conçoit plus.

D. BEAUDIN

"Relations" et l'agriculture

La revue "Relations", peut-être la plus importante au Canada français en son genre, fait volontiers large place aux paroles et aux actes de la classe agricole. Chaque livraison exprime ou les opinions des ruraux ou les résultats de leur travail. Voilà quelque temps, cette publication invitait M. Jean-Baptiste Lemoine à exprimer les vues des cultivateurs relativement à la margarine. Son dernier numéro contient un article de M. Abel Marion sur "les ententes collectives agricoles en agriculture". A un public de choix, M. Abel Marion a pu ainsi expliquer ce que l'U.C.C. entend par là. Notre association ne demande pas un bouleversement, mais bien plutôt un parachèvement de l'ordre établi. Elle veut pour les agriculteurs la liberté, reconnue par la loi, de conclure des ententes entre eux et avec ceux qui achètent leurs produits. Rien de plus, rien de moins. Mieux connue, cette demande des agriculteurs n'effarouchera personne et c'est pourquoi l'article de M. Marion contribuera à faire avancer une cause qui nous est chère. La "Terre de Chez Nous", qui n'a pas souvent cette aubaine, rééditera dans l'un de ses prochains numéros le remarquable article du président général de l'U.C.C.

D. B.

L'élevage du mouton

La déchéance de l'industrie ovine, dans le Québec comme dans tout le pays, a eu bien des causes, notamment les dégâts causés par les animaux carnassiers et l'attrait d'autres productions animales plus payantes pour les cultivateurs. Mais il est une autre cause importante qu'un expert en cette production, le professeur Hamilton, du collège Macdonald, déplorait le printemps dernier. "C'est, dit-il, l'absence de tout organisme capable d'attaquer de front d'une façon réaliste les problèmes des éleveurs de moutons. Je ne connais aucun plan, aucune initiative qui ait eu quelque portée sur le sort de cette industrie... Le peu d'intérêt que l'on a montré jusqu'ici pour le mouton est la cause principale des maigres résultats que l'on obtient avec cet élevage dans l'est du Canada."

Il parait bien que ce plan, cette initiative vient d'être prise et que, à partir de ce temps-ci, les cultivateurs du Québec seront appelés à regarder l'élevage du mouton avec une autre paire de lunettes. Puisse le "Comité d'amélioration ovine", dont notre journal parlait en dernière page la semaine der-

(Suite à la page 3)

Criblures

(Suite de la page 2)

nière, réaliser sans encombre l'intéressant programme qu'il s'est tracé. C'est avec les mêmes principes, ou à peu près, que la production du porc et de la volaille est devenue ce qu'elle est, chez nous. Il n'y a pas de raison pour ne pas attendre de semblables résultats de la campagne qui s'amorce en faveur de l'élevage du mouton.

G.-N. F.

Pourquoi revenir au mouton?

Il y a d'ailleurs plusieurs bonnes raisons de revenir à la production du mouton. La première nous est imposée par la présente situation économique. Nous entrons dans une période de bas prix. L'économiste de la Fédération canadienne de l'Agriculture, M. Hope, ne vient-il pas de prédire que la baisse des prix du porc, du boeuf, du lait et des produits laitiers, des volailles et des oeufs, sans pouvoir annoncer un soulagement dans les prix des engrais alimentaires? Quel sera le sort de la production ovine dans tout cela? Probablement pas le moins bon. D'abord, le mouton, l'agneau et la laine ne sont pas pour nous l'objet de contrats avec l'étranger. Par ailleurs, il n'y a pas de surplus de viande de mouton ou de laine, et on ne semble pas craindre qu'un tel surplus ne survienne. Notre marché domestique accueille bien ces produits et ne serait pas insensible à une bonne campagne de publicité. Sans doute, les prix de l'agneau et de la laine subiront-ils l'influence de la baisse générale, mais encore — c'est ce qu'on affirme aux Etats-Unis — l'agneau se vendra relativement cher à comparer avec le porc et le boeuf, si on fait entrer en ligne de compte le facteur coût de revient. Or, pour un éleveur compétent, bonne qualité et bon marché ne sont pas nécessairement contradictoires...

G.-N. F.

Amendements à la loi des épizooties

Titre un peu effrayant pour une bonne nouvelle. Il s'agit d'un projet de réajustement dans les indemnités versées aux propriétaires d'animaux abattus parce que tuberculeux, dont la chair est condamnée comme impropre à la consommation et n'a aucune valeur récupérable. Depuis longtemps, nos associations agricoles demandaient que le montant en soit augmenté proportionnellement à la valeur marchande actuelle de ces animaux. En présentant la motion, que la Chambre des communes a acceptée, le très hon. ministre Gardiner a précisé que le montant que rapportera la bête abattue sera à peu près le même, qu'elle ait une valeur de récupération ou non. On augmentera l'indemnité pour les moutons et les porcs. Le projet de loi autorisera aussi le paiement d'indemnités rétroactives au propriétaire d'animaux abattus condamnés depuis le 1er avril 1947. Cette dernière mesure touche environ 3,500 cultivateurs. Le montant versé correspondra à la valeur moyenne de ces animaux sur le marché à la date où ils ont été abattus. A l'avenir, la valeur de tout animal abattu dans ces conditions sera établie selon le cours du marché.

G.-N. F.

Le marché central

C'est la semaine prochaine qu'aura lieu, à Montréal, le congrès de l'Association des Jardiniers-maraîchers. Le programme comporte d'intéressants sujets de débat. Il sera évidemment question du marché central de Montréal. On sait qu'une compagnie, la Cie du Marché Central Métropolitain de Montréal, a été formée et qu'elle a commencé à recueillir le capital nécessaire à la réalisation de ce projet essentiel au progrès de la culture maraîchère dans la région. Dans l'esprit des initiateurs, le marché central de Montréal sera la propriété des jardiniers-maraîchers eux-mêmes s'ils veulent bien souscrire la majeure partie du capital nécessaire. Il semble cependant qu'on se fasse encore tirer l'oreille. Ceux qui peuvent souscrire devraient méditer un peu là-dessus, d'ici une semaine, et apporter spontanément leur contribution à ce projet, dans leur propre intérêt comme dans celui d'une importante partie de la classe agricole.

G.-N. F.

La Terre de Chez Nous

MONTREAL, MERCREDI, LE 9 NOVEMBRE 1949 — Page 3

Hebdomadaire agricole fondé en 1929

Stricte propriété des cultivateurs, LA TERRE DE CHEZ NOUS est l'organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs, de la Coopérative Fédérée de Québec et de l'Union Catholique des Fermières.

DIRECTEUR: Dominique BEAUDIN; REDACTEURS: Bernard BERUBE, Georges-N. FORTIN et Lucien ARSENAULT.

ABONNEMENT : $1.00 par année ou $2.50 pour trois ans au Canada ; à l'étranger: $1.50 par année.

PUBLICITE : Toute annonce ou tout avis d'annulation (sauf en ce qui concerne les annonces classifiées) doit parvenir à nos bureaux de Montréal 10 jours avant la date de publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est aujourd'hui voisin de 85,000 et certifié par l'AUDIT BUREAU OF CIRCULATION.

CORRESPONDANCE : Toute correspondance concernant la rédaction, l'administration, la publicité, l'abonnement, etc., doit être expédiée à l'adresse suivante :

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal (24), P. Q. — Téléphone : LAncaster 6272

Appartenant à l'U.C.C., LA TERRE DE CHEZ NOUS est administrée par l'Exécutif de l'Union dont M. Abel Marion est président et M. Thuribe Belzile, secrétaire général. Elle est imprimée à Montréal aux ateliers de l'Imprimerie Populaire.

AUTORISEE COMME ENVOI DE DEUXIEME CLASSE PAR LE MINISTERE DES POSTES, OTTAWA.

L'AIDE DE L'ETAT A L'ETABLISSEMENT RURAL

En bien des milieux, on se désole devant les difficultés qu'éprouvent les jeunes ruraux à s'établir à la campagne et devant un exode rural en voie de tourner au fléau. C'est un problème réel, incontestablement l'un des plus graves du Canada français. Il ne sera jamais résolu parfaitement au gré des idéalistes, car on ne peut empêcher, dans un pays à forte natalité, que des familles paysannes quittent la terre pour des raisons diverses et aillent grossir les agglomérations urbaines. Les descriptions irréelles que l'on fait des inconvénients et des plaies de la ville n'y changeront rien. Il vaut infiniment mieux présenter les faits sous leur vrai jour et insister sur des avantages de la vie rurale qui sont véritablement fondés.

Par rapport à l'établissement des jeunes, on peut rencontrer des opinions divergentes. Sans trop le dire, les uns sont pour le laisser faire; pour eux, c'est une question qui se règle toute seule. Les autres voudraient, au contraire, que l'Etat s'occupe des jeunes ruraux au point de les priver de toute liberté et de toute initiative. Entre ces vues extrêmes, il y a un juste milieu: c'est que les cultivateurs contribuent les premiers et à fond à la solution du problème qui se pose et que l'Etat leur vienne raisonnablement en aide.

Lorsqu'il s'agit de manipuler des produits, on peut réglementer à son aise. Mais si on légifère sur le sort et le devenir des hommes, il faut nécessairement tenir compte de leur libre arbitre. Pour amener les jeunes ruraux à rester dans la paroisse dont ils sont issus ou à garder le métier que la nature semble leur avoir assigné, il faut donc avant tout recourir à l'éducation. La profession agricole n'est pas une milice. Elle est un libre choix.

Aussi doit-on accueillir comme un commencement de solution au problème de l'établissement des jeunes ruraux la création d'organismes éducationnels à cette fin et la prédication entamée par des associations déjà existantes sur le rôle vraiment noble de l'agriculteur dans la société. Il est intolérable que, sur le plan social, le cultivateur prenne une fausse idée de sa valeur et de ses mérites; il l'est aussi que, sur le plan économique, il se sente dans une situation inférieure aux autres travailleurs. L'U.C.C., en prêchant l'élévation des âmes autant que celle des revenus, concourt par son travail quotidien à l'établissement des jeunes ruraux. Elle a reconnu néanmoins qu'elle devait accomplir davantage et c'est pourquoi elle constitue depuis quelques années des comités plus spécialement chargés de ce soin. Après le Conseil général et les conseils de Fédérations, les syndicats se rendront bientôt compte, nous l'espérons, de l'opportunité de suivre cet exemple. Ce qui est dit ici pour l'U.C.C. pourrait être repris pour l'U.C.F. et la J.A.C. — Qu'on ne s'étonne pas de voir ces sociétés parler d'abord d'éducation et de formation personnelle: elles commencent, en dépit des apparences contraires, par le seul commencement logique et par le plus urgent.

Il faut, en premier lieu, convaincre la jeunesse des campagnes que l'avenir n'est pas fermé devant elle; que, bien au contraire, elle peut et doit se préparer à une profession qui met en valeur toutes les facultés humaines. L'agriculture demande des volontaires et non pas des conscrits. Serait-ce vraiment un métier trop pénible aujourd'hui pour les descendants des plus courageux pionniers?

L'éducation et la prédication doivent aboutir à une préparation méthodique et réaliste. Elles ne s'adressent pas, d'ailleurs, uniquement aux jeunes. Les parents n'ont pas fini leurs jours d'école; devenus professeurs eux-mêmes, ils ne cessent d'apprendre pour mieux enseigner. L'atmosphère qui sévit en certaines maisons rurales a pour résultat inévitable la fuite vers les villes. Si les conversations quotidiennes exposent comme un axiome que l'agriculture est un métier de paria, comment transmettre à ceux qui suivent un héritage réputé de misère? La famille doit donc aussi préparer le jeune rural à son établissement futur et y penser quelque peu avant que le mariage soit annoncé. Le problème de l'établissement des enfants concerne donc en premier lieu les intéressés, c'est-à-dire tous les membres de la famille. Après vient l'aide extérieure. Ce sera la tâche d'associations comme l'U.C.C. de faire comprendre la grandeur de la profession agricole; ce sera le rôle de ses comités d'affirmer que le placement des jeunes constitue un problème d'une ampleur telle qu'il exige l'étude et l'action en commun; ce sera encore leur fonction de faire connaître les possibilités d'établissement sur les bonnes terres de la province et de tout le Canada.

Quand les agriculteurs auront fait toute leur part, ils solliciteront à bon droit l'assistance de l'Etat. Dans le passé, on a vu l'Etat fédéral recourir à de véritables campagnes de publicité pour offrir les meilleures terres du Canada à des immigrants. On s'étonne que l'Etat provincial, dont le budget de publicité grossit toujours, songe si rarement à annoncer qu'il a encore des terres de colonisation à offrir aux ruraux en telle ou telle région déterminée. "A qui s'adresser, nous écrit-on par intermittence, pour obtenir un lot?" Cela devrait être connu de tous dans les campagnes. Puisqu'il existe un ministère de la Colonisation, ce devrait être une de ses tâches d'annoncer les terres dont il dispose.

Dans les pays à système de partis, il est moins hasardeux de critiquer les gouvernements que d'en faire l'éloge. Il faut, pourtant, avoir, dans les journaux libres, ces deux sortes de courage. Il y a une variété d'aide à l'établissement des jeunes cultivateurs qui a été pratiquée par les politiciens et qui était condamnable parce qu'elle ouvrait la porte à tous les abus du favoritisme: c'était le don d'une certaine somme d'argent à un jeune agriculteur supposé pauvre et qui, se mariant, était supposé aussi s'acheter une terre. Nous aimons infiniment mieux la politique suivie en ces dernières années par l'Office du Crédit agricole. Beaucoup de prêts ont été, sans déviation aux règlements en vigueur, de véritables prêts à l'établissement. La "Terre de Chez Nous" a déjà loué cette orientation et cette initiative. Les expériences déjà faites ont confirmé leur valeur. Il resterait à fournir à l'Office du Crédit agricole tout l'argent nécessaire à cette fin et à créer, sous sa juridiction, une véritable section de prêts à l'établissement.

Une mesure excellente, née d'une autre, venant à son heure, se présente d'elle-même au gouvernement et assez longtemps avant la session. Où trouver meilleure inspiration que dans une loi déjà existante, partout vantée et enviée des autres provinces canadiennes?

Dominique BEAUDIN.

Journaux et Revues

Regard optimiste vers l'U.C.C. future

Au Droit *(Ottawa), M. Henri Lessard, après avoir donné un aperçu du dernier congrès général de l'U.C.C., se base sur les tâches accomplies pour prédire à l'U.C.C. un avenir plus brillant encore. Paroles optimistes et stimulants qui opéreront des conversions peut-être chez les non-membres! La majorité des ruraux, affirme M. Lessard, seront bientôt de l'U.C.C. Et voici la conclusion de cet article :*

Mais il y a le deuxième quart de siècle, il y a l'avenir. On peut prévoir que, de plus en plus, les cultivateurs du Québec s'enrôleront sous la bannière de l'U.C.C., grâce à la vitalité constante dont elle fait preuve. Le temps viendra où ce sera la très grande majorité d'entre eux qui en feront partie, pour le plus grand avantage économique, social, national et même religieux de toute la classe agricole québécoise.

Ce jour-là, cette classe agricole sera vraiment devenue la maîtresse de ses propres destinées. Ce ne sera certes pas une dictature qu'elle exercera, mais elle saura loyalement et chrétiennement pourvoir à la protection, à la défense et à la revendication de ses légitimes intérêts. Elle aura pu réaliser pleinement le conseil énergique que Son Exc. Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski, a donné un jour aux agriculteurs: mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous-en, c'est-à-dire occupez-vous de ce qui vous concerne et ne vous attendez pas à ce que les autres agissent à votre place, alors que c'est vous-mêmes qui devez agir.

L'équipe d'étude un commencement

Pour ne pas faire les choses à l'envers, il n'y a rien de mieux que de commencer par le commencement... Or, l'équipe d'étude, c'est le commencement de la transformation sociale et même économique de la paroisse. C'est la première coopérative à fonder, dit encore M. Joffre Proulx, dans un article au Messager de Saint-Michel *(Sherbrooke), dont nous retenons quelques brefs passages :*

Comme on l'a dit souvent, l'équipe de rang c'est une coopérative d'étude où une dizaine de personnes apportent leur "part" d'idées, d'opinions, sur un sujet donné. Au lieu d'une simple étude individuelle souvent peu efficace, c'est une étude collective, c'est-à-dire un effort commun en vue de mieux comprendre et de mieux savoir, pour agir ensuite plus efficacement.

Si chaque hiver on couvrait d'équipes d'étude nos paroisses, l'on assisterait avant peu d'années à une transformation profonde et incroyable du milieu rural. Que de préjugés de toutes sortes disparaîtraient, pour faire place à des opinions éclairées sur les questions les plus diverses. Nos syndicats de l'U.C.C. connaîtraient de meilleurs jours et des assemblées mensuelles plus intéressantes, parce qu'il y aurait plus de cultivateurs mieux renseignés. Enfin, c'est toute l'agriculture qui progresserait, qui s'élèverait du point de vue social et économique. L'équipe d'étude c'est donc la première coopérative à fonder partout où c'est possible.

"Vive le cidre du Canada"

C'est l'exclamation par laquelle M. Alonzo Cinq-Mars termine un article à la Patrie, *Montréal. Un sujet souvent repris dans nos journaux et qui a fait couler autant d'encre que de jus de pomme! Mais il faudra y revenir aussi longtemps que nécessaire. Une transformation des goûts est souhaitable. Si notre pays ne peut rivaliser avec les véritables pays à vin, il peut offrir un cidre égal ou supérieur à tout autre. En finale, M. Cinq-Mars écrit :*

Le gouvernement fédéral n'est pas le seul à favoriser l'industrie du cidre. Le gouvernement de la province de Québec a fait avant lui un pas dans la même voie. Il vient en effet d'autoriser la Coopérative Montérégienne, qui ne s'occupait jusqu'ici que de la mise

(Suite à la page 21)

LE DERNIER CONGRES DES COOPERATEURS

Déclaration d'ouverture du congrès par le président général, Me Ren é Paré

Chers coopérateurs,

J'ai bien l'honneur de déclarer ouvert le dixième congrès des coopérateurs du Québec. Je souhaite à tous la plus cordiale bienvenue et je me permets de vous demander, chers coopérateurs, d'apporter à nos travaux et à nos délibérations la plus complète attention et la plus entière collaboration, afin que notre réunion de 1949 soit un succès digne du grand mouvement que nous représentons. Rendons à la divine Providence les hommages qui Lui sont dus, remercions-La des faveurs accordées et prions-La humblement de bénir nos oeuvres et tout spécialement cette réunion.

Ce congrès est le dixième que tiennent les coopérateurs du Québec. C'est un anniversaire qu'il convient de souligner, d'autant qu'il nous remet en mémoire la fondation du Conseil supérieur de la Coopération lui-même. Cette fondation a constitué et constitue encore un événement d'importance pour tout le monde et tout spécialement pour les coopérateurs. Il importe de signaler qu'elle a eu et a encore une signification beaucoup plus considérable que cela peut paraître à première vue. C'est qu'en se donnant un organisme de doctrine, de direction et d'orientation comme le Conseil supérieur de la Coopération, les coopérateurs du Québec ont, du même coup, fondé leur *Mouvement Coopératiste*. Certes, il faut admettre, et les fondateurs du Conseil l'ont toujours fait, que la coopération existait chez nous bien avant le Conseil supérieur lui-même : le mouvement mutualiste, représenté par nos sociétés fraternelles, existe depuis au delà de cent ans; nos caisses populaires fêteront bientôt le cinquantième anniversaire de leur fondation par le commandeur Desjardins; dans le domaine de la production agricole, la coopération remonte, nous le savons tous, à un très grand nombre d'années. Cependant, avant la fondation du Conseil supérieur, chacun de ces secteurs agissait, pour ainsi dire, séparément et individuellement : personne n'avait jamais pensé, par exemple, à faire travailler de concert les coopératives agricoles et les sociétés fraternelles. Et il en était de même dans la plupart des autres domaines de la coopération. C'est avec l'avènement du Conseil supérieur que toutes ces bonnes volontés ont été amenées à comprendre l'importance de la coopération non plus seulement entre les "coopérateurs-individus" dans un secteur donné, mais aussi et surtout entre les divers secteurs de la coopération et entre les coopérateurs de secteurs différents. En outre, c'est lui qui, par ses enseignements, son initiative, et ses encouragements, a favorisé la naissance et le développement des secteurs de la consommation, de l'habitation, de l'électricité et de combien d'autres. C'est que, je le répète, en fondant le Conseil supérieur de la Coopération, les coopérateurs ont fait plus que se donner un organisme de doctrine et d'orientation; ils ont vraiment mis sur pieds le *Mouvement Coopératiste* que nous voyons à l'oeuvre aujourd'hui et auquel nous sommes si fiers d'appartenir. Envisagé sous cet aspect, l'événement est d'importance et il convient de le mettre bien en lumière, afin que nous en tirions les conclusions qui s'imposent et que nous, les membres de ce *Mouvement Coopératiste*, nous réglions notre conduite comme coopérateurs en tenant compte de ce fait capital. Le Conseil supérieur constitue un "brain trust", a-t-on dit avec justesse, mais un "brain trust" de quoi ? si ce n'est de l'ensemble des secteurs coopératifs de notre province, donc de notre *Mouvement Coopératiste*. C'est de ce fait, qui a eu et qui a encore une portée sociale immense, qu'il nous faut maintenant partir pour orienter toute notre action de coopérateurs. N'oublions jamais que, quel que soit le secteur auquel nous appartenons, nous sommes d'abord et avant tout des membres du *Mouvement Coopératsite du Québec*.

Le Conseil supérieur de la Coopération a décidé que l'allocution habituelle que fait, chaque année, votre président, à l'ouverture de nos congrès, constituera désormais un document de toute première importance, — excusez mon humilité ! — et qu'elle comportera particulièrement deux choses, qui seront portées à l'attention des congressistes. D'abord, ce document donnera, d'après les statistiques les plus récentes possibles, une synthèse des réalisations coopératives dans chaque secteur; en second lieu, elle exposera la politique actuelle du Conseil supérieur de la Coopération, avec les principaux problèmes qu'elle soulève.

A — Inventaire du mouvement coopératif

Voici donc, en premier lieu d'après les statistiques les plus récentes possibles, une synthèse des réalisations coopératives dans chacun des secteurs appartenant à notre Mouvement Coopératiste. Dans un exposé de ce genre, nous sommes forcément limités à quelques chiffres, qui ne donnent certes pas une idée absolument juste des oeuvres de chacun, mais qui permettra, j'en suis sûr, de constater les beaux développements obtenus dans nos secteurs, comme de faire voir l'ampleur de notre mouvement à l'heure présente. Les chiffres que je vais citer sont déjà dépassés, car le mouvement coopératiste, vous le savez tous, est toujours ... en mouvement.

1.—Secteur agricole

Le secteur de la *Production Agricole*, dont la centrale est *La Coopérative Fédérée de Québec*, continue toujours sa marche ascendante.

Au 31 mars 1949, il y avait, dans la province de Québec, 645 coopératives agricoles locales, dont 464 affiliées à la Fédérée, avec un effectif de 66,187 membres. Si l'on considère qu'il y a, dans le Québec, environ 150,000 fermes de cultivateurs ou de colons, on réalise facilement, à la seule lecture de ces chiffres, l'ampleur considérable de notre secteur agricole. A la même date, l'actif total de ces différentes coopératives se chiffrait à $33,863,020. Le chiffre d'affaires de ces coopératives locales, durant la période d'un an se terminant le 31 mars 1949, s'est élevé à $103,879,044, dont $40,718,176 en achats de produits d'utilité professionnelle et $63,160,868 en vente de produits de la ferme. Ce chiffre d'affaires constitue une augmentation de $20,979,987 sur la période correspondante se terminant le 31 mars 1948. Ces statistiques ne comprennent pas évidemment les affaires de la Coopérative Fédérée de Québec, la centrale des coopératives agricoles. Au 31 décembre 1948, la Coopérative Fédérée avait un actif de $8,222,989 et son chiffre d'affaires, durant 1948, a été de $17,382,839.

Ceci veut dire, en résumé, que le secteur coopératif agricole a un actif global, comprenant celui des locales et celui de la centrale, de $42,086,009 et un chiffre d'affaires, par année, de $151,261,883. Je crois que ces millions sont suffisants pour rendre nos habitants fiers de leurs réalisations et nous faire voir la véritable force que constitue notre secteur agricole, à l'écart du mouvement, ni secouer le joug du Conseil supérieur de la Coopération. Depuis 1945 les principales sociétés fraternelles de langue française, opérant dans le Québec, sont groupées en une fédération d'ordre morale connue sous le nom de l'*Union des Mutuelles-Vie Françaises d'Amérique;* cette union comprend les sept sociétés suivantes: l'Union St-Joseph du Canada, la Société des Artisans, l'Union du Commerce, l'Union St-Joseph de Drummondville, l'Association Canado-Américaine, la Société l'Assomption et la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Au 31 décembre 1948, ces sept sociétés comptaient, en total: 265,777 sociétaires, avec un montant d'assurances en vigueur de $221,847,906 et un actif accumulé de $38,458,176. Durant l'année 1948, elles ont émis des nouvelles polices d'assurance pour un montant de $35,086 181 et perçu des primes ou cotisations, pour une somme de $5,112,863. Depuis leur fondation, ces différentes institutions ont payé à leurs sociétaires sous forme de prestations au décès ou en maladie, sous forme de ristournes ou de toute autre façon, un montant global de $62,249,152.

2.—Secteur des caisses populaires

Que dire, maintenant, des *Caisses Populaires Desjardins* ? Leur centrale est la *Fédération des Caisses Populaires*. Nous savons tous l'ampleur prise par les Caisses populaires chez nous, mais il en est peu, je crois, qui pourraient donner des chiffres précis.

Au 30 septembre 1949, il y avait, dans le Québec, 1078 Caisses populaires locales, dont 1069 affiliées à la fédération et 9 dissidentes. Il y avait, en plus, 10 caisses régionales. Au 30 juin 1949, ces caisses comptaient 546,000 sociétaires, 543,000 déposants et 86,000 emprunteurs. L'actif des caisses locales, au 30 juin 1949, se chiffrait à $205,636 837.66 et celui des régionales à $25,896,039.25, soit un actif total pour les Caisses populaires du Québec de $231,532,877.51. Ces caisses, à la même date, avaient prêté à leurs sociétaires un montant total de $94,990,163.97. L'épargne des membres des caisses locales constituait la somme de $182,269,076.43.

Nous avons raison d'être heureux des réalisations de ce secteur et nous devons ici rendre hommages à Desjardins et à ses fidèles continuateurs.

3.—Secteur des mutuelles

Les Sociétés fraternelles ont été, chez nous, les pionnières dans le domaine de la coopération. Elles n'ont pas, pour cela, voulu rester en reste dans ce secteur si sympathique.

4.—Secteur de la consommation

Le secteur des *Coopératives de Consommation* mérite une attention spéciale de la part de tous les coopérateurs. Ces coopératives n'existent chez nous que depuis une douzaine d'années; elles ont subi d'une façon toute particulière les contre-coups de la puerre et de ses conséquences. Il n'en faut pas moins louer le courage de ceux qui les ont préconisées.

Nous avons, à l'heure actuelle, 223 coopératives locales de consommation, dont 48 urbaines et 174 rurales, en comptant dans celles-ci 73 coopératives mixtes de consommation et de production agricoles. Elles ont, maintenant, leur centrale, l'*Alliance des Coopératives de Consommation*, dont le siège social est à Montréal. L'état du secteur ne permet pas de donner des statistiques absolument précises; toutefois, nous en savons assez pour dire qu'il y a, dans ces coopératives, environ 25,000 membres, que leur chiffre d'affaires, durant la dernière année sociale, a été de $12 millions environ et que les parts sociales payées forment un chiffre d'environ $1.5 million.

Une étude est actuellement en cours sur ce secteur, qui, si elle se généralise, provoquera, nous en avons l'espérance, un essor considérable du mouvement coopératif de la consommation.

5.—Secteur des pêcheurs

Il y a, ensuite, les *Coopératives de Pêcheurs*. La centrale de la majorité de ces coopératives est connue sous le nom de *Les Pêcheurs de Québec;* cependant les pêcheurs des Iles-de-la-Madeleine ont leur centrale propre.

A la fin de 1948, il y avait 38 coopératives locales de pêcheurs, avec un effectif de 3,200 sociétaires. Le chiffre d'affaires du secteur, en 1948, a été de $2,363,000. L'actif total des Pêcheurs-Unis de Québec, d'après le bilan au 31 mars 1949, était de $649,723.74.

En 1948, les coopératives de pêcheurs ont connu une période de difficultés, attribuables, en bonne partie, à la mauvaise posture des marchés. Mais, après la pluie vient le beau temps, dit-on; ces difficultés ont eu, en définitive, de bons résultats et l'optimiste est

6.—Secteur de l'habitation

Un mot maintenant des *Coopératives d'habitation*. C'est un secteur qui ne date que de 1942 et, tout de même, il a de belles réalisations à son crédit. Ces coopératives ont fondé récemment leur centrale: la *Fédération des Coopératives d'habitation*.

Il y a actuellement 87 coopératives locales dans ce secteur; plusieurs autres sont encore au stade de la prime enfance ou en voie de formation. Nous regrettons de n'avoir pas de statistiques complètes pour ce qui concerne ce secteur: nous aurions pu donner des chiffres certainement édifiants. Je donne ce que nous avons. 44 de ces coopératives ont un effectif de 2,900 sociétaires; 22 d'entre elles ont construit 583 maisons logeables; 27 ont 423 maisons en construciton.

Il y a de très belles réalisations dans ce secteur; les progrès sont rapides. Pour peu qu'on veuille s'inspirer des résultats magnifiques obtenus par plusieurs de nos coopératives d'habitation, il est assuré que le secteur entier pourra s'organiser de façon définitive et rendre d'éminents services.

7.—Secteur de l'électricité

Nos *Coopératives d'électricité* existent depuis le 1er juillet 1945, grâce à l'initiative du gouvernement de la province de Québec. Elles sont actuellement à étudier un projet de fédération. Malgré leur jeunesse, elles ont obtenu des résultats qui valent la peine d'être signalés.

Au 31 décembre 1948, il y avait 110 coopératives d'électricité qui s'étaient incorporées, dont 27 étaient en opération. Ces 27 dernières comprenaient 14,318 sociétaires, avaient un capital souscrit de $1,289,376, dont $1,086,153 payés. Elles avaient construit et terminé 2,115 milles de lignes et 324 autres milles étaient en voie de construction. Le nombre des consommateurs desservis était de 10,660.

Les progrès rapides de ce secteur méritent notre attention et nous avons confiance qu'avec l'excellent concours des autorités de la province, la marche en avant se continuera et s'accentuera.

8.—Secteur des chantiers

Dans le domaine forestier, la coopération a fait de grands progrès durant ces dernières années. Il existe deux catégories de coopératives dans ce champ d'activité.

D'abord, les *Chantiers Coopératifs*, qui passent un contrat avec un concessionnaire pour qui les sociétaires s'engagent à couper telle quantité de bois à un prix déterminé. Les chantiers coopératifs en opération durant l'hiver 1948-49 étaient au nombre 43 avec près de 3,000 membres; ils ont fait des affaires pour plusieurs millions de dollars. Ces 43 coopératives font partie de cinq unions régionales: Québec-Ouest, Rimouski, Sherbrooke, Saguenay et Québec-Sud. Elles ont fondé une *Confédération des Chantiers Coopératifs* le 3 août 1949.

Il y a ensuite les *Syndicats Coopératifs Forestiers*, qui obtiennent eux-mêmes des permis de coupe, bûchent leur bois, le transforment et le vendent sans autre intermédiaire. Durant l'hiver 1948-49, il y avait 24 syndicats coopératifs forestiers en opération, la plupart en Gaspésie. Ces syndicats comptaient 1,200 membres et ont fait des affaires pour $847,000.

9.—Secteur des étudiants

Cette revue ne serait pas complète si je ne vous disais un mot de nos *Coopérativse d'Etudiants*. Elles ont, vous le savez, une grande valeur d'éducation. La plupart tiennent une séance d'étude par semaine. En certains endroits on suit régulièrement des cours de coopération et on tient des débats publics. Presque partout on dispose de bibliothèques spécialisées sur la coopération.

En juin 1949, il y avait 59 coopératives d'étudiants, comprenant plus de 6,000 sociétaires. Elles avaient un capital global de $12,000 et des réserves pour $9,000. Durant l'année scolaire 1948-49, ces coopératives ont fait des affaires de $175,000. Depuis quelques années, elles ont leur *Fédération des Coopératives Etudiantes*.

Qu'on dise maintenant que les nôtres ne sont pas aptes aux affaires. Ce n'est certainement pas vrai, vous le réalisez, vous de la génération qui monte.

10.—Coopératives diverses

Qu'il me suffise, pour terminer, d'énumérer les chiffres suivants, au sujet de coopératives qui n'appartiennent pas à un secteur déterminé :

2 garages coopératifs;

1 coopérative de taxis;

Plusieurs coopératives de téléphone, dont deux nouvelles en 1949;

Quelques coopératives de loisirs;

4 coopératives de frais funéraires;

Plusieurs coopératives d'aqueduc;

1 coopérative d'art domestique;

2 coopératives de transport maritime.

Voilà, chers coopérateurs, le tableau de nos oeuvres, aussi complet que les circonstances l'ont permis dans chacun des secteurs de la coopération. Je me permets de faire appel aux coopératives et spécialement aux centrales des secteurs pour qu'on fournisse, chaque année, au Conseil supérieur, des chiffres aussi complets et aussi précis que possible, afin que dans des mémoires comme celui-ci, justice soit rendue à tous et que, surtout, notre mouvement apparaisse dans toute sa force et sa splendeur. Les résultats obtenus par notre *Mouvement Coopératiste* à date nous permettent d'être confiants en l'avenir et d'anticiper les plus beaux résultats.

(A suivre)

Les deux photographies plus haut représentent des animaux vendus à l a vente Holstein "All-Canadian." A gauche, un jeune taureau de six mois (Eglantiers Emperor Supreme) **vendu pour la jolie somme de $2. 600. — Le propriétaire était M. H.-L. GILBERT (à gauche) de Verchères, et l'acquéreur, M. Georges S. Henry, de Tedmorsen, Ontario. La phot o de droite montre** (Raymondale Dale Princess,) **une génisse de la ferme Raymondale vendue pour la somme de $1,750., un nouveau record, assu re-t-on. En plus de la "princesse," la photo montre de gauche à droite MM. Clarence Goodhue, Ray Brubacher, et Norman Goodhue.**

Les producteurs de betteraves

Diverses dispositions prises pour la bonne marche de l'association et la protection des membres

M. J.-A. Pinsonault, président de l'Association des Producteurs de Betterave à Sucre du Québec, annonçait récemment la nomination de MM. Ernest Chabot et Uldège Vermette comme représentants des producteurs à la Raffinerie de Sucre de Saint-Hilaire, pour le *contrôle* de la pesée et de la tare. Ce sont eux qui fournissent aux producteurs tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin, à cette époque occupée de la livraison des betteraves à la arffinerie.

Le président annonça aussi que la cotisation payable à l'Association a été réduite de .10 sous la tonne à .08. Le prix de la première cotisation avait été fixé en 1948.

Le conseil de direction de l'Association a pris l'initiative d'importer d'Angleterre une nouvelle machine, à laquelle on confie successivement le *décolletage*, *l'arrachage*, le *nettoyage* et la mise en tas des betteraves. Il est conseillé aux producteurs de s'enquérir des avantages de cette machine, assez peu coûteuse. Ceux qui désireraient en obtenir de semblables devront placer leurs commandes sans délai, s'ils veulent avoir livraison pour la récolte de 1950. L'Association s'occupera des formalités relatives à l'importation.

Outre M. Pinsonnault, le conseil de direction de l'Association se compose de MM. Jean-Bantiste Lemoyne, premier vice-président, de Saint-Robert; Antonio Rouleau, second vice-président; Oscar Bourque, Auguste Castonguay, Honora Bessette, P.-E. Rivard, Louis-Philippe Bélair et Jean Guertin, ce dernier de Saint-Thomas d'Aquin, directeurs; Gilbert Dionne, secrétaire-trésorier et rédacteur-secrétaire de la revue *La Betterave à Sucre*.

Chez les éleveurs de Bécancour

Les éleveurs de chevaux et bovins canadiens des comtés de Nicolet, Drummond et Yamaska ont tenu leur assemblée annuelle le 13 octobre en la salle municipale de Bécancour. M. Jos. Hébert, secrétaire du club, a fait une brève revue des activités de l'année. M. Marc Leclerc, propagandiste en industrie animale du ministère provincial de l'Agriculture, fit un exposé de la situation actuelle de la race canadienne dans la province. M. Maurice Hallé, de Sweetsburg, secrétaire de l'Association des éleveurs de bovins canadiens, insista sur la nécessité de soumettre les vaches au contrôle officiel en vue d'améliorer la production laitière, souligna les progrès accomplis dans le domaine de la santé des bovins et encouragea les éleveurs à maintenir leur niveau de production. Portèrent aussi la parole, MM. J.-B. Millette, agronome de Nicolet, Louis Baribeau, agronome à Gentilly et Pierre-A. Dorion du Service de l'nformation agricole. Les élections donnèrent le résultat suivant: président, M. Maurice Bernier; vice-président, M. Omer Pratte. M. Jos. Hébert conserve son poste de secrétaire.

A bord d'un train des chemins de fer Nationaux du Canada. La nouveauté, c'esst que la famille (aussi complète que possible) "étrenne" de la vaiselle. Faience ou porcelaine, tout porte les armes de la compagnie et des dessins plus norbreux invitent les enfants à mieux connaitre leur pays: hommes, plantes et bêtes. (Photo Canadien National)

Quand le commerce international doit marcher avec des béquilles

Vive inquiétude au sujet du renouvellement des contrats de vivres avec la Grande-Bretagne

Rien n'est encore venu dissiper l'inquiétude des producteurs primaires concernant le renouvellement des contrats avec le Royaume-Nni. Les secteurs de la production forestière et de l'industrie laitière, en particulier, ne cachent pas leur anxiété. A Ottawa, le secrétaire du Conseil national de l'Industrie laitière, M. St. John, a déclaré: "Nous ne savons pas du tout ce qu'il adviendra du contrat de fromame avec le Royaume-Uni et l'accumulation des surplus nous inquiète." Il y a quelques jours, un forestier éminent disait: "Nous aimerions savoir bientôt si le marché anglais va nous être fermé, de sorte que nous puissions regarder ailleurs pour refaire notre clientèle."

Les producteurs laitiers n'avaient qu'à se féliciter de la façon dont furent remplis leurs contrats avec la Grande-Bretagne, au cours des dernières années. Aujourd'hui, le gouvernement fédéral possède 13,-500,000 livres de fromage qui sont de surplus depuis que le dernier contrat a été rempli. La consommation domestique pourrait-elle prendre soin de ce surplus? C'est la principale raison de la présente Semaine nationale du fromage, commencée lundi.

"La situation est tendue, a dit St. John, et il est impossible de prédire quoi que ce soit. Il est important de dire qu'une sur six personnes au Canada dépend de l'industrie laitière." Bref, les Canadiens feraient mieux de manger le fromage de sulplus, car ils devront le payer, de toute façon.

L'Année sainte

L'année sainte va s'ouvrir le 24 décembre par S.S. Pie XII avec tout l'éclat qui convient à un tel événement. Outre la présence des membres du Sacré Collège et de nombreux archevêques et évêques accourus de toutes les parties du monde, on attend un grand nombre de laïcs dont plusieurs hautes personnalités. C'est ainsi que le premier ministre de l'Irlande assistera à la cérémonie, accompagné de tous les membres du cabinet. Le nouveau chancelier de l'Allemagne occidentale, le Dr Conrad Adenauer, sera aussi présent avec plusieurs ministres et près de mille de ses compatriotes. Il est à souhaiter que le Canada et la province de Québec, en particulier, soient aussi représentés.

Congrès annuel de jardiniers

L'Honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, était l'hôte d'honneur au dîner officiel qui clôturait, hier, le congrès annuel de l'Association des Jardiniers-Maraichers du district de Québec, à l'hôtel Vatel, de Charlesbourg. M. Emile Gauthier, maire de Charlesbourg, prononça l'allocution de bienvenue. Les sociétaires ont eu l'avantage d'entendre M. Bruno Landry, horticulteur-adjoint de la province, dans une intéressante conférence.

Ont pris place à la table d'honneur du diner officiel, outre l'Honorable Laurent Barré, M. Emile Gauthier, maire de Charlesbourg; M. René Trépanier, sous-ministre de l'Agriculture; M. J.-H. Lavoie, chef du Service de l'Horticulture; M. Adrien Moquin, président de l'Association des Jardiniers, de Montréal, et plusieurs hauts fonctionnaires du Ministère de l'Agriculture. D'autres détails sur cette réunion seront publiés prochainement.

Protestations des locataires

Contre une hausse inattendue et ambitieuse du prix des loyers soumis à la régie d'Etat

Une tempête de protestations a suivi de près la décision prise par la Régie des Loyers de permettre une hausse dans le prix des loyers tombant encore sous son emprise. A partir du 15 décembre, les propriétaires de logements chauffés pourront augmenter de 25 pour cent leur prix de location, et ceux qui ont des logements non chauffés pourront en majorer le priâ de 20 pour cent, avec, dans les deux cas, un bail au moins un an. Ainsi, les locataires frappés devraient payer un loyer plus élevé à partir du 1er février. Plusieurs associations, dont la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, l'Association des locataires de Montréal, le Congrès des métiers et du travail, le Congrès canadien du travail, ont fait entendre d'énergiques protestations.

En même temps qu'il annonçait cette mauvaise nouvelle, l'Hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, a déclaré que le gouvernement s'apprêtait à soumettre à la Cour suprême du Canada ce cas de la régie des loyers. Le gouvernement fédéral prétend avoir pris cette mesure en vertu de la loi d'urgence du temps de guerre, mais qu'il doute maintenant de sa constitutionnalité.

Pourquoi Souffrir

Dr. Peter Fahrney 1840 - 1905

de
Maux de tête
Dérangement d'estomac
Indigestion
Nervosité
Gaz et Gonflement
Insomnie et manque d'appétit
causé par la constipation?

Procurez vous le soulagement prompt, prouvé, agréable au moyen de

NOVORO

Doucement et aisément, ce laxatif et tonique-stomachique fait fonctionner les boyaux paresseux et les aide à eliminer la matière obstruante, aide à chasser les gaz de la constipation, donne à l'estomac ce sentiment réconfortant de chaleur. L'éfficacité étonnante du Novoro est dûe à une formule scientifique qui combine 18 (pas seulement une ou deux) des herbes, racines et botaniques médicinales de la Nature — une formule secrète perfectionnée pendant une période de 78 ans. Oui pour le soulagement prompt, prouvé agréable des misères de la constipation procurez vous, aujourd'hui dans votre voisinage le Novoro ou bien faites venir

L'offre Introductoire Speciale

la bouteille de 11 onces pour seulement $1.00 expediée franco de port livrée chez vous.

Envoyez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Ci - Inclus $1.00. Envoyez moi franco de port une bouteille régulière de 11 onces de NOVORO.

☐ Envoyez C.O.D. (Plus les frais).

Nom .....

Adresse .....

Bureau de Poste.....

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
Dept. [illegible]
2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
250 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

L'union fait mieux qu'additionner des forces : elle les multiplie. Deux hommes, luttant ensemble contre un troisième, n'ont pas seulement deux chances sur trois de l'emporter. Ils en ont 99 sur 100.

Le Téléphone Rural

ABONNÉS RURAUX PLUS NOMBREUX

En 3 ans, on a ajouté plus de 3,000 lignes aux réseaux ruraux desservis par la compagnie Bell. Plus de 60% des habitations rurales ont maintenant le téléphone. Mais il reste encore beaucoup à faire.

Outillage perfectionné

Les recherches des ingénieurs permettent d'améliorer constamment l'outillage. Ainsi le fil téléphonique qu'on emploie aujourd'hui est tellement robuste qu'on peut doubler l'espace entre les poteaux, ce qui permet de réduire de moitié le nombre des poteaux.

LE TÉLÉPHONE NÉCESSAIRE AU CULTIVATEUR

Le bétail représente un capital important pour bien des cultivateurs; le téléphone aide à protéger ce capital et à en tirer meilleur profit.

Partout depuis la fin de la guerre, le téléphone a été l'objet d'une très forte demande. Notre programme d'expansion et d'agrandissement a battu tous les records du passé, bien qu'il reste encore beaucoup à faire.

Nous avons pour but de procurer un service téléphonique efficace à tous ceux qui en ont besoin, aux lieu et moment voulus. Nous n'avons pas encore atteint ce but, mais nous nous employons de notre mieux à fournir le téléphone dans les régions rurales, tout en diminuant le nombre des abonnés par ligne.

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Une gerbe de petites nouvelles

Une suggestion de S. Exc. Mgr Labrie

Au cours d'un discours prononcé devant les étudiants de l'Université Laval, Mgr N.-A. Labrie, évêque du diocèse du Golfe Saint-Laurent, a vivement recommandé que l'on accorde de petites concessions forestières aux bûcherons. Mgr Labrie a en effet fait remarquer que les bûcherons avaient besoin d'un emploi régulier et qu'ils ne travaillent en fait que sept mois par année.

Mgr Labrie a suggéré que le système suivant lequel les bûcherons seraient propriétaires d'une petite concession et vendraient directement leur bois aux compagnies serait de beaucoup préférable.

Conférence de M. Lemoine à Granby

M. Jean-Baptiste Lemoine, président de la Fédération de l'Union Catholique des Cultivateurs du diocèse de Saint-Hyacinthe, était le conférencier invité à une réunion de l'U.C.C. du comté de Shefford, tenue rémemment au sous-sol de l'église Saint-Eugène de Granby. Soixante-quinze directeurs, délégués par les cercles locaux des diverses paroisses du secteur de Shefford de l'U.C.C., étaient présents à l'assemblée.

Retraite sociale à Val Racine

Le R. P. Engelbert Lacasse, s.j., aumônier général adjoint de l'U.C.C., sera le prédicateur de la partie religieuse de la première retraite sociale de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay qui aura lieu à Val Racine, à la Maison des Pères Jésuites, du 13 au 19 novembre. L'an dernier, 150 cultivateurs ont pris part à trois retraites semblables. Les trois premiers jours sont une retraite fermée ordinaire et les autres sont consacrés à la formation sociale proprement dite. M. l'abbé Gérard Bouchard et M. C.-E. Couture ont accepté de donner des cours lors de cette retraite.

On fête 20 ans de bons services

Les cultivateurs et les représentants des diverses organisations agricoles du comté de Richmond ont fêté, dernièrement, M. Donat Salvas, agronome du comté depuis 20 ans. En leur nom, M. Aimé Brochu, cultivateur de Richmond, a présenté au jubilaire une bourse de $500 et une magnifique montre-bracelet. On affrit à Mme Salvas une corbeille de chrysanthèmes. M. Albert Nicole, président diocécain de l'U.C.C., prit la parole, ainsi que les agronomes Gérard Martineau, Alphonse Schiller, Henri Lauzière, M. Albert Goudreau, député provincial, MM. les abbés O. Parenteau et J. Roy, M. Lorenzo Michaud, maire de Richmond, M. Bruno Potvin et M. Pierre-A. Dorion, agronomes. Cette fête grounait plus de 500 personnes, agriculteurs, confrères et amis des jubilaires.

La voie ferrée du Témiscouata

Le réseau d'Etat acquerrait et engloberait, prochainement, au coût de $480,000, la ligne indépendante de chemin de fer couvrant les 113 milles qui vont de Rivière-du-Loup, dans le comté de Témiscouata, à Edmundston et Connors, au Nouveau-Brunswick. C'est du moins la teneur d'un bill dont la première lecture a été faite à la Chambre des Communes, la semaine dernière. En présentant le bill, le ministre des Transports, M. Lionel Chevrier, a expliqué qu'il s'agit d'une ligne qui n'a jamais connu de déficits ni de profits élevés. En ses années les plus achalantées, cette ligne, qui fait circuler quatre convois par semaine, a transporté au maximum 242,200 tonnes de messageries et 11,000 voyageurs.

L'U.C.C. est chez elle à Rimouski. La maison que l'on voit ici abrite le secrétariat des deux fédérations et leurs services. Le Ministère provincial du Travail y tient aussi un bureau de placement.

La Fédération de Nicolet

Au cours de la semaine prochaine, les Syndicats de l'U.C.C. du diocèse de Nicolet dont les noms suivent recevront la visite des dirigeants de la Fédération.

Lundi, le 14 novembre: avant-midi, Ste-Marie; après-midi, St-Pierre; soir, Ste-Cécile.

Mardi, le 15: a.m., Manseau; p.m., St-Louis; soir, Ste-Anne.

Mercredi, le 16: a.m., St-Raphaël; p.m. St-Rosaire; soir, Victoriaville.

Jeudi, le 17: a.m., Kingsey Falls; p.m., Ste-Séraphine; soir, Ste-Clothilde.

Vendredi, le 18: a.m., St-Lucien; p.m., St-Célestin.

Le but de cette visite par l'aumônier diocésain, quelques directeurs diocésains et les propagandistes c'est, d'une part, de faciliter certaines rencontres des cultivateurs avec les dirigeants de leur association professionnelle et, d'autre part, seconder le travail des apôtres de l'U.C.C. dans chacune des paroisses. Déjà, il y a eu des assemblées semblables dans 21 paroisses.

Semaine consacrée au fromage Cheddar

Le marché domestique doit absorber les surplus de fromage — Un des meilleurs au monde

Cette semaine du 6 novembre est la "Semaine nationale du fromage" décrétée par le Conseil national de l'Industrie laitière dans l'espoir de populariser dans les maisons canadiennes la consommation d'un produit très en vogue à l'étranger: notre fromage Cheddar.

Bien qu'il soit le sixième pays producteur de fromage, le Canada est celui où il se consomme le moins de fromage. Durant la guerre, le Cheddar canadien était tellement apprécié à l'étranger que les Canadiens n'en pouvaient mettre sur leur propre table. La presque totalité de la production était exportée vers le Royaume-Uni. Maintenant que le marché anglais s'est affaibli, le fromage canadien est revenu sur le marché domestique et l'industrie du fromage est à la recherche de nouveaux débouchés, au pays comme en dehors du pays.

La production de la dernière saison a été particulièrement élevée, surtout dans Québec et Ontario qui ont bénéficié d'un automne très favorable. A la fin de septembre, on avait produit 90,000,000 de livres de fromage canadien à comparer avec 75,000,000 pour les 9 premiers mois de 1948. La production d'octobre a été, d'après les estimés, de 50 à 60 pour cent plus élevée qu'en octobre 1948. Cette augmentation de la production fromagère est attribuée en partie à une plus grande abondance de lait, en partie à la présence de la margarine dans neuf provinces, et en partie à la perte des marchés pour les laits évaporés.

A la fin d'août, le Canada avait rempli son contrat de 50,000,000 de livres de fromage avec le Royaume-Uni. Depuis ce temps, le gouvernement a acheté tout le fromage produit, soit 13,500,000 livres, au prix de 30 cents la livre. On tentera par tous les moyens d'obtenir de nouveaux contrats d'exportation au Royaume-Uni et dans d'autres pays, en même temps qu'on travaillera à rehauser la consommation domestique de fromage.

Jeunes ruraux de Warwick

M. Jean-Charles Magnan exalte les beautés de la vie des campagnes

Une fête d'un caractère spécifiquement rural eut lieu le 4 octobre dernier à Ste-Elisabeth de Warwick. Cette fête était organisée par le cercle des jeunes agriculteurs de l'endroit sous la direction de M. Vincent Lanouette, avec le concours de Mlle Madeleine Morin, lauréate du Mérite agricole juvénile, en l'honneur de la reine de la jeunesse rurale personnifiée par Mlle Gisèle Desrochers.

M. Lanouette présenta à la reine les hommages des paroissiens de Ste-Elisabeth et expliqua à l'assemblée tout le bien que les jeunes cultivateurs peuvent retirer de leurs cercles d'étude. M. Jean-Charles Magnan, qui représentait le ministre de l'Agriculture, M. Barré, établit un parallèle entre la vie paiisble de la campagne et la vie trépidante de la ville. Le député du comté, M. Wilfrid Labbé, se dit fier de représenter un comté qui, pour la première fois, s'honore de compter une reine de la jeunesse rurale et les premiers lauréats du Mérite agricole qui, dans la suite, furent très nombreux. M. Labbé fit ensuite l'éloge de nos écoles d'agriculture et exhorta les cultivateurs à y envoyer leurs fils. Dernier orateur, M. le curé Rondeau demanda aux jeunes de prendre tous les moyens à leur disposition pour s'instruire, de s'intéresser à leur cercle, de suivre les conseils de leurs agronomes et de suivre les traces de leurs parents.

Mlle Madeleine Morin et M. Clément Pépin, président du cercle des jeunes agriculteurs, dirent aussi quelques mots. Comme programme récréatif, des chants du terroir, de la msuique populaire, quelques "sketches" et des danses canadiennes exécutés sous l'oeil bienveillant de M. le curé.

Le chômage chez les bûcherons

Le député du lac St-Jean demande qu'ils bénéficient de l'assurance-chômage

La loi de l'assurance-chômage devrait être appliquée sans délai à l'industrie forestière, même si certaines compagnies, exploitant nos forêts, continuent de s'opposer à cette mesure.

C'est ce qu'a déclaré aux Communes, où il participait au débat sur le budget, M. André Gauthier, libéral de Lac-St-Jean, dans son "maiden speech".

M. Gauthier a rappelé qu'à cause de l'actuelle incertitude qu'il y a sur le marché du papier dans le monde on ne travaille plus qu'au ralenti dans la forêt.

Beaucoup de bûcherons de son comté sont actuellement en chômage et parce que la loi de l'assurance-chômage ne s'applique pas à eux ils se trouvent dans une situation pitoyable.

Il faudrait se hâter de leur fournir de l'emploi.

M. Gauthier croit que le ministère fédéral des Travaux publics pourrait à ce sujet se montrer d'un précieux secours en mettant à exécution plusieurs projets de travaux dont il a déjà été saisi pour la région du Lac-St-Jean et particulièrement pour la ville de St-Joseph-d'Alma.

M. Gauthier a aussi demandé que l'on accorde sans plus chercher à évaluer leurs revenus pour cela la pension de vieillesse à tous les Canadiens âgés de 65 ans et plus.

L'industrie se refuse maintenant à employer ces personnes, même si elles sont encore capables de travailler.

Jeunes éleveurs du Témiscamingue

Les cercles de jeunes éleveurs de Laverlochère, Nédelec et Guérin ont tenu leur exposition de bovins laitiers les 6, 7, et 8 octobre, sous la direction de M. Robert Samson, propagandiste fédéral, et de l'agronome M. Grégoire Sirois.

Appelé à porter la parole à Laverlochère, M. Bonin, agronome de comté, a appuyé sur l'importance de ces expositions. Il a invité les parents à y participer en plus grand nombre afin d'encourager les jeunes. Il formula le voeu que les écoles soient fermées en de telles circonstances afin de permettre aux jeunes ruraux d'apprendre des choses utiles sur la profession d'agriculteur.

TONTE FACILE, RAPIDE pour maintenir la propreté des vaches

avec le puissant

CLIPMASTER ELECTRIQUE

Sunbeam STEWART

Fonctionne sur 110-120 volts CA-CC, 25 ou 60 cycles

Les autorités de l'industrie laitière et de l'hygiène disent: La tonte prévient l'accumulation de saleté—principale source de sédiments dans le lait. L'entretien des vaches tondues est plus facile et plus rapide—il y a alors moins de bactéries et de sédiments dans le lait—le lait étant meilleur il se vend plus cher. Le Clipmaster vous donnera les meilleurs résultats. Moteur doux, puissant et refroidi à l'air dans la poignée commode. Régulateur de tension breveté; la tension parfaite des lames se maintient facilement. Impossible de surcharger le moteur. Approbation C.S.A. No. 3100.

Tond vaches, chevaux, chiens et chèvres

Accessoire pour moutons disponible pour usage avec cette machine. Tondez vos moutons vous-même et faites plus d'argent le printemps prochain.

Vendus par les marchands

SUNBEAM CORPORATION (CANADA) LTD. 924 WESTON ROAD TORONTO 9

Il y a un bon moyen de payer son abonnement moins souvent, c'est de prendre un abonnement de trois ans qui ne coûte que $2.50.

Tôle galvanisée ondulée 28 Gauge

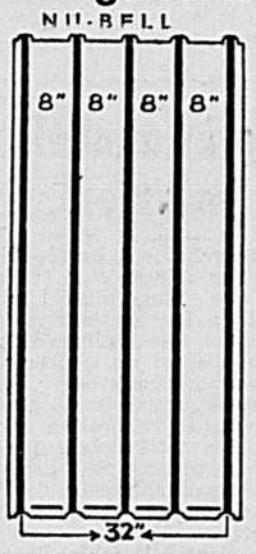

Nous recevons actuellement, un lot de tôle galvanisée, que nous offrons en vente. (Ondulée économique, elle couvre 32 pouces, tel que dessin ci-contre). Cette tôle est de qualité supérieure d'avant guerre et de marque américaine. (Commandes acceptées pour expédition immédiate seulement).

Prix sur demande

Tôle aluminium ondulée

.020 - 24Ga.

Feuilles 3' x 6, 7, 8, 9, 10 pieds,

couvrent 32 pouces.

Prix au carré (100 pieds)

.020 - 24Ga. $11.25

F.A.B. à Montréal, P.Q.

Montreal Roofing Company

FRontenac 4450

2125 EST, STE-CATHERINE, MONTREAL

Sur la ferme de M. Emile Charpentier, à St-Méthode de Frontenac. C'est une photographie d'époque, d'époque rurale du moins. Les dindonneaux ont fait bien des progrès au cours de l'été et, avec l'approche des fêtes, leur brève existence touche à son terme. (Photo de M. l'abbé E. Arsenault, curé de St-Camille)

ÉPHÉMÉRIDES

Des numéros publiés par La Terre de Chez Nous le 8 novembre 1929 — il y a vingt ans... le 7 novembre 1934, — il y a quinze ans... et le 8 novembre 1939 — il y a dix ans... nous avons tiré les notes suivantes:

Voilà vingt ans...

Au congrès général de l'U.C.C. de 1929, les prix spéciaux avaient été remis aux plus dévoués et plus méritants des secrétaires et des dirigeants locaux de l'U.C.C. Deux secrétaires reçurent chacun la somme de $5.00. Ce furent MM. Samuel Audette, de Landrienne, Abitibi, aujourd'hui vice-président général et directeur du Service forestier de l'U.C.C., et M. Arthur Perron, de Nédélec, Témiscamingue. Une médaille fût remise à M. F.-X. Blanchard. Le cercle de Landrienne reçut un drapeau, grâce à la générosité d'un ami de l'U.C.C. de la première heure, M. E.-C. Chartier.

Voilà vingt ans, on était à mettre sur pied les premiers syndicats coopératifs de l'U.C.C. M. Omer Milot avait fondé celui de Yamachiche et en faisait un succès. Le congrès de 1929 lui décerna aussi une médaille.

Voilà quinze ans...

Du 10 au 17 novembre 1934, semaine nationale du fromage en vue de faire augmenter au Canada la consommation de notre fromage Cheddar, "le meilleur au monde" selon le témoignage du principal acheteur, la Grande - Bretagne. Quinze ans après, nous avons aussi une semaine nationale du fromage dont le but est de faire absorber par la population canadienne le surplus de fromage présentement dans les entrepôts. De son côté, la Grande-Bretagne, en mauvaise posture financière, fait des manières et ne se presse pas de faire connaitre la quantité de fromage Cheddar qu'elle entend acheter en 1950. L'histoire se répète à peu près dans les mêmes gammes.

La brochure souvenir de l'U.C.C. publiée à l'occasion du congrès de 1934 citait des discours de deux fondateurs disparus de l'U.C.C., Noé Ponton et l'abbé W.-A. Meunier.

Quelques prix en novembre 1934: le porc, $7.85; vache de choix, 2¼ à 2½ cents la livre; veau de lait, de choix, 6 à 7 cents la livre; agneaux du printemps, bons, 6 à 6½ cents la livre; les oeufs, A large, 44 cents la douzaine; le miel, 9 cents la livre; les patates, 40 à 45 cents le sac de 80 livres... pour celles du Nouveau-Brunswick; celles du Québec valaient de 35 à 40 cents.

Voilà dix ans...

Un concours de propagande organisé par l'U.C.C. se termine par la victoire du cercle de St-Samuel, région de Nicolet, qui a enrégimenté tous les cultivateurs de la paroisse. La Fédération du Témiscamingue occupait la première place pour le recrutement. Les suivantes étaient les fédérations de Rimouski, Abitibi, et Mont-Laurier.

La bénédiction de la meunerie coopérative de Saint-Anselme

C'est une belle fête à laquelle assistent un grand nombre de ruraux de la paroisse et de toute la région — On loue les pionniers de la coopération et ses serviteurs actuels

M. l'abbé Eugène Dumas, curé de Saint-Ansèle a béni, le 2 novembre dernier, la nouvelle meunerie construite par la Société Coopérative agricole paroissiale. Le vénérable pasteur a également béni une belle statue du Sacré-Coeur, sous la protection duquel a été placé le nouvel établissement.

Avant la cérémonie qui s'est déroulée dans l'après-midi, en présence des directeurs, de nombreux invités et d'une foule de plus de 500 personnes, M. l'abbé Dumas a félicité les administrateurs de leur excellente initiative en érigeant ce moulin, complément logique du magnifique réseau d'établissements coopératifs actuellement au service des agriculteurs et des citoyens de Saint-Anselme.

M. Roland Castonguay, ci-devant agronome de cette partie du comté de Dorchester et dont les services ont été retenus comme gérant de la nouvelle menuerie, agissait comme maître de cérémonie. Il a invité M. Pierre Turgeon président de la société Paul Brunelle, ancien agrinome du comté aujourd'hui cultivateur à Batiscan; M. Henri-C. Bois, gérant général de la Coopérative Fédérée, M. Laurent Caron, et M. Maurice Dryenne, agronome, à prendre la parole.

M. Turgeon a parlé de l'évolution du mouvement coopératif dans la paroisse de Saint-Ansèlme depuis 1939, alors qu'un petit groupe d'agriculture jetait les bases de la première société d'achat et de vente. En 1941, elle était en état d'acheter la beurrerie locale; en 1945, fondait le poste de mirage d'oeufs; en 1946 organisait une boulangerie coopérative, enfin, en 1949, réalisation d'un voeu formulé dès la formation du premier noyau de coopérateurs: l'érection de la meunerie inaugurée aujourd'hui.

M. Turgeon a déclaré que si les sociétaires décidaient de liquider l'actif des organismes qu'ils ont fondés pour s'occuper de leurs affaires, il leur resterait, toutes dettes payées un avoir de $70,000.

Parlant du dévouement et de la compétence du gérant de ces entreprises depuis la première heure, M. Laurent Caron, il en a fait un bel éloge en déclarant que si le dévouement et la compétence pouvaient s'évaluer en parts sociales, M. Caron posséderait 51% des actions de tous ces organismes. Félicitant ses collègues de l'administration et tous les sociétaires, M. Turgeon affirme que ce n'est pas tant les actionnaires qui font les coopératives prospères mais la fidélité des membres à effectuer toutes leurs transactions par l'intermédiaire de leurs organisations coopératives.

Parlant de la Coopérative Fédérée, l'orateur déclare que la centrale travaille au profit des sociétés locales affiliées tout comme ces dernières n'ont d'autre ambition que servir les intérêts de leurs sociétaires.

M. Henri-C. Bois a félicité les coopérateurs de Saint-Anselme de leurs magnifiques réalisations. Il les met en garde toutefois contre le danger de l'isolement. "Personne ne peut se suffire, dit-il, il y a dans cette province, d'autres paroisses, d'autres régions où les cultivateurs ont eu les mêmes idées que vous et poursuivent le même but, il vous faut vous entraider. A la Fédérée, nous voulons précisément ce que vous voulez: vous libérer des puissances économiques. Soyez fidèles à vos entreprises coopératives. Il est certain que si vous leur faites entièrement confiance elles parviendront à vous assurer la maitrise de vos destinées, car la liberté ne s'acquiert totalement que par l'émancipation économique". Parlant de l'abus du crédit dans les sociétés coopératives, le gérant de la Fédérée déclare qu'il est le plus grand obstacle en ce moment à leur développement.

M. Laurent Caron a fourni d'intéressants détails sur la nouvelle construction et son aménagement. Il affirme que le coût de l'immeubble et l'installation de la machinerie ne dépasseront pas $42,000. Il rend aussi hommage à la compétence du contre-maitre des travaux, M. Laflamme.

Par suite de l'engagement de M. R. Castonguay, M. Caron explique qu'il doit abandonner le secteur agricole de l'organisation coopérative pour consacrer tout son temps au Syndicat agricole de consommation, propriétaire d'un grand magasin général. Il remercie les directeurs et membres de la confiance et de la collaboration qu'il en a reçu. Il assure M. Castonguay de son entière collaboration dans la mesure où il pourra lui être utile. Il rappelle que les réalisations coopératives de Saint-Ansèle sont le fruit des connaissances acquises dans les équipes d'études de l'U.C.C. "Maintenez ces équipes, continuez d'étudier vos problèmes, sans quoi vous courrez grand risque de voir vos entreprises coopératives ralentir leur marche vers le progrès".

La nouvelle meunerie est un immeuble de 100 pieds par 42, à deux étages. On peut y emmagasiner 12 wagons de grains. Le moulin est aménagé d'une moulange, une mélangeuse, une mélasseuse, un élévateur à grain et d'un monte-charge, tous de marque "Omega". On y préparera les moulées équilibrées pour toutes les espèces animale de la ferme. La Société coopérative agricole de Saint-Ansèlme opère en outre une beurrerie et un poste de mirage d'oeufs.

Dans le verger de M. le curé à St-Camille de Bellechasse.

L'impôt et le cultivateur

Une intervention à ce sujet de M. Wilfrid Lacroix, député de Québec à Ottawa

Les cultivateurs sont prêts à acquitter leru impôt, mais ils réclement un traitement équitable. L'impôt qu'on exige d'eux à l'heurel actuelle est trop élevé pour leur revenu. C'est ce qu'a affirmé le député de Québec-Montmorency, M. Wilfrid Lacroix, à la Chambre des Communes, au milieu de la semaine dernière. M. Lemieux a demandé au gouvernement:

1. De ne pas percevoir d'impôts quand l'africulteur lègue son bien à son fils ou à un membre de sa famille.
2. De permettre aux agriculteurs de déduire de l'impôt l'équivalent du saalire qu'ils paieraient à des engagés s'ils n'avaient leurs enfants qui travaillent pour eux.
3. De nommer des agronomes ou d'autres personnes connaissant l'agriculture pour percevoir l'impôt des cultivateurs.

M. Lacroix soutient qu'en vertu de la loi actuelle, si un fermier décide de passer la terre à son fils, il doit payer de l'impôt si la valeur de sa terre dépasse $4,000.

La taxe est alors de 10 p. 100 sur le premier $1,000, de 12 p. 100 sur le deuxième $1,000, de 14 p. 100 sur la troisième $1,000 et ainsi de suite jusqu'à 25 p. 100. M. Lacroix demande que cette taxe soit supprimée.

Pour boiterie causée par
MOLETTE
ÉPAULE BLESSÉE
ÉPARVIN
employez
L'ABSORBINE
● Réputée depuis 50 ans, l'Absorbine est particulièrement efficace pour le soulagement des troubles congestifs ordinaires. Elle active la circulation, aide à prévenir raideurs et frisson, ne cause pas d'ampoules ni ne fait tomber le poil. Employée par les meilleurs vétérinaires. Aux pharmacies, $2.50 la BOUTEILLE DURABLE.
W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal.

L'U.C.C. a été, dans bien des paroisses, à l'origine de la caisse populaire, de la coopérative ou d'une autre oeuvre économique ou sociale. Il ne faut pas l'oublier.

PEINTURE
GARANTIE
Le gallon $2.75 et plus
Directement du fabricant
Liste de prix sur demande à:
R. TROTTIER
15761, rue Bellerive,
Pointe-aux-Trembles, Montréal

Voyez cette
REMARQUABLE
LAMPE
Coleman
Elle s'allume instantanément

Frottez une allumette, tornez une clef et vous avez instantanément une lumière vive et gaie.
SI VOUS AVEZ DEJA UNE COLEMAN
Vous serez enchanté de ces Lampes Coleman à Allumage Instantané avec pompe à même . . . voyez-les. Il faut dans chaque foyer une Coleman pour le salon — et une autre pour la cuisine, le passage ou les chambres à coucher.
SI VOUS UTILISEZ DES LAMPES ORDINAIRES
Pourquoi ne vous modernisez-vous pas en demandant des renseignements sur la Lampe Coleman — la meilleure en son genre. Maintenant plus facile que jamais à opérer avec la nouvelle pompe à même.
Les Lampes Coleman sont sûres . . . ne peuvent renverser l'essence en basculant, ne peuvent s'emplir lorsque allumées. Résistent aux courants d'air. De belle apparence et SANS DANGER.
Arrêtez aujourd'hui chez votre marchand pour une démonstration.

Demandez par écrit dépliants illustrés gratuits montrant tous les modèles avec renseignements complets à The Coleman Lamp & Stove Company Ltd.
Dép. 622-T — 9 Davies
Toronto 8, Canada
FABRIQUEES AU CANADA
LAMPES Coleman
La façon moderne d'éclairer votre foyer!

Un rayonnant exemple d'amour du sol à Saint-Arsène

Ou les fruits d'un cours moyen d'agriculture — Chez M. Laurent Lajoie, un diplômé de 1944

Par Roland Lespérance, agronome, Service de l'Information et des Recherches.

En fin d'avril et au début de mai — important événement périodique de la vie rurale québécoise — quelque 1,000 fils de cultivateurs, élèves de nos dix-sept écoles moyennes et régionales d'agriculture, entraient en vacances et reprenaient le chemin de la ferme paternelle... Pour environ quatre cents d'entre eux c'était le retour définitif, ayant achevé les deux semestres annuels de leur cours d'études et obtenu le "diplôme de capacité agricole". Songeant à ces diplômés, à la vie professionnelle qui les attend, M. Georges-Noël Fortin, agronome-journaliste, posait dans "La Terre de Chez Nous" du 20 avril la question suivante, si opportune et aux si lointains prolongements: "Ce diplôme en agriculture, est-ce une fin ou un commencement?"

"Une fin ou un commencement?"

Interrogation lourde de sens, mais qui échappe, il va sans dire, à toute réponse d'ordre statistique... Certains diplômés, la question le suggère assez, auront forcément, faute de latitude, repris la vie routinière et sans horizons qu'ils avaient auparavant connue et dont ils ne pourront que ressentir davantage la déprimante odeur de contrainte, de médiocrité et d'ennui. Plaignons-les! Pour eux, le diplôme d'agriculture représente en effet une fin, à tout le moins l'interruption plus ou moins prolongée d'un beau rêve de vie professionnelle.

Par contre est-il non moins certain que d'autres diplômés de 1949 se seront, d'un coeur léger, remis aux travaux agricoles, dans une exaltante atmosphère d'encouragement et d'ambition. Heureux commencements, d'une importance sociale considérable, mais qui requièrent, outre la volonté et le sérieux des diplômés eux-mêmes, cette ineffable bénédiction de la Bonté Suprême; un milieu familial compréhensif, véritablement aimant et formateur.

M. Laurent Lajoie, diplômé de l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, adepte enthousiaste des travaux de la terre, photographié en plein travail au volant de son tracteur.

(Photo du Service de Ciné-photographie)

Pépinières de chefs ruraux

Le signataire a déjà rapporté le fait de plusieurs jeunes cultivateurs pour qui la réception d'un diplôme d'agriculture a réellement marqué le départ vers une vie plus intéressante, plus heureuse, plus féconde en oeuvres de toutes sortes. Il garde des visites qu'il avait l'occasion de rendre, en 1947, à un groupe d'anciens élèves de l'Ecole moyenne d'agriculture de Rimouski, un souvenir vivace, extrêmement agréable et réconfortant. Il s'est efforcé de rendre hommage à ces milieux familiaux où le jeune diplômé en agriculture, guidé si l'on veut mais non brimé, trouve la chance d'appliquer ses connaissances techniques, de prendre confiance en lui-même, de conserver le goût de l'étude, bref, de faire fructifier son héritage éducationnel et de progresser sans entraves vers une pleine maturité professionnelle.

De ces familles rurales qui sont les collaboratrices des Ecoles d'agriculture et de véritables pépinières de cultivateurs d'élite et de futurs chefs de file, il en est une encore que je demande la permission de citer, à titre d'exemple, au tableau d'honneur de l'agriculture québécolse. Ce dernier reportage de la série nous conduira cette fois à Saint-Arsène de-Rivière-du-Loup, sur la ferme "Les Hirondelles de Val Lajoie".

St-Arsène

Passé Rivière-du-Loup, en direction de l'est, Saint-Arsène est la première paroisse dans l'intérieur des terres. A vol d'oiseau, on n'y est guère à plus de cinq milles de l'estuaire du Saint-Laurent vers lequel, de terrasse en terrasse, le sol descend en pente plutôt légère. Altitude: 275 pieds. De la galerie des Lajoie, par temps clair, l'on voit pointer quelques clochers d'églises riveraines du fleuve: Cacouna, Pointe-de-Rivière-du-Loup, et, sauf erreur, l'Islet.

Mais le "bord de l'eau est à la fois proche et lointain. En ce torride après-midi de juillet qui nous conduit à Saint-Arsène, le soleil embrase l'air immobile. Nulle brise marine ici. Route plus étroite, moins fréquentée. L'incessant murmure de la mer ne se fait plus entendre. Le silence règne sur un paysage essentiellement agricole. Pâturages et champs cultivés se succèdent et, de chaque côté de ce calme rang double qui mène à la ferme des Lajoie, non loin du village de Saint-Arsène, c'est un semis dense de maisons proprettes et d'étables blanches. L'on pense, spontanément, à quelque autre rang double de la ré-

(Suite à la page 9)

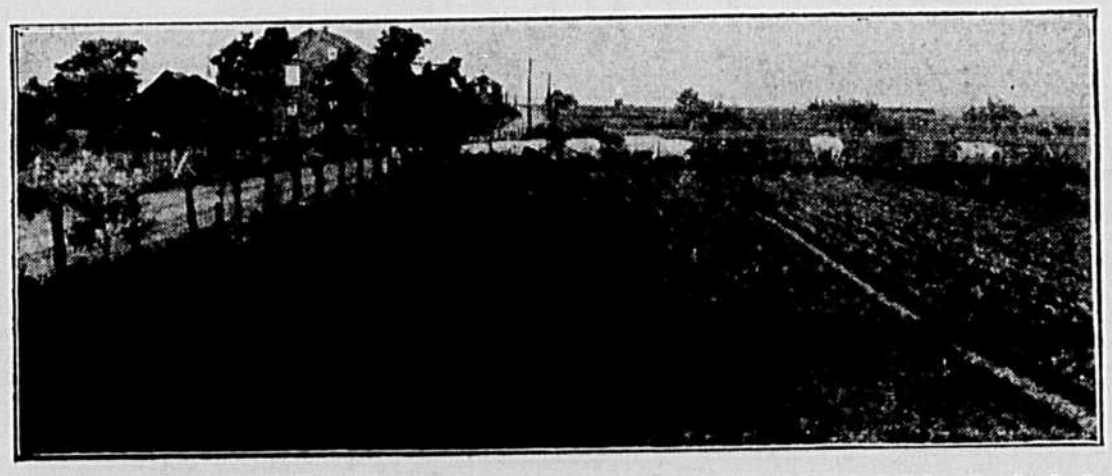

Vue prise au début de juillet du "jardin plantureux et fleuri" de Mme Joseph Lajoie. Au fond, dans l'allée de ferme, quelques unités du troupeau laitier.

(Photo du Service de Ciné-photographie)

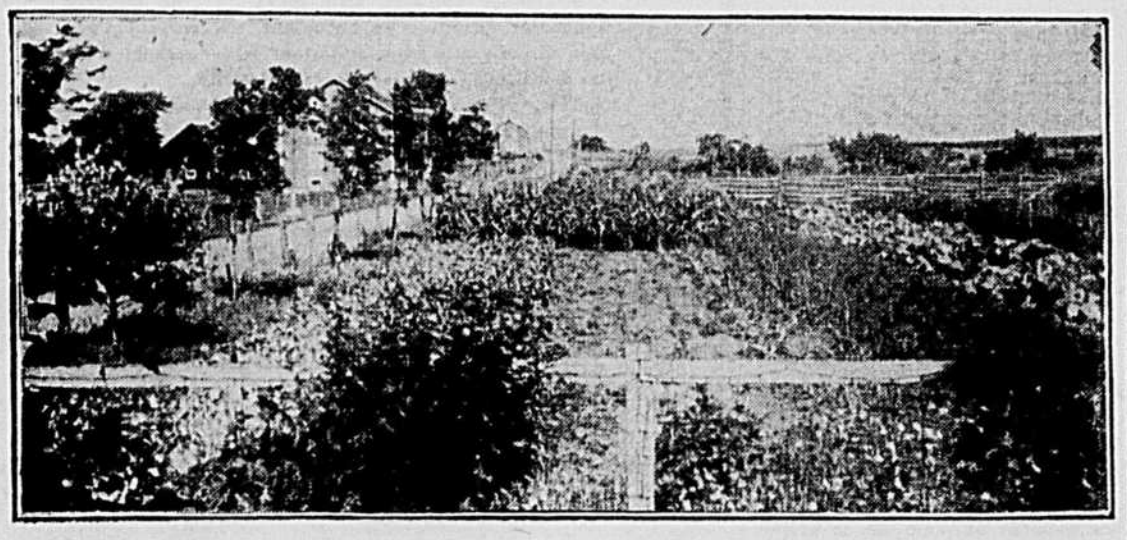

Le jardin de Mme Joseph Lajoie, photographié plus tard dans la saison.

(Photo du Service de Ciné-photographie)

Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus; les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B_1, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne craignez pas de *trop* engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai *seulement* 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

Il n'existe qu'une publication à défendre constamment et sans jamais flancher les intérêts des cultivateurs canadiens-français: c'est la "Terre de Chez Nous" qui leur appartient.

GATEAU CHIFFON AU CHOCOLAT
Robin Hood, glacé à l'orange

"Il est riche en couleur . . . riche en saveur!" — *dit Rita Martin*

"Et voici comment le préparer":

GATEAU

1 tasse d'eau chaude
½ tasse de cacao
⅞ tasse de farine Robin Hood (la farine à toutes fins employée par 4 gagnantes sur 5 dans les concours culinaires)
2 c. à thé de poudre à pâte
¼ c. à thé de soda
½ c. à thé de sel
1 tasse de sucre granulé fin
¼ tasse d'huile de maïs
3 jaunes d'oeufs
½ c. à thé de vanille
3 blancs d'oeufs
¼ c. à thé de crème de tartre

GLACE

2 c. à table de beurre
¼ c. à thé d'essence de citron
½ c. à thé de zeste d'orange râpé
2 tasses de sucre en poudre tamisé
3 c. à table de jus d'orange

Cet excellent Gâteau Chiffon au Chocolat est à la fois *attrayant, appétissant* et *savoureux.* C'est un régal toujours apprécié!

Mais il y a toutefois *une chose* à surveiller si vous voulez être *sûre de le réussir:* comme pour *toutes* vos autres pâtisseries, ne manquez pas d'employer seulement la Robin Hood—la farine *garantie* à toutes fins!

"Voici comment procéder":

GATEAU

Mélanger le cacao et l'eau chaude; laisser bouillir une minute en brassant constamment. Refroidir.
Tamiser dans un bol la farine, la poudre à pâte, le soda, le sel et le sucre.
Ajouter le sirop de cacao refroidi, l'huile de maïs, la vanille et les jaunes d'oeufs; brasser jusqu'à ce que le mélange devienne lisse.
Fouetter les blancs d'oeufs et la crème de tartre jusqu'à consistance très ferme.
Incorporer les blancs d'oeufs au mélange en pliant la pâte avec soin.
Cuire environ 50 minutes à four modéré, 350°F. dans un moule en couronne de 8" non graissé.
Suspendre le moule retourné, de manière à ce que la surface du gâteau ne touche rien; laisser refroidir.
Lorsque refroidi, recouvrir d'une glace à l'orange.

GLACE

Défaire le beurre en crème.
Ajouter l'essence de citron et le zeste d'orange.
Incorporer le sucre en poudre tamisé en alternant avec le jus d'orange.
Battre pour obtenir un mélange lisse et crémeux.
Décorer de chocolat fondu non sucré.

*Un certificat avec chaque sac vous garantit le remboursement de votre argent *plus 10%* si vous n'êtes pas entièrement satisfaite.

UN MOT DE RITA MARTIN:

"Vous avez ici une des nombreuses et excellentes recettes que le département d'Art culinaire Robin Hood met à votre disposition. Tous renseignements ou suggestions concernant la cuisson des pâtisseries vous seront fournis *gratuitement* sur demande. Vous n'avez qu'à m'écrire."

Rita Martin

directrice,
Département d'Art culinaire,
Robin Hood Flour Mills Ltd.
Québec — Montréal

Participez au grand concours ROBIN HOOD
$500.00 en prix chaque semaine
Écoutez le programme "MADAME EST SERVIE"
lun. - mer. - ven. au réseau français de Radio-Canada

Farine Robin Hood
employée par 4 gagnantes sur 5!

Un rayonnant . . .

(Suite de la page 8)

gion de Montréal, à 300 milles de là, vers l'ouest, tant l'industrie laitière imprime à de nombreuses campagnes québécoises un air de famille, de proche parenté, un caractère commun de beauté champêtre, de vie sereine et relativement prospère.

M. Laurent Lajoie

Saint-Arsène est aux confins du territoire de recrutement de l'Ecole d'agriculture de Rimouski. L'on m'a signalé que j'y trouverais un diplômé qui a pu et a su tirer pleinement parti de son cours d'études: Laurent Lajoie, fils de Joseph. Je le rejoins sur la ferme d'un co-paroissien qui a fait appel à son aide. Je l'y surprends en plein travail, au volant de son tracteur. Les circonstances ne nous permettent qu'une brève conversation, mais je comprends sans peine que ses maîtres l'aient considéré comme un élève de bonne volonté et un sujet d'avenir. C'est un homme jeune encore (vingt-cinq ans en 1947), taillé en force, plutôt volubile, donnant l'impression d'être très actif et entreprenant. Mais il est un trait qui le caractérise avant tout autre: l'amour passionné des travaux agricoles.

J'aurai l'occasion, l'été suivant, de lui rendre une plus longue visite et, cette fois, sous la conduite de ce guide enthousiaste, je devrai visiter l'exploitation des Lajoie dans tous ses coins et recoins, y constatant maintes améliorations récentes dont tout cultivateur aurait d'ailleurs raison de se montrer fier.

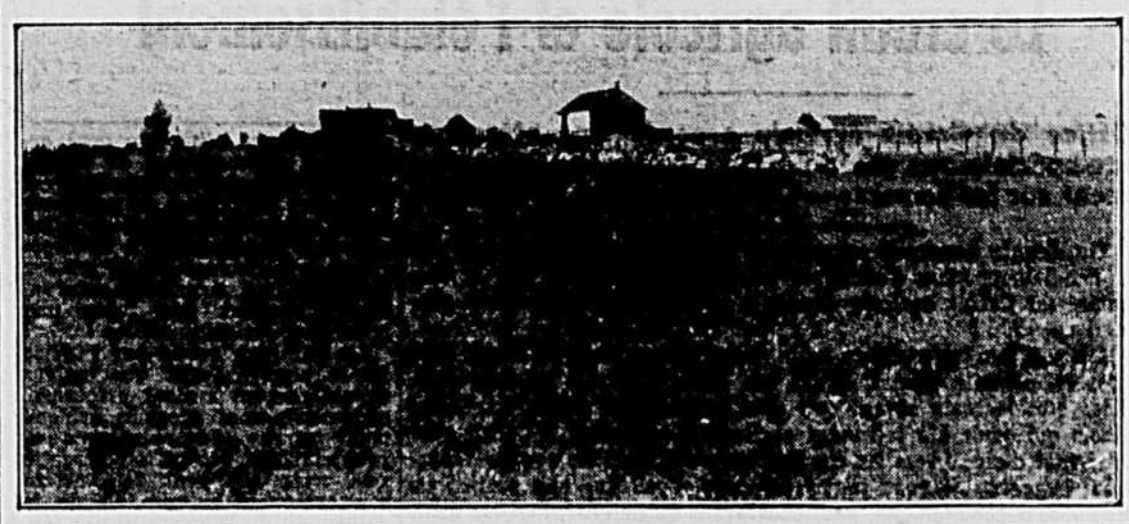

Pièce de terre adjacente aux bâtiments de ferme, chez Laurent Lajoie; excellente jeune prairie de luzerne sur sol autrefois rocheux.

(Photo du Service de Ciné-photographie)

CHARMEUSE DE BEAU CITE, jeune vache pure sang Ayrshire, de belle conformation, inscrite au livre d'Or.

(Photo du Service de Ciné-photographie)

Réalisations professionnelles

Nous n'allons pas entreprendre ici une monographie de la ferme "Val Lajoie", mais consigner seulement quelques notes significatives sur les améliorations qui, depuis six ou sept ans, ont été apportées au sol, aux récoltes et au troupeau laitier.

Le sol. — Comme beaucoup de nos compatriotes, Laurent Lajoie appartient à la famille spirituelle des Samuel Chapdelaine. C'est un faiseur de terre. Et tout moyen d'agrandir la superficie cultivable de la ferme (érochage, défrichement, drainage) reçoit son ardente attention. Je ne signalerai que ses travaux de drainage. En ces années 1942-44, où Laurent Lajoie bénéficiait de ses cours d'agriculture, à Rimouski, il restait encore beaucoup à faire pour suppléer au manque d'égouttement naturel de la ferme paternelle. Première réalisation: il creuse des fossés; il fait du labour Richard (planches bombées de 90 pieds de largeur); il utilise le bulldozer pour combler de profondes dépressions de terrain; il pose enfin, de 1943 à 1948, quelque 8,000 pieds de tuyau de drainage...

Il faut entendre notre jeune diplômé raconter ces travaux dont les résultats, si apparents et si durables, le comblent d'un bonheur sans cesse renouvelé. Par les beaux dimanches d'été, il ne connaît de plus grand plaisir, de plus intime satisfaction, que de faire lentement la visite des champs, s'arrêtant davantage aux pièces de terre basse autrefois humides, sourceuses, dont certaines absolument inutilisables, qui ont été mises en pleine valeur par son initiative et sa large part de labeur, et qui poussent aujourd'hui de belles et profitables récoltes...

Donc le sol est drainé, mais aussi amendé, fertilisé, et abondamment. En 1942, les achats se limitaient à 5 ou 6 tonnes de chaux et à 8 ou 9 tonnes d'engrais chimiques; en 1947, on aurait employé 65 tonnes de chaux et 19 tonnes d'engrais chimiques. Quant à l'engrais de ferme, on le conserve aujourd'hui à l'abri des intempéries, dans une remise de construction récente.

Les récoltes. — Les récoltes répondent à ce traitement généreux du sol et les photos plus ou moins réussies qui accompagnent le texte en disent déjà quelque chose. A la vérité, l'organisation générale de la ferme est à peu près restée la même qu'en 1942, alors que le père de Laurent, M. Joseph Lajoie, excellent cultivateur lui-même, obtenait au Concours du mérite agricole la médaille d'argent. Aujourd'hui comme alors, le plan de culture comprend deux rotations: l'une de trois ans pour la production spéciale de la pomme de terre, l'autre de quatre ans pour la production des grains et des plantes fourragères.

Les développements notables tiennent à l'intensification de certaines cultures, à l'accroissement du rendement et de la qualité de presque toutes les récoltes.

D'une part, la superficie en pommes de terre a passé de dix arpents en 1942 à vingt-deux arpents en 1948. Et il ne s'agit plus seulement de pommes de terre pour la consommation, mais aussi de la production de semences, c'est-à-dire de patates certifiées, de la catégorie Fondation A et dont on aurait vendu trois wagons en 1946 et quatre wagons en 1947.

Que de progrès, d'autre part, du côté des emblavures et des herbages! Bon an, mal an, les fourrages produits sur la ferme suffisent aujourd'hui aux besoins d'un cheptel plus nombreux qu'autrefois et combien plus productif, et sont aussi de meilleure qualité. Trèfle et luzerne poussent en abondance. Quant aux grains, l'on me dit qu'il s'en récoltait quelque 500 minots vers 1940, contre 2,200 minots en 1946. Et le rendement atteindrait en moyenne, sur un sol naturellement ingrat, une quarantaine de boisseaux à l'arpent. Résultats du drainage, du chaulage et de la fertilisation du sol (6 tonnes d'engrais chimiques sur les grains), de l'emploi de bonnes variétés de céréales et de bons mélanges de graines fourragères, etc. La fertilisation des pâturages (4 tonnes d'engrais chimiques en 1947) a aussi beaucoup contribué, indirectement, à l'accroissement de la production des grains et des fourrages...

Le troupeau laitier. — L'amélioration du troupeau laitier Ayrshire va-t-elle de pair avec celle des cultures? A prime abord, il est difficile de s'en rendre compte. C'est que, disons-le tout bonnement, les écritures (comptabilité, contrôle laitier) ne sont pas le fort de Laurent Lajoie ni, semble-t-il, des autres membres de la fa-

(Suite à la page 21)

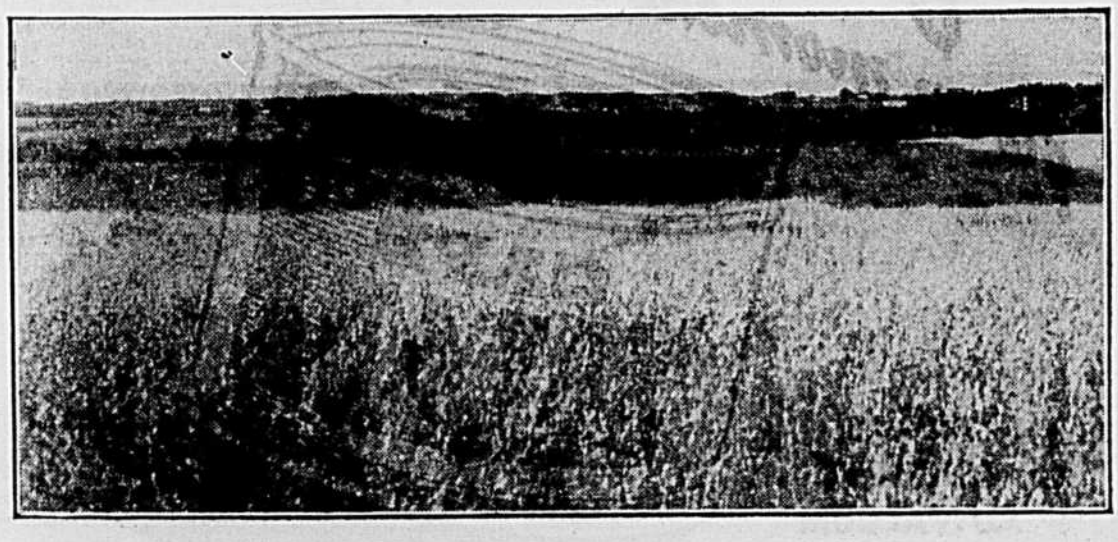

Au trécarré de la ferme "Val Lajoie". Très belles récoltes d'avoine et de pommes de terre, obtenues dans un sol sablonneux, naturellement pauvre.

(Photo du Service de Ciné-photographie)

L'Aliment le moins coûteux sur le marché

avec environ 90% de la valeur nutritive des grains

LA MELASSE PURE DE SUCRE DE CANNE

WIB

s'emploie de plus en plus par ceux qui recherchent des résultats aux plus bas prix dans l'alimentation du bétail. Vous aurez avantage de faire venir la brochure GRATUITE sur l'alimentation :

"COMMENT ALIMENTER"

Demandez-la en écrivant à :

CANADA WEST INDIES MOLASSES CO. LTD.

5400 "L" est, rue N.-Dame, Montréal

Tous les cultivateurs de la province ont reçu de grands services de l'U.C.C. et il n'y a pas d'exceptions. Plus de 40,000 cultivateurs sur 150,000 reconnaissent les services rendus en payant leur cotisation annuelle à l'U.C.C. — Que font les autres ?

Tante Lucie dit:

"NE VOUS ÉPUISEZ PAS À LAVER ET À NETTOYER — SUNLIGHT Extra-Savonneux Accomplit Toute Besogne Plus Vite!"

OUI! IL EST ENTIÈREMENT PUR!

LES MÉNAGÈRES, de tous les âges, sont toutes d'accord que Sunlight extra-savonneux facilite tous les travaux de ménage. Le linge devient plus propre, plus frais que jamais. Planchers, boiseries, tout brille. Constatez par vous-même ces résultats merveilleux. Procurez-vous du Sunlight, savon Soleil, aujourd'hui.

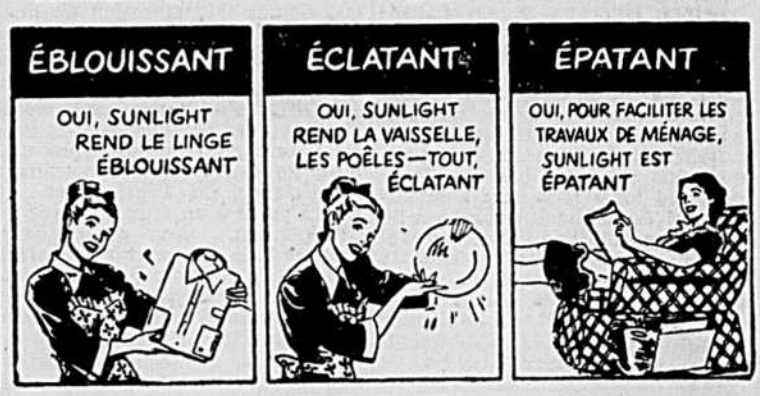

Un grand nombre de nos paroisses rurales souhaitent voir naître chez elles une industrie, petite ou moyenne, qui pourrait occuper un bon nombre de jeunes gens et de jeunes filles et intensifier l'activité économique de la paroisse. A cette fin plusieurs d'entre elles forment certains comités dont le but assigné est de rencontrer les industriels des grandes villes et de les amener à établir leur usine dans la paroisse.

Nous n'avons pas l'intention de blâmer cette façon d'agir, car elle peut, certes, obtenir d'excellents résultats. Elle comporte, cependant, un grave danger lorsque les industriels auxquels on facilite l'entrée chez nous sont des Anglo-protestants ou des Juifs. Pourquoi ne verrait-on pas plutôt à ce que nos paroisses se préparent elles-mêmes les hommes compétents dont elles ont besoin pour assurer leur vie économique normale et organiser dans ses propres cadres les différents services scientifiques ou techniques dont ses citoyens ne peuvent pas se dispenser?

L'idée n'est pas neuve, mais quelles sont les paroisses qui l'ont déjà au moins partiellement réalisée? Quelles sont les paroisses qui ont accepté de financer les études en médecine d'un de leurs fils pour, ensuite, reprendre ce jeune médecin au service de la paroisse? Quelles sont les paroisses agricoles qui ont eu l'initiative de se préparer pour elles-mêmes un bon agronome qui, après ses études, est revenu s'établir dans la paroisse au service de toute la population agricole? Quelles sont les paroisses qui ont préparé un bon comptable susceptible de servir la communauté paroissiale à la coopérative, à la caisse populaire, au conseil municipal et partout où la chose est requise? Combien de paroisses ont pensé qu'il serait commode pour tous les paroissiens d'avoir à leur service régulier un menuisier, un cordonnier, un forgeron, un ferblantier, un mécanicien, un plombier, un maçon, un boulanger et combien d'autres hommes de métier? Même un dentiste et un pharmacien pourraient assez facilement se tenir au service de trois ou quatre paroisses.

Ceux qui habitent des paroisses centenaires — et elles sont nombreuses — peuvent jeter un regard sur le passé et ils constateront que de telles initiatives n'ont jamais été prises. Pourquoi? Sont-elles impossibles ou trop coûteuses? Chose certaine, elles permettraient à plusieurs jeunes d'assurer leur avenir, et de mener une vie utile au service de la paroisse qui les a vus naître et où ils ont grandi. D'autre part, la paroisse recevrait des services précieux de ce jeune homme qu'elle aurait formé, car ce serait pour lui le paiement d'une dette de reconnaissance. Ne serait-ce pas là une excellente façon d'établir les jeunes ruraux que la Providence a doués de qualités particulières?

J.-Alphonse LAPOINTE,
secrétaire.

Le crédit agricole et l'établissement

L'Office du Crédit agricole accorde une attention toute spéciale aux prêts demandés pour fin d'établissement sur les fermes — Ce qu'en disent les chiffres

On discute beaucoup en certains milieux de l'établissement des fils. Est-il inopportun d'examiner ce qui s'est accompli par le truchement du Crédit agricole depuis la création de l'organisme provincial en 1936?

On sait que les premiers prêts furent consentis le 20 mars 1937 et depuis, d'année en année, les cas d'établissement se sont multipliés. Nos lecteurs savent que dans la première phase du Crédit agricole qui avait été tellement réclamé par l'U.C.C., l'Office s'est tourné tout d'abord vers les cas de concordat, vers les cas de dépossession urgents. Si nous jetons un coup d'oeil sur une statistique que l'on nous communique, nous constatons qu'en 1937, l'Office avait consenti des prêts pour $15,000,000.00, et sur ce nombre, 331 étaient des cas d'établissement.

Nous publions plus bas un tableau montrant le nombre de cas d'établissement effectués chaque année par l'Office du crédit agricole :

Années	Nombre de prêts
1937	331
1938	671
1939	900
1940	490
1941	541
1942	341
1943	224
1944	501
1945	652
1946	892
1947	1,163
1948	1,395
TOTAL :	8,101

Si nous prenons cette statistique depuis l'inauguration du crédit agricole, nous constatons que pour les années 1937 à 1948 inclusivement, 8,101 cas d'établissement ont été effectués pour un total de $21,172,075. On voudra bien noter que le nombre des cas d'établissement à tendance à s'accroiître continuellement. On remarquera, par exemple, que l'Office a déboursé en 1948, 1,380 prêts d'établissements représentant un montant de $4,195,400.00. Le pourcentage des cas d'établissements en 1948 a atteint 64% de l'ensemble des prêts accordés. Cette proportion sera vraisemblablement dépassée en 1949. Chaque année, depuis cinq ans, l'Office du crédit agricole engage une nouvelle somme de $5,000,000.00. Au moment où nous obtenons ces chiffres, l'Office peut déclarer qu'une somme de $70,000,000.00 a été prêté aux cultivateurs depuis l'octroi du premier prêt en 1937. Nos lecteurs savent que les emprunteurs de l'Office du crédit agricole ont non seulement payé régulièrement leur dû mais ils ont versé en plus de ces versements, une somme de $12,631,860.60. L'Office ne devait donc plus à la province, au 30 septembre 1949, qu'une somme de $45,475,000.00. Ces prêts n'ont entraîné pour l'Office que des pertes infinitésimales. C'est ainsi, par exemple, que depuis l'inauguration de l'Office au 31 décembre dernier, une somme qui ne se chiffre qu'à $270.59 a été perdue.

L'Office s'est tourné avec sollicitude en ces récentes années vers les jeunes gens mariés ayant une mise de fonds initiale, possédant l'expérience de l'agriculture, et leur a prêté à un taux d'intérêt de 2½% l'an. Ces emprunteurs avaient 39½ ans pour rembourser le capital emprunté. Ils avaient par contre le privilège de rembourser sans indemnité n'importe quelle somme en tout temps et ils l'ont fait, comme nos lecteurs peuvent s'en rendre compte par les chiffres publiés plus haut. L'Office a également traité d'une façon spéciale le cas des requérants-emprunteurs ayant terminé leurs études aux Ecoles Moyennes d'Agriculture et qui convoitaient des terres d'un prix raisonnable. Chaque fois que l'Office a eu à traiter de ces cas d'établissement, la plus grande attention a été accordée aux cas soumis: les terres ont été vues, les emprunteurs questionnés et une solution équitable a été trouvée.

On conviendra par ces chiffres que si l'Office du crédit agricole au début, pendant un certain temps, et encore aujourd'hui, fournit le capital hypothécaire à bas taux essentiel, cet Office aujourd'hui tourne ses efforts surtout vers les cas d'établissement. On peut donc établir que depuis 1937 au 31 décembre 1948, plus de 33% des prêts consentis au cours de cette période de douze années ont servi à de nouveaux établissements. Ainsi que nous le notions il y a un moment, le pourcentage des cas d'établissement tend à s'accroître et la majeure partie des subsides accordés à l'Office du crédit agricole va maintenant vers l'établissement des fils. En ce domaine comme en d'autres, il faut bien faire entendre que l'Etat provincial comme n'importe quel organisme prêteur exige du requérant une mise de fonds réelle. C'est là mesure de justice, de prudence et de saine administration. Aller plus loin serait mettre à la disposition de personnes des terres sur lesquelles les requérants-emprunteurs n'auraient pas fourni une mise de fonds raisonnable.

La politique suivie par l'Office fut toujours à l'effet que les cas d'établissement avaient préséance, mais seuls sont acceptés évidemment les cas de requérants-emprunteurs qui offrent en garantie une terre qui peut faire vivre son exploitant du produit de la culture ou de l'élevage et qui contribuent eux-mêmes d'une mise de fonds initiale raisonnable. Si on considère que l'Office ne consent pas de prêts supérieurs à $6,000 et que toutes les dettes du requérant-emprunteur doivent être payées du produit de l'emprunt, il n'est donc pas vrai de dire que l'Office

(Suite à la page 22)

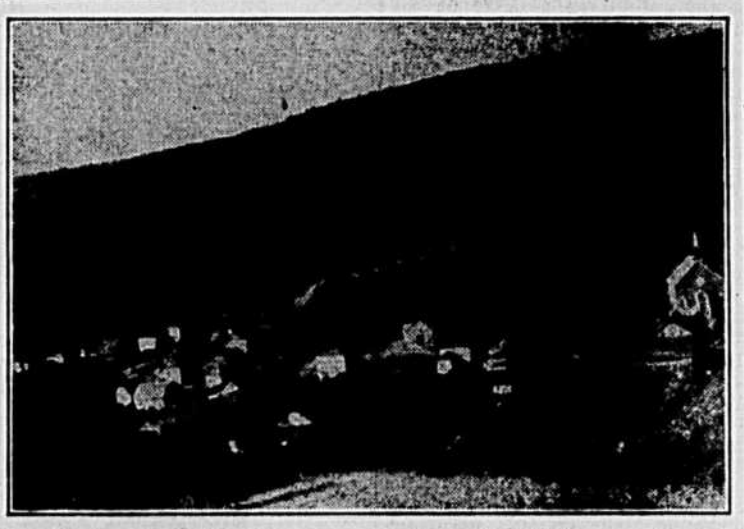

Le village rural, où tous les rangs aboutissent par de bons ou de mauvais, point central des établissements agricoles. En l'occurence, le village de la jeune paroisse de St-René-Goupil, Matane.

Le bel essor...

(Suite de la page 24)

jeunes étaient intéressés à leurs animaux et aux précieux conseils qu'on leur donnait. Les membres actuels du Cercle des jeunes sont une promesse pour l'avenir agricole de Saint-Lambert.

L'avenir

Les citoyens de St-Lambert, fiers de leurs succès, n'ont pas l'intention de dormir sur leurs lauriers. Heureux de vivre convenablement en cultivant un sol fertile, ils aimeraient que d'autres puissent jouir du même bonheur. La paroisse de St-Lambert compte encore au moins cinquante lots disponibles. De ce nombre il faut en garder quelques-uns pour les besoins de la paroisse mais il y aurait certainement de la place pour 25 à 30 nouvelles familles. Avec un sol fertile, des citoyens intelligents et un curé comme M. l'abbé A. Beaucage, il n'y a aucun doute que Saint-Lambert va continuer à se développer très rapidement.

Dominique LEMAY,
agronome et propagandiste.

CE SOIR...
Soulagez les Souffrances de Son Rhume
pendant qu'elle dort

Quand vous lui frictionnez, au coucher, sa gorge irritée par le rhume, sa poitrine et son dos, avec du VapoRub réchauffant, il commence à agir rapidement. Et *tandis qu'elle dort*, l'action calmante spéciale du VapoRub continue pendant des heures. Souvent, au réveil, les pires souffrances du rhume sont soulagées. Essayez-en ce soir!
VICKS VAPORUB

Vous pouvez communiquer avec l'U.C.F. en adressant : L'Union catholique des Fermières, 6240, rue des Ecores, Montréal. Le numéro de téléphone est TA. 1940.

Pour embellir l'épiderme
le pain géant de PALMOLIVE ULTRA-DOUX

LE BAIN VOUS DETEND LA DOUCHE VOUS RAFRAÎCHIT

Lorsque la fatigue vous accable, plongez-vous dans un bon bain Palmolive. Couvrez tout votre être de la mousse Palmolive qui est *ultra-douce*. Paressez dans la baignoire et laissez ce bain Palmolive vous calmer les nerfs, vous détendre les muscles. Si vous devez vous remettre à la tâche, quelques secondes sous une douche cinglante . . . et, grâce au pain géant de savon Palmolive, vous en sortirez complètement rafraîchie! Pour le bain comme pour la douche, vous aimerez le PAIN GÉANT, *ultra-gros, ultra-doux* de Palmolive!

Une douceur incomparable!
Un nouvel arôme exotique!
Des montagnes de mousse bienfaisante!
Si ferme et si durable!

Pour Plus De Charme **LE PAIN GEANT DE PALMOLIVE**

aussi ***frais*** *qu'au moment de l'empaquetage!*

ARÔME CONSERVÉ AU VACUUM

Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières

"La grâce sanctifiante"

III—Ce que vaut un degré de grâce

Par le Rév. Père Léon Lebel, S.J., aumônier général de l'U.C.C. et de l'U. C.F.

Nous avons affirmé que nous pouvons, au cours de la vie présente, augmenter facilement notre grâce sanctifiante et que le plus petit degré de celle-ci vaut plus que tout l'or du monde et que les richesses de la terre.

Il n'est pas difficile de saisir l'évidence de cette dernière vérité. En effet, toue degré de grâce sanctifiante augmente d'un degré notre bonheur éternel. Or il est certain que le moindre degré de bonheur éternel l'emporte sur tous les bonheurs réunis de la vie présente.

Supposez, en effet, que vous possédez légitimement une fortune d'un milliard de dollars et que Dieu vous accorde la faveur d'en jouir pendant un siècle. Avec cette somme fabuleuse vous pourriez vous procurer une quantité incalculable de satisfaction, de plaisir, de joie et de bonheur de toutes sortes pour vous et pour les autres. Mettons ensemble tous ces bonheurs et toutes ces joies; bien plus ajoutons ensemble toutes les joies et tous les bonheurs dont on joui tous les coeurs des hommes depuis le commencement du monde et mettons tout ce bonheur dans un même coeur: il semble bien que ce coeur va éclater sous la pression de la félécité dont il serait rempli. Cependant cette somme immense de bonheur ne serait encore qu'un bonheur humain, un bonheur de créature.

Or, le premier instant de bonheur dont jouit le petit enfant qui meurt après son Baptême, qui n'a qu'un degré de grâce et de bonheur, puisqu'il n'a reçu qu'un sacrement, est un bonheur d'ordre divin, un bonheur infini, le bonheur de Dieu même; et après ce premier instant, il y en a un second, puis un troisième et cela durera toujours, sans qu'il n'y ait jamais de fin. Ce bonheur de Dieu est tellement grand qu'il nous est impossible de l'imaginer, de nous en faire une idée, il n'est pas moins vrai que l'on peut affirmer que le moindre degré de bonheur éternel l'emporte incomparablement sur toutes les richesses et tous les bonheurs réunis de cette vie.

Et nous pouvons chaque jour et à chaque instant du jour acquérir cette augmentation de grâce qui a plus de valeur que les plus fantastiques trésor dont nous pourrions rêver.

QUESTIONNAIRE

1—Peut-on comparer un degré de bonheur éternel avec les bonheurs de la terre? 2—Peut-on imaginer la grandeur du bonheur éternel? 3—Est-ce que les richesses, même les plus fabuleuses, peuvent se comparer avec un degré de bonheur dû à la grâce sanctifiante?

Autre cercle

L'Union Catholique des Fermières annonce la formation d'un cercle à St-Charles-sur-Richelieu dans le diocèse de St-Hyacinthe. Elle accueille avec bonheur en ses rangs ces nouvelles et vaillantes recrues.

Les cloisons s'atténuent

Le plus souvent, quand on parle de la question sociale, on pense presque uniquement à la question ouvrière. Les autres milieux pourtant n'échappent pas aux transformations du monde présent, ni aux problèmes qui s'ensuivent, d'autant plus que les cloisons s'atténuent de jour en jour entre les villes et les campagnes, les régions industrielles et les régions agricoles.

Pour les mauvais jours

Qui ne connaît ces jours où tout va si mal que volontiers nous abdiquerions devant tous ces devoirs qui nous écrasent. Abattement physique et intérieur, tout semble au-dessus de nos forces, la moindre contrarjété atteint le coeur, tourmente l'imagination; tous les secours, qu'ils viennent de l'amour ou de l'amitié, nous sont retirés par les circonstances. Il n'y a plus rien d'intéressant au foyer, dans le travail. Les tâches entreprises avec enthousiasme restent inachevées parce que nous manquons de la volonté nécessaire pour les terminer, nous les abandonnons, le plus souvent, au moment où elles deviendraient captivantes.

De ces mauvais jours appesantis par les épreuves accumulées comme ces nuages lourds de neige et de froid qui sillonnent les cieIs d'automne, pas une âme en est préservée et les mamans, plus que d'autres, sans doute, en rencontrent et doivent lutter contre la dépression qu'ils entraînent inévitablement. La multiplicité des devoirs suppose plus d'efforts et plus de croix et si, à ces heures, les mamans ouvrent la bouche, toujours elles redisent la même plainte: "Je n'ai plus de courage!..."

Mais voici qu'une jeune femme, traversant un de ces jours redoutables et qui sentait crouler en elle sa résistance physique et morale, ouvre l'*Imitation de Jésus-Christ*, ce petit livre qui renferme toute la Sagesse, à petites doses, pour les ignorants comme pour les savants, pour les âmes de bonne volonté, qu'elles soient dans la plaine ou en route vers les sommets de la perfection. L'épouse et la jeune maman saisit son petit livre de chevet, prend le temps de s'asseoir quelques minutes et l'ouvre au hasard. Son regard tombe tout juste sur ce conseil: "Ne s'avouer jamais à soi-même qu'on a perdu courage: la vraie force est en nous. Mettez votre coeur tout entier à tout ce que vous faites..."

Réfléchir sur ces mots durant cinq minutes commence déjà à répandre une ombre de calme sur tout l'être, vraiment ça va moins mal, la situation s'éclaircit, des trouées de lumière percent les nuages; le mal n'est pas si grave qu'il paraissait et la jeune femme se répète jusqu'à parfaite conviction: "J'en ai encore du courage, ou, rien ne m'enlèvera le courage!" Et de fait, cette femme, abattue tout à l'heure, prête à toutes les abdications, se sent plus valeureuse, capable de lutter contre les circonstances pénibles, difficiles. Afin d'oublier son mal, elle s'acharne à la tâche, concentre sur elle ses énergies, son application; il n'y a pas de petites besognes qui ne méritent une part du coeur puisque toutes convergent vers des êtres chers.

La jeune femme, fidèle au conseil de l'*Imitation*, met son coeur entier à ce qu'elle fait, ne laissant pas une entrée libre à l'évagation, à ces rêveries morbides de l'imagination qui affaiblissent toutes les puissances de l'âme; elle met du coeur à l'action, malgré les dégoûts, les fatigues, la maladie, les grandes et légères contrariétés: "Du courage, j'en aurai envers et contre tout!"

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

La famille de M. J.-Adélard Guay, le concurrent classé troisième cette année au concours du Mérite agricole (section de la médaille d'or). — Debout: M. et Mme Guay; assis: M. Adélard Guay, fils, géront de la Coopérative de St-Léon-le-Grand (Matapédia), et trois des filles qui habitent encore la maison paternelle.

Le congrès d'Action catholique du diocèse de Montréal

par Marie-Ange BOUCHARD

Comme membre de l'Union catholique des fermières, j'assistais, dimanche après-midi, le 30 octobre, au congrès d'Action catholique du diocèse de Montréal, tenu à l'Auditorium de l'Université de Montréal.

Après le salut solennel du Saint Sacrement, présidé par Son Excellence Mgr Charbonneau, Mme Willie Major lut un rapport magistral sur les activités des différents groupes d'Action catholique durant l'année écoulée. Ce fut une synthèse des réalisations des divers mouvements au service d'une "mystique centrée sur les besoins du milieu".

Les Jeunesses, étudiante, agricole, ouvrière, indépendante avaient inspiré leur apostolat de leur préoccupation commune: la préparation de l'avenir. Chaque groupement ayant étudié le problème sous un aspect différent, le rapport nous révéla que la J.E.C. a considéré le devoir d'état comme moyen d'arriver à la sainteté; la J.A.C. a cherché comment faire revivre l'amour de la terre; la J.O.C. a sondé les rouages du syndicalisme et la J.O.C.F. a contemplé le rôle et la dignité de la jeune fille au foyer.

Le Service de préparation au mariage, riche d'une expérience de 6 ans, a instruit, l'an dernier, 3,000 fiancés sur les aspects physiologiques, psychologiques, humains, religieux, légaux, etc., de l'état qu'ils ont choisi.

Le Service des loisirs, établi dans 106 paroisses, vise à récréer d'une façon saine et à former des chefs d'Action catholique et sociale.

Le Service d'éducation familiale, organisé dans 25 paroisses, donne chaque mois une conférence suivie d'un forum.

Quarante institutions recevant des jeunes filles, ont bénéficié du Service de préparation à la vie. Quarante-six conférencières recrutées par les Amicales chez les anciennes élèves, ont fait part de leur précieuse expérience aux grandes élèves de ces couvents.

Le Conseil du film apprécie les nouvelles pellicules et en donne la cote morale à tous les

(Suite à la page 23)

Les résultats d'un concours

Les gagnantes du concours de courtes pointes organisé par l'Union catholique des fermières

Quelques jours se sont écoulés depuis le Congrès. Cette année les fermières présentes, soit dit en passant très nombreuses, ont pu constater la réussite d'un concours de courte pointes organisé, au sein de nos cercles de l'Union catholique des Fermières.

L'heureuse gagnante est Mlle Lucille Désilets de St-Grégoire de Nicolet. Deuxième prix: Mlle Gilberte Guilbeault, de Mascouche (Joliette). Le troisième prix tiré parmi toutes les participantes fut alloué à Mlle Edna Brin, de Saint-Damase (St-Hyacinthe).

Maintenant nous voulons mentionner tout spécialement les personnes suivantes:

Mme Conrad Girouard, de Saint-Barnabé-sud; Mme Timothé Blanchard, de Ste-Angèle; Mme Louis Chabot, de St-Denis, (Richelieu); Mlle Béatrice Loiselle, de St-Angèle; Mlle Rita Huard, de St-Denis-sur-Richelieu; Mme Sylvio Saint-Pierre, Chicoutimi; Mme Raoul Tremblay, St-Jérôme; Mme Henri Lord, Ste-Marie Salomé; Mme Wilfrod Laporte, St-Lin; Mme Antonio Johnson, Ste-Marie (Salo.); Mme Narcisse Gaudet, Ste-Marie (Salo.); Mme Ubald Auger, Ste-Marie (Sal.); Mme Alfred Lachance, Warwick; Mlle Albertine Bourque, Nicolet; Mme André Blais, Warwick; Mlle Edith Beauclair, Ste-Monique; Mme Jos Proulx, St-Pie-Guire; Mme J. Girouac, Warwick, Mme Euphémure, Et-Rosaire; Mme C. Quirion, Gracefield; Mme Jos Beaule, Ste-Cécile; Mme Victor Proulx, Sainte-Marie D'Ely; Mlle Juliette Guérin, St-Isidore de Laprairie; Mme Ange Aimé Nadeau (Beauce). Ensuite Mme Jos Jacques Mlle Alexina Lépine etMme Adrien Deschênes dont nous ignorons les adresses.

Nous avons reçu 1200 échantillons de valeur remarquable. Nous ne pouvons mentionner qu'un petit nombre de participantes. A toutes, nos remerciements.

Le Secrétariat général.

MUFFINS AU MINCEMEAT

Rien à défaire en crème. Pas d'oeufs à battre. Mais un seul mélange . . . d'après cette nouvelle recette-éclair de Kellogg.

1 tasse d'All-Bran Kellogg
¾ tasse de lait
1 tasse de mincemeat préparé
1 tasse de farine tamisée
3 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
¼ tasse de sucre ou de sirop de maïs
1 oeuf
2 c. à soupe de shortening mou

1. Mélangez All-Bran, lait et mincemeat dans un bol.
2. Tamisez ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel dans ce même bol. Ajoutez le sucre ou le sirop de maïs, l'oeuf et le shortening. Ne tournez que *jusqu'à ce que le tout soit bien mélangé.*
3. Remplissez aux ⅔ des moules à muffins graissés—préalablement réchauffés. Faites cuire à four modérément chaud (400°F.) environ 25 minutes. Voilà 12 muffins délicieux!

La céréale laxative naturelle la plus célèbre au Canada—pour compléter l'alimentation pauvre en résidus. Essayez-en un bol aujourd'hui même!

Kellogg's ALL-BRAN

VOS NERFS VOUS JOUENT-ILS DES TOURS?

Si vous "*sursautez*" en entendant un bruit subit . . . ou êtes dans un tel état de nervosité que vous cherchez querelle aux gens sans le vouloir . . . *prenez garde!* Vos réserves d'*énergie nerveuse* sont peut-être épuisées . . . et votre corps a besoin d'aide!

Il vous faut alors un bon tonique comme la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs . . . pour vous aider à prendre des forces et à *reposer convenablement la nuit.* Vous constaterez le bien que vous feront la Vitamine B1, le fer et les autres sels minéraux essentiels que ce tonique éprouvé contient! Ce remède a fait ses preuves depuis plus de 50 ans. Des milliers de Canadiens *reposent mieux, mangent mieux, se sentent mieux*—oui, et *paraissent mieux* aussi!—après avoir pris de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs.

Donc, si l'inquiétude ou le rythme de la vie moderne vous détraque les nerfs—achetez de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs aujourd'hui. Le nom "Dr. Chase" est votre guide. Le "grand format" est le plus économique. 12F

Faites de l'argent dans vos heures de loisirs grâce à une
MACHINE A TRICOTER
"Auto Knitter"
La véritable machine à tricoter "Auto Knitter" vendue avec deux cylindres au choix: 60, 72, 80 ou 100 aiguilles. En usage dans des milliers de familles. Compagnie existant depuis plus de 30 ans. Livraison immédiate.
ASSORTIMENT COMPLET DE LAINE
Auto Knitters & Hosiery Ltd.
Autrefois de Toronto, maintenant à l'adresse
Boîte 130, Station R, Dépt T, Montréal.

GAGNEZ FACILEMENT DE SUPERBES PRIMES EN VENDANT NOS BELLES CARTES NOËL ET BONNE ANNÉE

Gratis
• CAMERA
• COUTELLERIE
• GRILLE-PAIN
• PLUME ET CRAYON

C'EST FACILE, MALLEZ LE COUPON ET VOUS RECEVREZ UN BEL ASSORTIMENT DE $7.98 DE CARTES. RIEN A DEBOURSER. VOUS PAYEZ APRES LA VENTE ET NOUS VOUS RETOURNONS ALORS LA PRIME DESIREE.

26 BELLES PRIMES A VOTRE CHOIX

MALLEZ CE COUPON — Rien à DÉBOURSER

VEUILLEZ M'EXPEDIER UN ASSORTIMENT DE $7.98 DE CARTES POUR VENDRE ET LE CATALOGUE DE CADEAUX GRATUITS.

NOM .....
ADRESSE .....

Adressez à PRIMES DE LUXE ENR. NEUVILLE P.QUE.

Beauté Durable

Avec la Poudre Faciale NATURELLE Cashmere Bouquet

: : : lisse comme du velours : : : délicatement parfumée . . : parfaitement mélangée . . . la Poudre Faciale NATURELLE Cashmere Bouquet tient pendant des heures, vous donnant cet air vif et naturel. La Poudre Faciale NATURELLE Cashmere Bouquet contient de la Lanoline. Prix 50c —à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques et de beauté.

Cashmere Bouquet
POUDRE FACIALE P-149F
POUR CET AIR VIF ET NATUREL

Vous pouvez communiquer avec l'U.C.F. en adressant : L'Union catholique des Fermières, 6240, rue des Ecores, Montréal. Le numéro de téléphone est TA. 1940.

Vicks Inhaler

DÉGAGE LE NEZ BOUCHÉ PAR UN RHUME EN UN CLIN D'OEIL!

Employez-le dès que nécessaire.

IL SUFFIT DE 10 SECONDES, UNE FOIS PAR SEMAINE, AVEC LA LESSIVE GILLETT!

Le contenu s'en va! L'odeur part! Vos privés sont frais, propres, salubres. Voilà ce qui se produit quand vous y saupoudrez une demi-tasse de lessive Gillett. Faites-le une fois par semaine — ça ne prend que 10 secondes et coûte moins de 5 sous! La lessive Gillett débouche aussi les conduites obstruées, dissout la graisse, et allège les travaux du ménage et l'entretien de la ferme.

Ménagez votre argent, votre temps, vos forces — procurez-vous la lessive Gillett.

Avec Gillett, on fait du savon qui revient à moins de 1c la brique. Se vend en format régulier, et en format économique de 5 livres

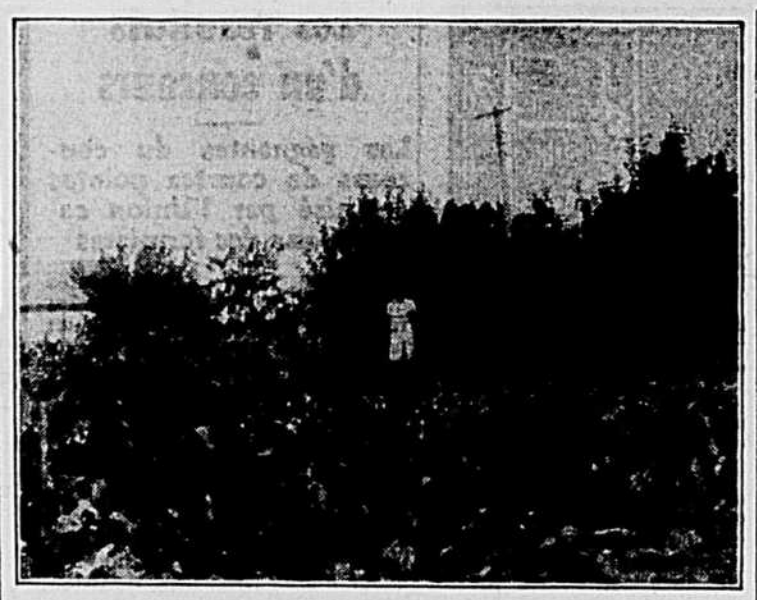

Une fermière méritante en son magnifique jardin, l'un des plus beaux de la région, dit-on : Mme J.-Adélard Guay, épouse du concurrent classé troisième au concours 1949 du Mérite agricole, (section de la Médaille d'or), (La "Terre de Chez Nous" publiera la semaine prochaine un reportage de M. F. Fleury sur la ferme de M. Guay).

L'Union Catholique des Fermières

En marge du congrès général

I — Perspectives d'avenir réconfortantes

Par le Révérend Père Léon LEBEL, S.J., aumônier général de l'U.C.F.

La journée du 20 octobre restera dans ma mémoire comme une des plus belles et des plus heureuses. Depuis 20 ans, j'ai eu l'occasion, comme aumônier général de l'U.C.C. et de l'U.C.F., d'assister à plus de deux cents congrès dans toutes les régions de la province; j'ai rarement éprouvé plus de plaisir et de satisfaction qu'au dernier congrès général de l'U.C.F.

Trois choses m'ont plus particulièrement impressionné.

C'est d'abord la belle physionomie du congrès. La salle était pleine à craquer; tous les visages étaient épanouis et la journée entière se passa dans une atmosphère de bonne humeur et de charité la plus exquise. Il était évident que toutes les congressistes étaient des femmes habituées à penser aux autres et à se dévouer pour le bonheur des autres. Le souci constant qu'elles ont manifesté de faciliter à tous la pratique de la vertu et de diffuser dans les centres ruraux la doctrine sociale de l'Eglise montre que le bonheur qu'elles ambitionnent de procurer aux autres n'est pas seulement celui de la vie présente, mais surtout celui de la vie éternelle. D'ailleurs, il aurait suffi de voir l'attention et la piété avec lesquelles elles ont suivi, à la fin de la messe, l'acte de Consécration de leur association au Coeur Sacré de Jésus et au Coeur Immaculé de Marie, pour se convaincre que les congressistes présentes étaient des catholiques ferventes, remplies de charité envers Dieu et le prochain.

En second lieu, j'ai été très favorablement impressionné par la teneur générale des résolutions adoptées par le congrès. Décidément, les membres de l'Union Catholique des Fermières sont ou, du moins, elles ambitionnent d'être des "femmes fortes". Pour améliorer les conditions économiques et sociales de la classe qu'elles représentent, elles ne se tournent pas vers l'Etat ou vers les autres groupements pour leur demander de tout faire et de payer pour tout. Elles comptent d'abord et surtout sur elles-mêmes, sur leur association, sur l'entraide et sur l'action collective.

Les résolutions étaient au nombre de treize, dont quelques-unes se subdivisent en quelques articles. Or, sur ces treize résolutions, *huit* s'adressent à l'association elle-même. Ce sont des voeux par lesquels le congrès recommande, soit au bureau central de direction, soit aux unions diocésaines, soit aux cercles locaux et aux membres, d'étudier certains problèmes urgents ou de travailler à la création de services nécessaires au bien-être général des centres ruraux. Les cinq autres résolutions s'adressent à nos gouvernements fédéral et provincial, ainsi qu'à d'autres groupements publics; on y réclame des mesures pour réprimer certains abus, pour faciliter l'observation de la morale, pour améliorer l'instruction dans les centres ruraux, etc.

Et pas une seule demande d'octroi, ni pour l'association, ni pour qui que ce soit!!

La seule résolution où il soit question de demande d'argent est celle qui concerne l'organisation d'un *prêt* pour l'amélioration des maisons rurales. D'ailleurs, il ne s'agit pas nécessairement d'un prêt demandé à l'Etat. En effet, le congrès se contente de demander aux membres de l'U.C.F. "d'étudier la possibilité d'apporter un complément à la loi du Crédit agricole à l'effet de pouvoir offrir aux foyers qui le désirent la possibilité d'emprunter pour la restauration et l'amélioration des maisons rurales". Ce complément peut être fourni par d'autres organismes de crédit que celui de l'Etat.

Il ressort donc de la teneur des résolutions du congrès que les membres de l'U.C.F. n'ont pas une mentalité de quémandeuses et l'on ne saurait trop les féliciter du dévouement et du courage qu'elles ont déployés pour assurer jusqu'ici le développement de leur association.

Car ce qui m'a particulièrement frappé, en troisième lieu, ce sont les progrès surprenants accomplis par nos unions diocésaines. L'U.C.F. n'existe que depuis cinq ans et la moitié de nos organisations diocésaines ont moins de trois ans d'existence. Or, la plupart de ces groupements, avec des ressources insignifiantes, ont réussi, pendant ce court laps de temps, à mettre sur pied plusieurs services d'une grande utilité pour leurs cercles locaux et pour leurs membres. Je me contente de signaler, dans le présent article, l'organisation d'un service d'institutrices en Arts domestiques.

L'on sait que les cercles de l'U.C.F., comme tous les autres groupements féminins, ont le droit de réclamer les services des techniciens de l'Etat. Malheureusement, la grande majorité de nos cercles n'ont pu jusqu'ici obtenir l'aide qu'ils ont demandée, car le département des Arts domestiques n'a qu'une poignée de techniciens à mettre à la disposition du millier d'organismes paroissiaux qui, chaque année, réclament des cours pour leurs membres.

Devant cette situation, nos unions diocésaines ont entrepris d'organiser leur propre service d'institutrices et de techniciennes pour leurs cercles. Déjà dix techniciennes, expertes en divers genres de travaux, sont actuellement à la disposition de nos cercles. Nous prévoyons qu'avant cinq autres années, l'U.C.F. aura réussi à mettre sur pied une organisation d'institutrices en Arts domestiques qui pourra suffire à tous les besoins de nos cercles.

C'est une preuve nouvelle que les sociologues ont raison d'affirmer que les associations autonomes, qui ne comptent que sur elles-mêmes et sur le dévouement de leurs membres, sont le moyen le plus efficace de promouvoir les intérêts des différentes classes de la société.

Dans un prochain article, nous essaierons de tirer les leçons pratiques qui se dégagent du congrès au bénéfice de nos cercle locaux.

PATRONS

par ANNE ADAMS

PATRON No 4743

Nous illustrons ici un nouveau modèle de tablier. Vous pouvez le confectionner pour vous-même ou, encore, en faire cadeau à l'occasion des fêtes et ce sera, sans doute, un présent très apprécié, puisque fait de vos mains. Si vous confectionnez un tablier pour les tailles petites, il ne vous requerra qu'une verge de tissu; pour les tailles plus grandes, vous devrez employer un peu plus qu'une verge.

Grandeurs : petites (14 et 16 ans); moyennes (18 et 20 ans); grandes (40 et 42). Prix : $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander ce patron avant un mois.

PATRON No 4600

Un cadeau qui sera très apprécié de votre petite à l'occasion des fêtes, c'est ce petit trousseau aussi joli et complet que celui que nous vous suggérons ici. Confectionnez pour elle ce joli ensemble et vous verrez avec quelle joie votre bambine accueillera ce cadeau pour "sa fille".

Ce patron convient aux poupées mesurant de 14 à 20 pouces de longueur. Prix : $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander ce patron avant un mois.

PATRON No 4977

Cette petite robe d'allure "parisienne" serait très jolie pour votre petite fille. Vous verrez comme elle aura l'air coquet, la mignonne, lorsque vous lui ferez porter ce très joli ensemble.

Grandeurs : 2, 4, 6 et 8 ans. Prix : $0.30 (taxe incluse). Instructions en anglais seulement. Prière de commander ce patron avant un mois.

A NOTER AVEC SOIN.—Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger — Montréal

PATRONS

par "L'ELEGANTE"

PATRON No T-7041

Voici une toilette originale et pratique que vous pourrez confectionner en étoffe ou en tissu léger.

Le modèle du collet double et des manches est tout à fait charmant et si vous désirez y ajouter une note toute personnelle, vous pourriez faire des piqûres à la main avec de la soie contrastante.

Vous serez très à l'aise dans cette jolie toilette dont la jupe est garnie d'un pli creux et de deux plis couteaux.

Grandeurs : 12, 14, 16 et 18 ans. Tailles 36, 38, 40 et 42. Prix : $0.35 (taxe incluse). Instructions en français.

A NOTER AVEC SOIN. — Les patrons achetés ne sont pas échangeables et, à moins d'erreur ou de défaut grave, il est inutile de les retourner à nos bureaux. Cette stricte condition ne souffre pas d'exception. Les timbres-poste, les timbres d'accise et autres effets non négociables ne sont pas acceptés en paiement de ces patrons. Prière d'effectuer le paiement en bons de poste ou en timbres-BONS DE POSTE qu'il ne faut pas confondre avec les timbres-poste. PAS DE C.O.D. Vu les conditions commerciales actuelles, il peut arriver qu'un certain délai s'écoule avant que vous ne receviez le patron commandé.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

Département EL.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER

MONTREAL

La vignette illustre un de ces plats merveilleux dont le secret est ici trahi. Voici une recette qu'après avoir essayée vous conserverez indéfiniment. Il s'agit d'un pâté au foie et au boeuf. Et ce sera une autre façon de varier le menu. Et voici :

RECETTES DE PATES

Une cuisson prolongée est l'ennemie des pâtes alimentaires.

Il faut les jeter en pleine eau bouillante, salée, et voir à ce que la cuisson ne ralentisse pas. Les pâtes servies à l'italienne avec du fromage râpé et du beurre doivent être cuites juste à point, vingt minutes environ ou jusqu'à ce qu'elles soient tendres sous la dent. Les pâtes dont la préparation demande un autre temps de cuisson au four, comme le macaroni ou le spaghetti au gratin, doivent être retirées du feu quand elles sont encore fermes, 15 à 18 minutes.

Evitez de rafraichir les pâtes à l'eau froide. Elles ne seront pas gluantes si vous ne les faites pas bouillir à mort. Les pâtes cuites à point font un bruit de soie quand on les tourne à la fourchette, une fois égouttées.

Pâtes à l'italienne. — Faites bouillir les pâtes jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Egouttez parfaitement, liez avec un bon morceau de beurre et saupoudrez une fois dans l'assiette avec du fromage râpé. Come nous sommes au Canada, nous emploierons notre fromage canadien, fort ou moyen. Si on veut manger cependant un vrai spaghetti à l'italienne, il faut employer de l'huile d'olive au lieu du beurre et du parmesan râpé.

Au gratin. — Faire cuire les pâtes 15 à 18 minutes, égoutter, verser dans un plat beurré allant au four en alternant macaroni et fromage râpé, ajouter une sauce blanche claire, saupoudrer le dessus de chapelure, parsemer de petits morceaux de beurre. Donner vingt minutes de cuisson au four.

A la napolitaine. — Les pâtes à la napolitaine sont cuites à point, servies dans l'assiette et arrosées ensuite d'une sauce tomate bien relevée, saupoudrée de parmesan râpé.

A la milanaise. — Les pâtes à la milanaise sont servies avec une sauce tomate additionnée de jambon et de champignons découpés en julienne.

Macaroni en moule

Pourquoi vous priver d'avoir des invités le vendredi? On peut faire un très bon repas tout en faisant maigre. A preuve ce macaroni au fromage en moule.

Jetez un paquet de macaroni dans l'eau bouillante salée sans le casser. Une fois cuit, mais encore ferme, égouttez au-dessus de l'eau chaude dans une passoire. Pendant ce temps, amenez 2½ tasses de lait au point d'ébullition. Gardez au chaud sans laisser bouillir pendant que vous incorporez ½ c. à thé de moutarde sèche à deux petits paquets de fromage à la crème, au piment de préférence pour la couleur, ou ½ livre de fromage râpé. Battre 4 jaunes d'oeufs, verser un peu de lait dessus, puis mélanger au lait chaud en brassant jusqu'à ce que les jaunes soient bien incorporés. Ajoutez le fromage, assaisonnez au goût. Mélangez cette sauce au macaroni.

Graissez un moule à tube, celui dont vous vous servez pour un gâteau des anges, ou moule à crème bavaroise, versez-y le macaroni, déposez ce moule dans une casserole contenant de l'eau chaude, faites cuire environ 1 heure à four modéré 325° F. Une fois que le macaroni est ferme, sortez du four, secouez un peu le moule pour le détacher du bord et renversez sur un plat de service chaud.

Si vous vous êtes servie d'un moule à tube, remplissez la cavité avec une garniture de saumon en boite et une macédoine de légumes cuits, le tout lié avec une sauce à la crème bien assaisonnée. Si vous vous êtes servie d'un moule plein, versez la sauce autour du macaroni moulé.

Sauce à la crème

2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
1 c. à th- de sel
⅛ de c. à thé de poivre.
2 tasses de lait.

Faites fondre le beurre sans le laisser brunir, ajoutez la farine, incorporez parfaitement, ajoutez l'assaisonnement puis le lait, petit à petit, en brassant sans arrêt pour obtenir une sauce lisse. Amenez au point d'ébullition.

Cette sauce peut être préparée à l'avance et réchauffée au bain-marie. Cette sauce sert également de base aux soupes, crèmes de tomates, de champignons, de blé d'Inde, d'oignon, d'asperge, de céleri.

(Droits réservés SPM).

LE COURS A DOMICILE

(Suite de la page 15)

que l'état lui a accordée et par la situation de l'Angleterre qui, n'eut été les vivres que nous lui avons fournis, se serait trouvée en fort mauvaise posture pour continuer la guerre. Un pays doit toujours tendre à posséder la meilleure agriculture possible et un état ne devrait jamais l'oublier.

Echelle sociale de l'agriculture

L'étude des caractères de l'agriculture et de son importance nous amène à situer la place que doivent occuper les cultivateurs dans l'échelle des valeurs des différentes classes de la société. La place du travailleur agricole de chez nous est parmi les premières. Pourquoi? Résumons: **il constitue un élément de stabilité et de progrès pour la société** parce qu'il est propriétaire d'un fonds dont il veut assurer la conservation et chef d'entreprise dont le succès est lié aux conditions politiques, sociales, économiques du pays. Le cultivateur sait que le progrès ne s'accomplit qu'au sein de la paix sociale et politique et, dans ce sens, il est un homme de juste milieu. **La fonction économique que l'agriculture exerce, les conditions d'existence qu'elle procure à ses travailleurs, le type d'individu qu'elle façonne et l'excellent milieu moral qui est le sien la désignent comme l'une des occupations humaines les plus dignes de l'homme et de sa fin.** Et, par ce fait, lui assurent dans l'échelle sociale une place de premier rang. Puisse l'individu, par sa qualité professionnelle et sa formation générale, mériter la situation sociale qui lui revient.

QUESTIONNAIRE

1. — **Donnez une définition de l'agriculture.**
2. — **Enumérez les éléments du caractère de l'industrie agricole.**
3. — **En quoi consiste la fonction de l'agriculture ?**
4. — **Le cultivateur est-il seulement un producteur ?**
5. — **A quoi l'agriculture doit-elle s'efforcer constamment de s'adapter ?**
6. — **Expliquez pourquoi l'agriculture diffère d'une région à l'autre.**
7. — **L'agriculture subit-elle des changements ?**
8. — **Enumérez les causes de ces changements constants de l'agriculture.**
9. — **Pourquoi dit-on que la ferme québécoise est une entreprise individuelle ?**
10. — **Quelles sont les conséquences pour la ferme d'être une entreprise commerciale ?**
11. — **Enumérez les raisons qui donnent de l'importance à l'agriculture.**
12. — **Pourquoi le cultivateur de chez nous occupe-t-il un haut rang social ?**

Références

(1) Chanoine Jean Bergeron, *L'Agriculture et l'Eglise*, Québec.

(2) Savoy, Emile, *L'Agriculture à travers les Ages*, Tome I, Paris.

(3) Filion, Gérard, *La Terre et la Famille*, Cours à domicile de l'U.C.C. 1946-47.

(4) Voir ouvrage numéro (3) et travail du même auteur paru dans *Agriculture*, collection *Notre Milieu*, Editions Fides, Montréal.

M. J.-B. Lanctôt . . .

(suite de la page 1)

méthodes modernes de colonisation. Il attribue le succès de ce mode de colonisation au travail de plusieurs organisations, dont les seize sociétés diocésaines de colonisation, l'exemple du "curé" qui ne craint pas de défricher lui-même son lot tout en ne négligeant pas ses fonctions sacerdotales, au zèle des missionnaires colonisateurs, au courage des futures épouses de colons, aux valeurs spirituelles sans lesquelles il est difficile de maintenir des familles sur des terres, enfin, à l'amour de la vie rurale qui s'inspire de l'idée de Dieu, de la famille, de la paroisse et de la profession.

Après avoir déploré l'exode rural et l'industrialisation du Québec à la suite des deux dernières guerres, la mécanisation trop poussée ou mal adaptée à notre régime d'agriculture familiale, qui tend à réduire le nombre des familles sur la terre et à détruire l'équilibre entre la population rurale et urbaine et affirmé que la survivance d'un peuple est en fonction de son attachement à la terre, M. Lanctôt en vient ensuite au travail d'éducation qui se fait dans Québec pour remédier à ce malaise. Il mentionne à ce propos le travail accompli par l'Union Catholique des Cultivateurs, la Jeunesse agricole catholique, les écoles moyennes d'agriculture pour les garçons, les écoles d'arts domestiques pour les filles, les clubs 4-H.

M. Lanctôt expose brièvement le but et le fonctionnement de chacune de ces organisations qui travaillent pour le bien de la population rurale. "L'Union Catholique des Cultivateurs, dit-il, compte environ 44,000 membres. Elle possède un journal hebdomadaire — *La Terre de Chez Nous* — qui a un tirage de 85.000 abonnés. Elle est en train de mettre sur pied une formule d'éducation des adultes, par l'organisation de retraites sociales rurales de dix jours, qui promet de donner d'excellents résultats. Ces retraites commencent par une retraite fermée de trois jours suivie d'une étude intensive des problèmes sociaux et économiques de l'agriculture qui se posent dans chacun des diocèses ou régions de la province.

"Au premier abord, continue M. Lanctôt, on a formulé l'objection que les cultivateurs ne trouveraient jamais le temps de quitter leur ferme pendant une période de dix jours, mais l'expérience est faite que des groupes successifs de 60 à 75 cultivateurs peuvent s'absenter pendant dix jours pourvu que les sujets à l'étude répondent à un besoin spécifique et urgent reconnu par les cultivateurs eux-mêmes. On projette de répandre cette pratique de retraites sociales dans chacune des dix-neuf fédérations de l'U.C.C et de fournir ainsi, avec le temps, avec quelque 700 syndicats locaux des chefs entraînés dont la formation permettra de développer et d'intensifier la vie rurale sur le plan paroissial, ce qui devrait avoir les plus heureux effets dans chacun des foyers ruraux.

"On fonde de grands espoirs, poursuit M. Lanctôt, sur cette formule d'éducation qui, grâce à l'étude et à la conviction, devrait rendre les familles rurales plus heureuses sur une terre, assurer un meilleur avenir aux jeunes ruraux. Pour que cette formule d'éducation produise les meilleurs résultats concrets au point de vue amélioration de la vie rurale, développement des cadres ruraux par l'établissement sur toutes les terres fertiles encore disponibles, il est urgent, d'ajouter M. Lanctôt, d'adopter un programme pratique et à longue échéance d'établissement rural. Cette politique devrait être élaborée à la lumière de l'expérience acquise, tenir compte des développements modernes de la science et des expérinces pratiques en agriculture et reposer en même temps sur les principes fondamentaux de la civilisation rurale chrétienne.

Après avoir insisté sur le fait que le problème du maintien des cultivateurs sur des terres et de l'établissement des jeunes ruraux est de nos jours trop onéreux pour être résolu par les familles laissées à elles-mêmes, M. Lanctôt termine son exposé en affirmant que l'Eglise catholique, par l'intermédiaire des sociétés de colonisation, doit continuer à diriger le développement et l'intensification de la vie rurale dans le Québec.

FAB LE FABULEUX
DISSIPE LA MÉLANCOLIE DE MAMAN

FAB LAVE TOUT PLUS NET, PLUS BLANC, PLUSUITE

Vous pouvez communiquer avec l'U.C.F. en adressant vos lettres à: l'Union Catholique des Fermières, 6420, rue des Ecores, Montréal. Le numéro de téléphone est TAlon 1940.

Pain blanc PLUS LÉGER PLUS SAVOUREUX

Recette

Mesurez dans un grand bol ½ tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé et brassez jusqu'à dissolution du sucre. Saupoudrez-y le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes, ENSUITE brassez bien. Faites chauffer 2 tasses lait et incorporez-y en brassant 5 c. à soupe sucre granulé, 5 c. à thé sel et laissez tiédir. Ajoutez au mélange de levure et incorporez en brassant 1½ tasse eau tiède. Ajoutez en battant 6 tasses farine à pain tamisée, puis 5 c. à soupe shortening fondu. Incorporez-y encore . tasses farine à pain tamisée. Pétrissez pour que la pâte soit lisse et élastique, mettez-la dans un bol graissé et badigeonnez le dessus avec beurre ou shortening fondu. Couvrez, déposez au chaud, à l'abri des courants d'air. Laissez lever au double du volume. Aplatissez la pâte dans un bol, graissez le dessus, couvrez et laissez lever aux ¾ de sa hauteur. Aplatissez-la de nouveau et partagez-la en 4 portions égales, formez en boules. Graissez le dessus, couvrez d'un linge et laissez reposer 10 à 15 minutes. Formez en pains, déposez dans des lèchefrites graissées, graissez le dessus de la pâte, couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez 15 min. à four vif 425° puis réduisez à 375° et cuisez encore de 30 à 35 min. de plus.

Nouvelle Levure Sèche qui Lève Vite ne Requiert PAS de Réfrigération!

Des milliers de ménagères adoptent la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite. Rapide, pleine de vigueur—elle se conserve durant des semaines dans l'armoire. Sans pareille pour pains, petits pains et brioches.

Faites-en provision pour un mois!

À VOTRE SANTÉ

...tre-grand, ce que vous avez de belles dents! • dit le chaperon rouge, l'embrassant tendrement • et à son tour elle lui dit: • petit lutin, jamais n'oublie • toujours du LAIT, jamais sorbet

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL

GRAPHOLOGIE

Une analyse sommaire de votre caractère par votre écriture sera publiée dans ce journal si vous joignez un tion sur papier non rayé, à une page de votre composition sur papier non rayé, à Marie de l'Epée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal, (24) P.Q.

Ceux qui désireraient une analyse personnelle et plus détaillée n'auront qu'à inclure la somme de UN DOLLAR à leur lettre: dans ce cas, la graphologue répondra directement à l'adresse de l'envoyeur.

Brune au teint clair — Vous êtes une jeune fille cultivée qui ne semble pas capable d'extérioriser facilement les connaissances accumulées et votre habitude de vivre toujours dans un milieu donné où vous suivez un programme de vie très régulier vous empêche de désirer même étudier et comprendre les gens que vous coudoyez chaque jour. Vous ne semblez parler que d'après les connaissances livresques accumulées, comme je viens de le dire, et jugez les gens et les choses d'après les impressions personnelles que vous en avez conçu.

Tit-Jean de B. — Vous êtes facilement enthousiasme et passez d'une activité à l'autre sans perdre cette vigueur saine et jeune qui vous permet de donner tout votre coeur et toute votre âme à la moindre de vos entreprises. Que vous ayez à vous occuper d'un travail intellectuel ou matériel, tout vous intéresse et vous voulez sincèrement qu'il soit ainsi dans votre vie, marchant sans vous inquiéter, vous disant même probablement que le moment opportun viendra tôt ou tard vous dicter quelle orientation lui donner. Vous vous débrouilleriez du moment que vous auriez accepté une tâche.

Victoria de Ste-A. — L'âge n'a nullement amoindri votre rendement intellectuel. Au contraire, une gymnastique constante de l'esprit que vous avez tenu occupé par diverses études et par la lecture que vous prenez aussi facilement que vos repas quotidiens et aussi assidûment, vous permettra de continuer d'augmenter votre bagage de connaissances et surtout de l'extérioriser avec cette facilité d'élocution que vous mettez dans vos conversations, dans vos échanges de vues. Quel idéal noble et grand, quelle énergie stimule votre désir d'ajouter sans cesse à votre valeur personnelle réelle et sincère.

Victor mon frère. — Jeune homme vif, ardent, mais inconstant. Il manque de résistance physique et subit souvent des hauts et des baisses qui l'amèneraient à faire de la dépression s'il ne se surveille. Il accepte difficilement une contrariété et comme un grand enfant gâté, s'attend à ce que l'on cède à ses désirs, à ses caprices. Il préfère de beaucoup recevoir que de donner sans être égoïste cependant. C'est plutôt le résultat de l'habitude qu'on a prise de le ménager parce qu'il est fragile et facilement émotif. Il est encore jeune et il faut espérer qu'une influence au doigté délicat et ferme à la fois redressera ces penchants avant qu'ils n'aient pris trop profondément racine.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

No 6585 — NAPPE A DINER "LES HOLLANDAIS". Délicieux motif Champêtre qui permet de très jolis effets de couleurs. Les tulipes seront de toutes les couleurs. L'herbe verte, courants brun foncé. Oies beige et brune. Hollandaise en robe rouge avec tablier vert tendre, coiffe et fichu jaune. Hollandais en gros bleu avec bonnet brun.

Patron à tracer, nappe et serviette, 65c. Au fer chaud, nappe de 54 x 72 pcs., avec 6 serviettes, $1.25. Nappe de 54 x 90 pcs., avec 6 serviettes, $1.50.

Etampée sur coton blanc, fini toile, 54 x 72 pcs., $3.50; 54 x 90 pcs., $4.25. 8 serviettes, $1.00. Fil à broder, $1.50.

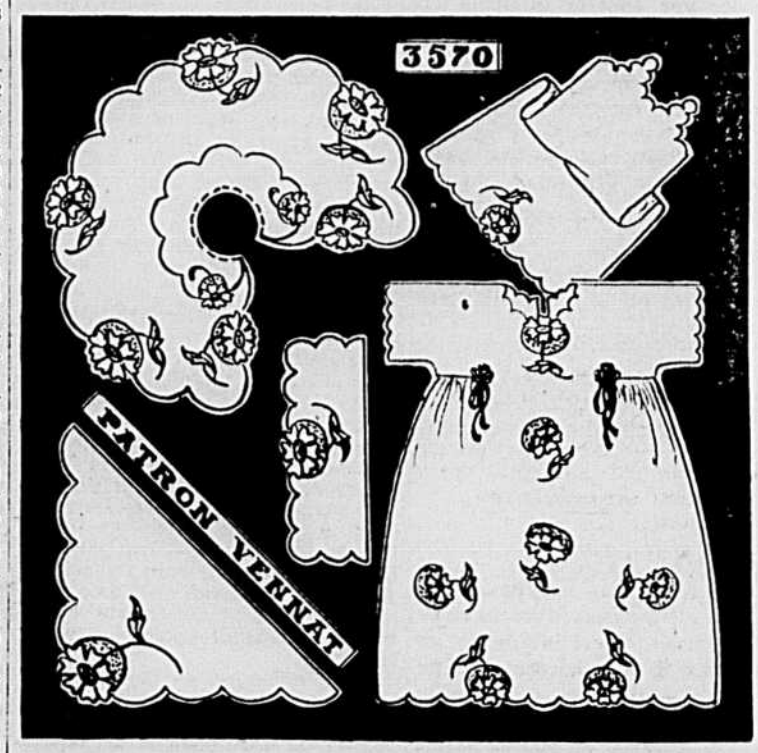

No 3570 — TROUSSEAU DE BAPTEME "LES MARGUERITES". Modèle très simple et de bon goût incrusté de tulle. Patrons à tracer: Manteau, 35c.; bonnet, 15c.; châle, 30c.; robe, 30c.; jupon, 28c. Au fer chaud: manteau, $1.00; bonnet, 20c.; châle, 50c.; robe, 60c.; jupon, 30c.

Etampes sur cachemire rayonne ou sur crêpe de soie blanc, avec le tulle fourni et faufilé: manteau, $4.75; bonnet, 75c.; robe, $3.00; châle, $2.65; jupon, $2.25. Soie pour la broderie, $1.50. Doublure, ruban et bouton, $2.00.

Brodés au cordonnet, prêts à porter, au choix: en cachemire rayonne, en satin ou en crêpe, $32.00. Livraison en un mois. Un acompte du tiers est requis pour commencer le travail.

ADRESSEZ TOUJOURS TOUTES VOS COMMANDES AU

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue VIGER MONTREAL

Vingt-quatrième cours à domicile de l'U.C.C.

ELEMENTS D'ÉCONOMIE SOCIALE RURALE

par Louis-Philippe POULIN, B.S.A.

* * *

Deuxième leçon

L'AGRICULTURE

Définition de l'agriculture

L'agriculture constitue indiscutablement la plus vieille occupation humaine. En effet, Dieu l'établit lui-même dans le paradis terrestre "où il plaça nos premiers parents pour en avoir soin et le cultiver" (1). Dieu établissait l'agriculture et la définissait: l'homme devait prendre soin du sol et cultiver les plantes afin d'assurer sa subsistance.

En se plaçant au point de vue économique, l'on voit tout de suite que "gagner son pain à la sueur de son front" par le soin et la culture des ressources naturelles évoque l'idée de l'organisation de la production d'un bien, d'une richesse, la notion d'une industrie. Nous avons là tous les éléments qui peuvent nous servir à définir l'agriculture comme industrie et occupation humaine.

L'agriculture est l'industrie qui retire du sol, par la culture, des biens propres à satisfaire l'un des besoins de l'homme, celui de l'alimentation.

Eléments qui caractérisent l'agriculture

L'agriculture est donc une industrie ou une occupation **productive**, créatrice de richesses, et nécessaire, ayant pour fin de satisfaire un besoin humain essentiel. Mais, afin d'en bien préciser le caractère, convient-il de souligner les éléments qui la caractérisent particulièrement, qui la distinguent des autres industries, qui délimitent son champ d'activité et lui donnent ses cadres.

En nous inspirant d'un auteur français, M. Emile Savoy (2), nous résumerons ainsi les éléments caractéristiques de l'industrie agricole:

D'abord, a) l'agriculture met en oeuvre des **forces naturelles** en vue d'exploiter la fécondité du sol; ensuite, b) dirigeant les qualités fécondantes de la terre, elle assure la **production végétale** qui est une **production primaire**; puis, c) elle s'adonne aussi à la **production animale qui utilise et transforme des produits d'origine végétale**; enfin; d) **transforme** une partie des produits végétaux et animaux pour en assurer **une meilleur conservation et "une utilisation meilleure et plus rationnelle"** (2).

Fonction de l'agriculture

L'étude de ces éléments nous permet de bien déterminer la fonction de l'agriculture. Cette fonction consiste à produire des **produits primaires**, c'est-à-dire qui peuvent se consommer à leur état premier, et aussi des produits finis et semi-finis, c'est-à-dire des produits primaires et matières premières qui ont dû être transformés afin de mieux répondre aux exigences de la consommation. Le cultivateur est donc plus qu'un simple **producteur**, il est aussi un **industriel.** Ainsi, lorsqu'un cultivateur devient sociétaire d'une beurrerie ou d'une linerie afin d'assurer la transformation du lin ou du lait, il remplit une fonction industrielle avec tous les avantages et les risques que cette situation comporte.

Adaptation de l'agriculture

L'étude des éléments de l'agriculture nous a appris au moins deux choses: **l'agriculture utilise des forces naturelles,** c'est-à-dire le sol, la chaleur et la lumière du soleil, les pluies, etc., en vue de tirer du sol des **produits aptes à être utilisés par l'homme.** Ces éléments du caractère de l'agriculture sont bien importants parce qu'ils constituent la cause de la grande nécessité pour cette industrie de s'adapter constamment et le mieux possible,

a) d'abord aux conditions naturelles de son milieu, et
b) ensuite, aux besoins et exigences des consommateurs, du marché, c'est-à-dire de ceux à qui les produits sont destinés.

Ce principe de la nécessaire adaptation de l'agriculture est à retenir car il détermine très souvent le degré de rendement économique de l'entreprise qui, comme nous le verrons plus loin, ne peut être ignoré lorsqu'il s'agit d'appliquer une politique agricole.

Diversification de l'agriculture

Cette nécessité pour l'agriculture de s'adapter aux conditions naturelles de son milieu et aux exigences de ceux qu'elle doit servir explique sa grande diversification, **les grandes variations qui existent entre les divers types d'agriculture qui diffèrent suivant les marchés, les conditions de sol et de climat, etc.** L'on comprendra facilement qu'une vache, fût-elle d'une rusticité éprouvée, se sentira plus à l'aise sur une terre grasse du Lac Saint-Jean que sur une terre à tabac jaune de la région de Joliette.

Par conséquent, il est fort normal que l'agriculture varie d'une région à l'autre, d'une province à l'autre, d'un pays à l'autre. Et il faut toujours tenir compte de ce fait lorsque nous voulons apprécier un type quelconque d'agriculture et établir des politiques agricoles qui soient saines.

Evolution de l'agriculture

L'agriculture, comme toute activité humaine, est en perpétuelle évolution, change constamment. L'agriculture québécoise, par exemple, est loin d'être ce qu'elle était au début du présent siècle et elle ne cessera pas de subir des changements qui lui sont dictés précisément par cette grande loi de sa nécessaire adaptation.

Les causes de cette évolution permanente sont nombreuses. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de les analyser. Qu'il nous suffise de les énumérer. Il y a d'abord le développement des moyens de transport et de communication. Ensuite, il faut mentionner le développement de l'industrie non agricole qui a multiplié le nombre et la diversité des occupations non agricoles tout en créant de grands centres de consommation dans les villes industrielles. Il y a aussi le fait que tout individu cherche constamment à améliorer son niveau de vie, à bénéficier de tout ce que le génie de l'homme invente pour accroître son bien-être. En dernier lieu, il faut souligner le développement considérable et rapide de la technique et de la mécanique. Le cultivateur a voulu non seulement améliorer son niveau de vie mais aussi alléger sa rude besogne. Et en se donnant les instruments et outils nécessaires à l'adoucissement des travaux de la terre, il a aussi augmenté considérablement le rendement et la qualité de son travail.

Notre agriculture a subi l'influence de tous ces facteurs. Et ces derniers agiront toujours, d'une façon ou de l'autre. L'agriculture s'adaptera, évoluera en conséquence. Rien de mal à cela. Il ne faut pas nier le progrès mais bien s'en servir.

Notre agriculture québécoise

Notre agriculture essaie tant bien que mal de s'adapter à nos conditions naturelles depuis les premiers jours de la colonie, nos systèmes de culture diffèrent aussi d'une région à l'autre et notre cultivateur a beaucoup évolué. Toutefois, dans l'ensemble et au point de vue économique, notre agriculture représente des caractères qui s'appliquent à l'immense majorité de nos fermes et qui leur donnent un visage particulier. Il convient d'en souligner quelques-uns.

Caractères de notre entreprise agricole moyenne

a) D'abord, **notre ferme moyenne est une entreprise individuelle,** c'est-à-dire qu'une seule personne prend à sa charge tous les risques de la production et que cette personne vend seulement les produits résultant de son propre travail et de celui de sa famille. Ce caractère est important parce qu'il implique le fait que la rémunération du travailleur ne lui viendra que d'une seule source: **le prix de vente de ses propres produits.** Nous n'entendons évidemment ici que le travail agricole et sa rémunération.

d) **Notre ferme moyenne s'intègre de plus en plus de production autonome,** c'est-à-dire que le cultivateur ou producteur travaille à son propre compte, sur son propre fonds de terre, avec des outils, matériaux et approvisionnements qui lui appartiennent en propre. Généralement, il est le seul et unique propriétaire de son exploitation et il peut la diriger entièrement de la façon qu'il l'entend. Ce deuxième caractère nous met tout de suite en face d'une réalité: **notre cultivateur moyen dispose d'un capital limité et ses ressources ordinaires de travail ne peuvent s'accroître indéfiniment.** Par conséquent, il ne peut pas s'adapter rapidement au progrès de la technique et de l'organisation économique de l'agriculture à moins que l'état lui vienne en aide. C'est là un état de choses que les cultivateurs soulignent eux-mêmes très souvent et dont l'état doit tenir compte dans l'élaboration de ses politiques d'aide technique ou économique.

c) **Notre ferme moyenne est une entreprise commerciale,** c'est-à-dire que le cultivateur vend beaucoup et achète beaucoup. Nous l'avons vu plus haut: la ferme est à la fois une entreprise et de production et de transformation. Le cultivateur vend les produits de sa ferme à des prix déterminés par le marché et il achète des matières premières (engrais, chaux, moulées, fourrages) et des fournitures professionnelles (instruments aratoires, harnais, essence, etc.), à des prix qui varient également suivant les conditions du marché de ces marchandises. Le cultivateur est donc soumis aux risques de l'entreprise commerciale ordinaire, **c'est-à-dire qu'une foule de changements qui se produiront à l'extérieur des limites de sa ferme** tels que les fluctuations des prix sur le marché, les caprices du goût des consommateurs, les conditions économiques générales du pays, les politiques économiques générales de l'état (la dévaluation du dollar, par exemple) **se feront sentir sur les opérations de sa ferme.** Le cultivateur ne peut plus s'isoler.

aux industries connexes ou dérivées de l'agricul-
plus aux industries connexes ou dérivés de l'agriculture, elle joue un rôle industriel. Et cela par l'entremise des coopératives de toutes sortes (meuneries, conserveries, entreprises laitières et, plus tard, fabriques d'engrais chimiques, d'instruments et outils, etc.) qui ne sont pas autres choses que le prolongement de la ferme elle-même, remplissant la fonction industrielle de l'agriculture que l'on ne peut réaliser sur une exploitation agricole ordinaire. Les cultivateurs risquent des capitaux parfois assez considérables dans ces industries, capitaux qui ne servent plus à la marche des affaires de la ferme, et si ces industries sont mal dirigées, les conséquences s'en feront sentir sur la ferme soit par les prix de remise ou les prix que l'exploitant paiera pour les matériaux et matières premières. **Alors, la ferme est soumise non seulement aux aléas commerciaux mais aussi aux risques industriels, au rendement efficace et économique des industries qu'elle contribue à créer et à soutenir.**

e) Enfin, un caractère plutôt social mais qui a sa grande importance au point de vue économique: **notre ferme moyenne est une affaire familiale.** Toute la famille prend part à ses activités, partage ses succès, souffre de ses déboires. A ce sujet, nous ne répéterons pas ce qui a déjà été si bien dit dans un cours à domicile antérieur. Nous nous contenterons d'inviter l'élève à étudier le cours de M. Gérard Filion (3).

Voilà, en résumé, les caractères de notre ferme moyenne québécoise dont nous devons toujours tenir compte lorsque nous voulons étudier les milieux social, économique, politique et juridique de notre agriculture. Ce sont ces conditions qui donnent à notre agriculture son vrai visage économique, qui doivent aussi nous guider constamment dans la solution de notre question rurale.

Le cultivateur

Les caractères actuels de nos exploitations agricoles indiquent donc assez clairement que la ferme n'est plus une entreprise aussi simple à diriger qu'elle l'était autrefois, qu'elle a beaucoup évolué et que le champ d'action de l'agriculteur s'élargit constamment. **Le cultivateur de chez nous est à l'origine de l'évolution de notre agriculture; il a aussi lui-même évolué avec elle.** L'agriculture est devenue une véritable profession et le cultivateur un vrai professionnel. Et pratiquer une profession, c'est d'abord appliquer une **science** à un domaine particulier de l'activité humaine.

Nous n'avons pas l'intention d'analyser ici les traits dominants de notre cultivateur moyen. D'autres l'ont déjà fait (4). Qu'il nous suffise de dire qu'il doit être à la fois bon technicien, bon travailleur, bon homme d'affaires. Ce n'est pas facile. Et pourtant, beaucoup y réussissent. Ceux qui sont dignes de cette affirmation le sont surtout parce qu'ils réalisent parfaitement **l'importance** et la **complexité** de la profession qu'ils exercent.

Importance de l'agriculture

Les économistes et sociologues sont d'accord pour accorder à l'agriculture le titre **d'occupation humaine la plus importante.**

D'abord, l'agriculture est la première source de richesses dans presque tous les pays du monde. Chez beaucoup de peuples, elle est pratiquement l'unique industrie. Dans les pays fortement industrialisés comme le nôtre, on est parfois porté à oublier ce fait. Pourtant, nous n'échappons pas à la règle générale. Au Canada, l'agriculture occupe une place éminente parmi les industries pour les raisons suivantes:

a) **Par le nombre de personnes auxquelles elle fournit une occupation, par la valeur de ses produits et par les capitaux qu'elle utilise.** (Nous étudierons ces questions à la troisième leçon).

b) **Par les conditions particulières dans lesquelles elle s'exerce.** Tout le monde admet que ces conditions de travail et de vie favorisent particulièrement la santé physique et morale de la population.

c) **Par la nécessité première de ses produits.** Quelqu'un qui n'a jamais connu la disette ne réalise pas l'importance de l'agriculture. Toutefois au Canada, pendant la dernière guerre, même si nous n'avons pas souffert d'une disette même légère, nous avons pu apprécier le travail agricole par la priorité

(Suite à la page 13)

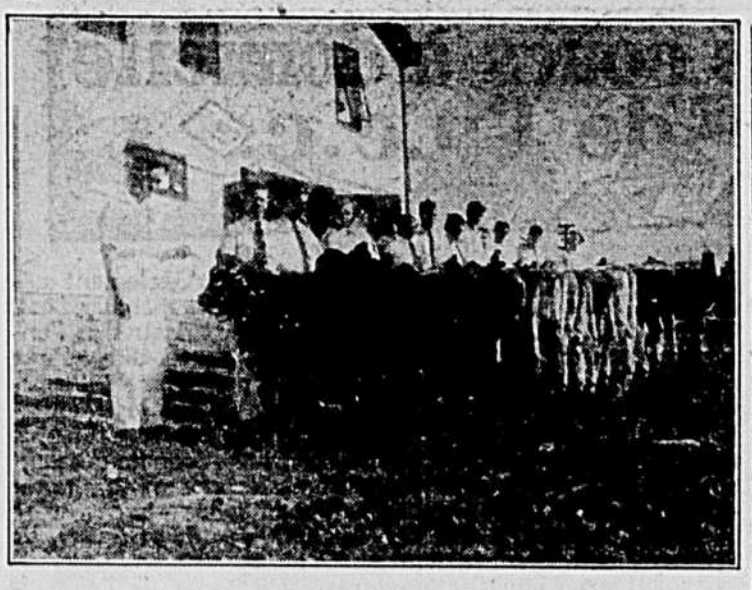

Les jeunes éleveurs des Cantons de l'Est ont pris une grande part à l'Exposition d'animaux de boucherie, à Sherbrooke. On en voit ici quelques-uns avec les meilleures génisses devant le nouvel immeuble L. Coderre construit à leur intention et inauguré pendant l'exposition régionale de Sherbrooke, en août dernier.

(Photo du Service de Ciné-photographie)

Le jeune Rhéo Brunelle, de Sainte-Edwidge, a présenté ce bouvillon, grand champion des exhibits des Clubs de Jeunes Eleveurs à l'Exposition de Sherbrooke. M. Brunelle remporte aussi les honneurs du concours de présentation d'un sujet d'exposition et le premier prix des classes régulières de jeunes bovins Shorthorn.

(Photo du Service de Ciné-photographie)

Brochure à lire

Ceux qui font partie d'une coopérative d'électricité peuvent obtenir gratuitement, en s'adressant au secrétaire de l'Office de l'électrification rurale, Hôtel du Gouvernement, Québec, l'une et l'autre des brochures suivantes:

LA FILERIE DES BATISSES DE FERME

L'ELECTRICITE AU SERVICE DU CULTIVATEUR

$9.95

CARBURATEUR CARTER

Préparez-vous dès maintenant pour l'hiver ! Assurez-vous d'un démarrage rapide, un moteur roulant mieux . . . ET UN PLUS GRAND NOMBRE DE MILLES au gallon ! Cette offre spéciale ne dure qu'un temps limité. HATEZ-VOUS !

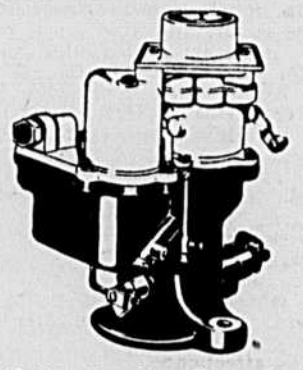

Prix régulier $34.60

SE POSE SUR LA PLUPART DES MARQUES SUIVANTES D'AUTOS ET DE CAMIONS :

Chevrolet	Dodge
Plymouth (1933-1938)	(1933-1938) Pontiac
Hudson	Maple Leaf
G.M.C.	International
Oldsmobile	Terraplane

et plusieurs autres.

Escompte donné à tous les postes d'essence et les garages.

Si possible envoyer bons-poste.

JOMUR TRADING CO.
109 Front St. E., TORONTO

La coopérative de Petit-Rocher

Ses ventes s'élèvent à $125,400 — Augmentation de près de $20,000 sur l'an dernier

L'assemblée annuelle de la coopérative de Petit-Rocher avait lieu le 23 octobre dernier, dans la salle paroissiale et groupait près d'une centaine de personnes. Cette assemblée était présidée par M. Nicolas Grant et le procès-verbal de la dernière assemblée fut donné par M. Evariste Roy, gérant de la coopérative.

Le rapport des directeurs fut présenté par le président. Il y eut dix réunions durant l'année. Il souligna que, grâce aux ristournes qui ont été laissées comme parts-actions, le capital avait augmenté de plus de $4,000.

Le rapport financier fut donné par M. Evariste Roy, gérant. Après quelques questions, on invita M. François Blanchard, représentant des "Maritime Co-operative Services" à faire l'analyse de ce bilan. Celui-ci félicita le gérant et les officiers pour le bon travail accompli durant l'année, ainsi que les membres qui ont supporté leur coopérative. "Car, dit-il, les ventes durant l'année, soit $125,367.94, une augmentation de près de $20,000 sur l'an dernier, prouvent que vous avez fait votre devoir. Le bilan montre que votre coopérative est sur une bonne base financière. Les profits et pertes démontrent qu'elle a été bien administrée, quoique la marge brute soit moins élevée que celle de l'an dernier. Les dépenses sont peu élevées et il n'y a aucun compte recevable. L'actif s'élève à $41,295, soit une augmentation de plus de $6,000".

M. Blanchard insista surtout sur le contrôle de l'inventaire et les moyens à prendre pour diminuer cet inventaire autant que possible.

Les officiers sortant de charge étaient MM. Nicolas Grant, Allain Roy et Henri Arseneault. MM. Grant et Roy furent réélus et M. Jos.-P. Frenette fut choisi comme troisième directeur.

M. Blanchard, dans le mot de la fin, insista sur l'importance des cercles d'étude. "Il faudrait les continuer comme vous le faisiez lors de l'organisation de votre caisse populaire et de votre coopérative. Tout en étudiant la coopération, on pourrait ajouter d'autres sujets comme l'étude de la monnaie, par exemple. C'est un sujet très important car on dit que c'est l'argent qui mène aujourd'hui. Durant la guerre, de l'argent, il y en avait; aujourd'hui, ne commence-t-il pas à manquer ? On dit que les temps commencent à être durs, c'est-à-dire que l'argent se fait plus rare. Il doit y avoir un contrôle de la monnaie et c'est par l'étude et par l'action qu'on pourra y remédier. Selon un rapoprt de l'"International Statistical Bureau", la crise qui s'annonce sera encore plus terrible que celle que l'on vient de passer. Il y aura une nouvelle crise monétaire internationale en dedans d'un an, peut-être le printemps prochain. Alors il faut se préparer et envisager l'avenir avec courage et s'efforcer de coopérer ensemble le plus possible".

L'ACADIE RURALE

Le chapitre des Caisses populaires de Gloucester s'est réuni à Lagacéville

400 personnes au moins assistentà l'assemblée publique — On parle surtout de la petite épargne et de l'assurance des prêts et des parts des caisses populaires

Le 24 octobre dernier, les délégués de 23 Caisses populaires et de nombreux visiteurs du comté de Gloucester et d'une partie de Northumberland se réunissaient dans la vaste et belle salle paroissiale de Lagacéville pour tenir leur réunion de chapitre des Caisses populaires.

M. Alban Blanchard, de Caraquet, présidait cette réunion. Après avoir salué délégués et visiteurs, il se dit heureux de constater qu'un si grand nombre de personnes s'étaient rendues à Lagacéville qui, pourtant,, est située à l'extrémité du district.

Après la lecture du procès-verbal par le secrétaire-trésorier, M. Martin-J. Légère, on fit l'appel des délégués. Les Caisses de Bathurst, Bathurst-Ouest, Beresford, Grande-Anse, Island River et Lamèque étaient absentes. M. Légère fit également la lecture du rapport financier du chapitre, ainsi que de la Fédération des Caisses. Un bon nombre de bulletins furent envoyés aux officiers des Caisses et on demande aux gérants d'en prendre connaissance autant que possible.

Les biens les plus élevés . . .

Les biens les plus élevés que doit sauvegarder le paysan sont la famille, la liberté religieuse, la liberté de pensée et la liberté de parole.

Manifeste de la Confédération Européenne de l'Agriculture — Septembre 1949.

(Extrait du journal "Le Syndicat Agricole" (France).

Le rapport de la Société d'Assurance démontre qu'il y a jusqu'à date plus de 50 caisses qui ont assuré leurs prêts et plus de 30 ont assuré leurs parts. Après lecture de tous ces rapports, il y eut des discussions intéressantes et de nombreuses questions.

Le Comité de résolutions nommé fut ainsi suivant: M. l'abbé Armand Martin, curé de Pont-Landry, MM. Gilbert Finn et François Blanchard.

Dans le rapport financier de chaque caisse présenté par le gérant, l'on constate que quelques caisses ont diminué leur actif. Celle qui a l'actif le plus élevé est Caraquet, avec $165,952, et la caisse ayant le plus grand nombre de membres est Paquetville, avec 1,120 membres. Cette dernière également a enregistré la plus grande augmentation, soit $12,000.

M. l'abbé Livain Chiasson félicita l'assistance si nombreuse. Cela démontre, dit-il, l'intérêt porté au mouvement coopératif. Le mouvement va bien en général. Il a comme, pour ainsi dire, ramifié et formé des rameaux importants. L'assurance sur les prêts et les parts est un grand pas et il faut que les caisses patronisent cette assurance qui est un bénéfice économique et une source de richesses pour l'avenir. Nous devons augmenter notre richesse individuelle et collective et pour cela il faut revenir à l'habitude de l'épargne avec résolution et régularité.

Il y eut ensuite discussion sur la possibilité d'organiser un concours d'épargnes. M. Martin Légère énuméra des suggestions qui avaient été données à la réunion du chapitre de Kent et qui furent acceptées avec quelques légères modifications. Il fut alors décidé qu'au 1er janvier prochain, un grand concours d'épargne sera lancé par les caisses populaires afin d'augmenter l'actif des caisses, diminuer les retraits et augmenter le nombre de membres.

M. Jean Brideau, vérificateur des caisses, traita de la collection des prêts et prêts hypothécaires et incita les gérants et directeurs de se donner la peine de faire respecter aux membres leurs engagements. Pour collecter, il faut adopter un système, c'est-à-dire aviser le membre avant que son prêt ne vienne à échéance et ne pas attendre après. Il faut la collaboration entre les gérants et les directeurs.

M. Martin Légère, en traitant la question de l'émission des chèques, souligna que dans un avenir rapproché certaines caisses pourront émettre des chèques de la Caisse populaire. Il en énuméra les avantages et expliqua la façon de s'en servir et quelles caisses pourraient en faire usage.

A l'élection des officiers, M. Agapit Roy, de Pokemouche, fut élu président, M. Fernand Lanteigne, de Néguac, vice-président, M. Martin-J. Légère, secrétaire-trésorier, et Mmes Livain Duguay et François Blanchard, directrices.

St-Raphaël fut choisi comme le lieu de la prochaine réunion.

(Suite à la semaine prochaine)

Chiffres d'affaires de plus de $64,000

Au magasin coopératif de Lagacéville — Aucun compte recevable

Le 17 octobre dernier, avait lieu dans la salle paroissiale de Lagacéville l'assemble annuelle du Magasin coopératif sous la présidence de M. Stanislas Rousselle. Près d'une centaine de pesonnes y assistaient, ainsi que M. le curé R. Doucet.

Le procès-verbal et le rapport financier furent lus par le gérant, M. Willie Drisdelle. On y remarque un progrès notable. L'actif est de $12,195.37 et les parts-actions s'élèvent à $6,000. Le chiffre d'afafires de $64,212.56 prouve bien qu'on veut réelelment faire progresser cette organisation. De plus, il n'y a aucun compte recevable.

"Votre coopérative est bien administrée, dit M. François Blanchard, en expliquant le bilan, et je félicite le gérant, les officiers et les membres pour leur bon travail. Je vous félicite aussi pour votre belle église, votre beau presbytère et votre magnifique salle. Vous êtes arrivés à cela en coopérant et avec l'aide de M. le curé."

M. l'abbé R. Doucet, curé, félicita en particulier le gérant, homme dévoué et honête, pour la bonne administration du magasin. Il demanda aux membres de supporter leur homme.. "Votre association a fait beaucuip de bien dans la paroisse et elle est appelée à jouer un grand rôle. Elle vous a rendu certains services, mais combien d'autres services pourrait-elle vous rendre encore si vous la supportiez beaucoup plus. Le succès d'un magasin coopératif dépend de ses employés et de ses membres qui doivent comprendre leur devoir et être conscients de leurs responsabilités. Maintenant que nous connaisson. la puissance de la coopération, c'est à nous d'utiliser tout le pouvoir d'achat possible et toutes les fois que l'occasion s'en présente."

Si vous croyez n'avoir pas besoin de l'U.C.C., songez que l'U.C.C. a besoin de vous . . .

PEINTURE GARANTIE
directement du manufacturier
$3.00 le gallon
VERNIS EMAIL
Demandez notre liste de prix
Cie de Peinture et Vernis "LNO"
8614 de l'Epée
MONTREAL 15

ATTENTION!

FOIN PRESSE ET PATATES DE TABLE

Pour livraison immédiate.

Foin de bonne qualité à un prix satisfaisant.

Patates de table du Nouveau-Brunswick au prix du marché.

Adressez-vous à

La Coopérative du Madawaska Ltée
Edmundston, N.-B.
Casier 188 Tél. 251

17

Feuilleton de "La Terre de Chez Nous"

LE CHANT DU RETOUR

Par Claude Jaunière

(Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres, (France)

No 26

"Les résultats de la première année, avec le travail combiné des Gazoire et de leurs enfants, ont donné des bénéfices intéressants. Nous pouvons obtenir mieux, car il y a beaucoup d'aménagements à faire. Mon séjour chez M. Dhoëne, dont le domaine peut être considéré comme le modèle du genre, me permet de me rendre compte de ce qu'on peut réaliser.

"Ma venue et l'annonce que je resterai dorénavant à la Guidelaie ont été accueillies par les Gazoire avec surprise. Il me semble que ma présence répond assez bien à leurs voeux. Ce sont d'excellents serviteurs, qui ont peur de prendre des responsabilités et, que je sois là pour le faire, leur convient donc.

"J'ai retrouvé M. et Mme De Lourdec avec un grand plaisir. J'ai rencontré chez eux plusieurs familles de la région qui ont connu la mienne. Elles constituent une petite société agréable que je serai content de fréquenter lorsque je serai tout à fait installé. Tu vas rire si je te dis qu'à peine arrivé Mme de Lourdec m'a parlé avec gravité et affection de la nécessité de me marier bientôt.

"— Il y a des jeunes filles charmantes, m'a-t-elle affirmé, et je suis certaine que nous vous en trouverons une qui fera à la Guidelaie une délicieuse maîtresse de maison.

"Je n'ai pas voulu décevoir cette excellente femme, mais à toi, mon vieil ami, je peux dire que je ne me sens pas du tout mûr pour le mariage et j'apprécie, à un point que tu ne soupçonnes pas, ma solitude laborieuse . . . en espérant toutefois que tu viendras bientôt la rompre.

"Ton affectionné,

"Hervé."

* * *

15 mars.

Qu'un ami véritable est une douce [chose! (a dit La
Il cherche vos besoins au fond de [votre coeur [Fontaine)
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-[même . . .

"Jamais ces vers du célèbre fabuliste, mon cher Alain, ne m'ont paru plus justes qu'en recevant ta lettre. Tu me dis qu'au milieu de mes occupations minutieusement détaillées tu pressens un creux, une vague tristesse que tu ne t'expliques pas. Et tu t'inquiètes et tu questionnes. Tu as ~eur que je ne me sois trompé de voie et qu'un regret encore inavoué s'insinue en moi. Tu ajoutes que tu me trouves maintenant bien réticent en ce qui concerne mon travail artistique, après les élans fougueux de mes premières lettres, lorsque je suis arrivé ici. Je ne veux pas laisser ton imagination vagabonder à côté de la vérité et, puisque tu as deviné, que ton amitié s'alarme, je dois te dire ce que, par pudeur, par je ne sais quelle fausse honte, j'ai tu jusqu'ici, même quand je me suis retrouvé à Paris avec toi, dans la vieille et si douce intimité de nos confidences d'autrefois.

"Là où tu te trompes, c'est en pensant que j'ai quelque regret de ma décision. Je suis aussi heureux que je peux l'être et je me trouve très satisfait de mon état. La vie que je mène ici est celle que j'attendais, que je souhaitais. Elle ne me déçoit pas et correspond très exactement à mes conceptions nouvelles. Cela étant définitivement admis par toi, j'en arrive au point crucial.

"Oui, tu as raison, il y a en moi ce vide que tu pressens et que, malgré mon désir, rien ne peut combler. Mon cher Alain, ce que tu avais prévu est arrivé: j'aime l'une des filles de M. Dhoëne et non pas celle qui eût peut-être répondu à mon amour, mais précisément celle dont tout paraissait m'éloigner.

"Comme j'ai dû mal te la décrire, quand je te parlais d'elle avec acrimonie, sans me douter que j'étais à la veille de l'aimer! Car je ne l'ai pas aimée tout de suite et l'hostilité qui nous opposa l'un à l'autre était réelle. Chez moi, elle s'est fondue en une tendresse passionnée dont je me suis aperçu très tard, alors qu'il n'était plus temps de m'en défendre.

"Et elle? me diras-tu.

"Un instant très court, parce que je l'avais vue compatissante et bonne à mon chevet, j'ai cru, j'ai espéré, il m'a paru qu'elle pouvait m'aimer. Je suis vite retombé dans la réalité et, de ce moment, je n'ai eu qu'une crainte, celle qu'elle puisse deviner ce que j'éprouvais. Je n'aurais pas pu supporter son rire insultant et je suis parti. Ce retour à Paris, que tu as considéré comme la fin de mon stage chez M. Dhoëne, c'était une fuite, mon ami.

"Seul, M. Dhoëne a dû se douter de quelque chose. Il a été très bon et il me semble que, si sa fille m'avait aimé, il aurait été heureux de m'avoir pour gendre.

"J'ai donc essayé de couper les ailes à mon rêve absurde. Songe qu'il eût constitué pour Mlle Armelle Dhoëne la sottise d'épouser son garçon d'écurie!

"Loin d'elle, il me paraissait plus facile de l'oublier. Quelle erreur! Je ne pense qu'à elle et le travail intense que je m'impose me permet à peine de lui échapper.

"Tu parlais de sculpture! J'ai failli renoncer à entrer dans mon atelier, parce que, sous mes doigts, la glaise ne savait reproduire qu'un seul visage: le sien, l'ovale parfait de sa figure, son nez d'une ligne pure, sa bouche sinueuse. Vingt fois, j'ai recommencé; ses traits habitaient mon inspiration et c'est pourquoi j'ai renoncé à lutter. J'ai laissé ma mémoire reproduire sa jeune beauté. Je la représenterai telle qu'elle m'est apparue, humaine pour la première fois dans ce rôle d'amoureuse, sous le nom de Blanche de Grancasteil, exprimant l'espoir et l'amour.

"J'y travaille maintenant avec une ardeur acharnée, dès que le jour est suffisant. Elle naît, elle vit, elle s'anime pour moi, elle a l'expression que je ne lui verrai plus jamais s'adressant à moi. Je suis modeste dans mes ambitions, tu le vois, puisque je me contente du souvenir de Blanche de Grancasteil, amoureuse du chevalier Jehan.

"Tu vas croire que je divague, mon vieil ami, rassure-toi. Je ne connais ces élans de ferveur et ces désespoirs que lorsque je suis dans mon atelier, en face de cette tête à qui mes doigts modèlent une expression que j'aime.

"Pour le reste du temps, qui constitue d'ailleurs l'essentiel de mes journées, je dirige mon exploitation. Les blés sont beaux et verts, j'ai augmenté mon cheptel et j'ai même acheté un cheval à M. de Lourdec, un demi-sang qui a déjà couru et que je me déciderai peut-être à envoyer à l'entraînement, pour qu'il prenne part aux courses régionales de l'été.

"J'ai tout un plan d'aménagement de certaines terres abandonnées peu à peu, faute de la surveillance dont parlait mon grand-père, et dans lesquelles pâturent pauvrement quelques moutons. J'ai vu ce que M. Dhoëne a tiré de terres semblables et, malgré les réticences de Gazoire qui prétend que nous perdrons notre temps, je les ferai pourtant défricher.

"J'ai occupé plusieurs après-midi de la semaine dernière à planter des peupliers en bordure d'un petit ruisseau qui borde une de mes prairies. Cela m'a coûté un peu de temps, une promenade à pied, et le mal d'enfoncer dans le sol, tous les dix mètres, une jeune tige qui, dans vingt ans, donnera un arbre bon à abattre.

"Tu vois que je suis très raisonnable. J'envisage d'oublier Armelle, de me marier avec une autre. Qui sait si, dans un an ou deux, je ne prêterai pas une oreille complaisante aux propos de Mme de Lourdec?

"En attendant, je souffre, mon cher Alain, cela je ne peux pas te le dissimuler. Si un de tes voyages te conduit pas trop loin de chez moi, viens me voir, je serai heureux de ton arrivée.

'HERVE"

* * *

Depuis le départ d'Hervé, Valentine affichait, en présence de Christine, l'attitude d'une amoureuse inconsolable.

— Je sens que c'est à cause de moi qu'il est parti, gémissait-elle.

Depuis qu'elle avait dû se persuader qu'il n'était pas le moins du monde prince, elle n'en continuait pas moins à le parer de toutes les plus brillantes qualités.

— Je suis sûre qu'il a été effrayé par ma dot. Il a eu peur qu'on ne l'accuse de m'épouser pour mon argent, mais je suis sûre qu'il m'aime.

Cette prétention d'être adorée par tous les jeunes gens qui l'approchaient, Christine la connaissait pour l'avoir vue s'appliquer à Jean, avant Hervé; aussi riposta-t-elle, agacée:

— Mais non, ma pauvre fille, Hervé ne t'aime pas. Il ne t'a seulement jamais regardée, malgré les oeillades et tout le mal que tu te donnais pour retenir son attention.

L'autre répliqua, piquée.

— Me diras-tu qu'il était amoureux de toi, peut-être, ou d'Armelle?

Christine éclata de rire, devant cette certitude qu'avait Valentine qu'il y avait dans le départ d'Hervé une histoire d'amour.

— Quelle manie de voir tous les gens amoureux! Hervé se soucie peu de nous, toi y compris.

— Ah! fit-elle, rageuse, je ne sais pas si ta soeur, malgré le mépris qu'elle affichait pour lui, n'est pas arrivée à lui tourner la tête!

— Ça, alors, c'est trop fort! Armelle coquette avec Hervé!

— Je ne dis pas qu'elle a été coquette, reculait Valentine, jugeant qu'elle était allée un peu loin . . . cependant, tu ne m'ôteras pas de l'idée qu'au fond ils n'étaient pas tellement hostiles l'un à l'autre. Il n'y a qu'à voir la tête que fait maintenant Armelle.

Presciente sans le savoir, Valentine ouvrit involontairement des horizons à Christine, et la jeune fille, de ce moment, observant mieux sa soeur, découvrit qu'en effet elle était triste depuis quelque temps. En y réfléchissant bien, cette tristesse s'était manifestée peu de temps après le départ d'Hervé.

Y avait-il corrélation entre les deux faits? Christine n'aurait osé l'affirmer. Il était certain que sa soeur paraissait souvent préoccupée. Comment savoir de la secrète Armelle ce qui se passait dans son coeur? L'interroger, il n'y fallait pas songer: le sujet était de ceux que la liberté d'expression de Christine n'oserait jamais aborder de front.

A tourner et retourner le problème dans sa tête, l'enfant rieuse parut à son tour si absorbée que son père le remarqua.

Un après-midi de février, il faisait un beau froid ensoleillé qui incitait à la marche. M. Dhoëne proposa à sa plus jeune fille:

— Je dois aller tout à l'heure à la ferme d'Erussé. Veux-tu venir avec moi, Christine?

Elle accepta d'emblée, et quand tous deux se trouvèrent seuls, M. Dhoëne, prenant le bras de la jeune fille, demanda:

— Ma petite enfant, as-tu quelque chagrin?

— Non, papa, dit-elle spontanément, quelle drôle de question.

— C'est que je t'observe depuis quelque temps et je te vois si préoccupée que je m'inquiète. C'est une attitude qui gagne la maison, car Armelle, aussi, me paraît bien silencieuse.

— Ah! fit-elle vivement, tu as remarqué aussi pour Armelle . . .

— C'est de toi, pour l'instant, que je veux parler, Christine. Veux-tu me répondre avec franchise?

A quel meilleur confident que son père la jeune fille se fût-elle adressée, et puisqu'à lui non plus l'étrangeté de sa soeur n'avait pas échappé, elle ne chercha pas à feindre.

— Je n'ai rien du tout, papa, rien qui me concerne personnellement. J'essaie de comprendre ce qui se passe pour Armelle et, ajouta-t-elle, rieuse, quand je réfléchis, ça se voit!

— Et quel est le résultat de ces réflexions?

— Ne me dis pas que je suis sotte . . Il me semble que notre Armelle est triste et ce depuis le départ d'Hervé.

M. Dhoëne ne songea pas un instant à dire que sa fille était sotte, et ils marchèrent un long moment côte à côte en silence. Ils n'avaient pas besoin de préciser. Ils avaient fait les mêmes remarques.

— Que faut-il faire? demanda enfin Christine.

— Rien, mon enfant, nous ne pouvons rien. Ta soeur est trop ombrageuse pour que nous songions à la questionner. De plus, nous ne savons pas ce que pense Hervé.

— Elle a été si dure envers lui. Peut-être se défendait-elle déjà?

— J'ai peur que la pauvre petite, enfermée dans son orgueil, ne souffre seule sans jamais rien dire.

— Tu reçois des nouvelles d'Hervé?

— Oui, assez souvent.

— Qui fait-il?

— Il travaille, fit-il évasivement.

— Il ne reviendra pas ici?

— Non . . . plus tard peut-être, pour nous voir.

— Tu as beaucoup d'estime pour lui, n'est-ce pas, papa?

— Oui, ma chérie, Hervé est un garçon remarquable; je regrette profondément qu'il soit parti.

— Tu ne crois pas que c'est à cause d'Armelle?

— Je ne sais pas . . . Le temps qu'il devait passer chez nous était à peu près accompli.

— Tout de même, tu as un doute.

(A suivre)

Notre prochain feuilleton

Le présent feuilleton de la "Terre de Chez Nous" touche à sa fin. Dès qu'il sera fini, notre journal entreprendra la publication d'un autre roman d'inspiration rurale. Ce sera une oeuvre populaire et édifiante due à la plume d'un écrivain bien connu de France.

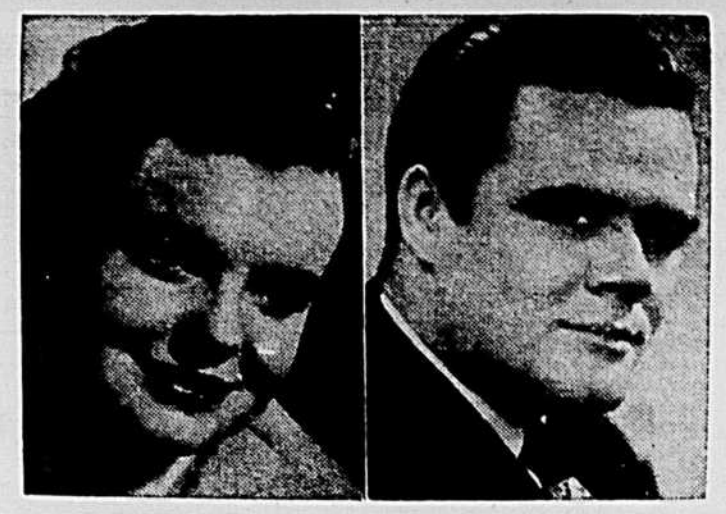

Elizabeth Benson Guy, soprano de Bridgewater, Nouvelle-Ecosse, et Gabriel Fecteau, ténor de Québec, seront les concurrents au concours de NOS FUTURES ETOILES que l'on entendra le dimanche 13 novembre, à 9 heures du soir, au réseau français. Ceux qui veulent participer au concours doivent s'inscrire avant le 15 novembre auprès du réalisateur de la série, Mme Berthe Lavoie, Société Radio-Canada, 1231 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, 25.

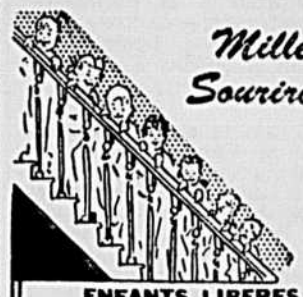

ENFANTS LIBERES DE L'HABITUDE DE MOUILLER LEUR LIT

Je vous envoie $1.25 pour une boîte de votre remède contre l'habitude de mouiller son lit. J'ai essayé le traitement d'essai et il a aidé mon fils beaucoup. J'ai essayé tant d'autres traitements sans résultats. Je suis très satisfaite des résultats de votre remède. Mme Elmer Rydall, Wiarton, Ont.

Essayez le traitement VANDERHOOF à la maison, il renforcit les organes et aide à corriger cet état nerveux qui cause cette habitude.

$1.25 la boite
où 15¢ pour un traitement d'essai
VANDERHOOF & CIE LTEE
Boite No 247 Dépt. 71-R
WINDSOR — ONTARIO
Etabli 1910

Adressez l'enveloppe de votre propre main, à Marie de l'Epée, "La Terre de Chez Nous", 515, avenue Viger, Montréal, (24), P.Q.

LA CONSTIPATION MENACE DANGEREUSEMENT LA SANTÉ

Etes-vous une victime de la constipation et d'une mauvaise digestion? Eh! bien, vous souffrez inutilement. **Il est prouvé que les FRUIT-A-TIVES** vous rendront et vous maintiendront bien portants. Fruit-a-tives—un composé de fruits et de plantes, préparé scientifiquement pour activer le foie et produire plus de BILE—purifie le sang, chasse les poisons du corps, régularise l'intestin, et soulage rapidement de l'indigestion, des brûlures d'estomac et des maux de tête.

Prenez Fruit-a-tives en suivant bien les instructions. Mettez fin à vos malaises. Soyez plein d'entrain et d'énergie. Se vend partout à 50c. et 25c. Prix remboursé aux personnes non satisfaites. **Achetez les vraies FRUIT-A-TIVES.**

Vous les reconnaîtrez à leurs fruits

Piopolis
(Frontenac)

A la séance du premier dimanche du mois, le Syndicat de Piopolis, a procédé aux élections de ses directeurs, MM. J.-C. Lafontaine, F. Beaulé, O. Grenier, Emile Fortier, L. Isabelle, L. Martel et Ebide Martel. A la présidence : Léo Isabelle; vice-présidence, Louis Martel; secrétariat, Egide Martel. Aumônier, M. le curé Fernand Larochelle.

Le 15 octobre avait lieu, sur la terre de M. Eugène Grenier, sur les bords du Lac Mégantic, un concours de labour. Les gagnants furent MM. J.-C. Lafontaine, S. Jacques, F. Beaulé, Louis Beaulé chez les hommes; J. Grenier, G. Grenier, P.-E. Grenier et Marius Beaulé chez les jeunes de 12 à 17 ans.

A la soirée, après la remise des prix, on nous présenta trois films : "Le labour Richard", "Les embarras de la ferme" et "Il faut du bon lait".

M. le président remercia et invita les hommes à s'unir pour améliorer la situation de la paroisse.

M. le curé dit : "Il y a dans le domaine de la terre, une fierté et une satisfaction à tirer, à sentir, à humer avec la terre qui se fend, se recourbe et se couche sur le sillon premier : c'est la joie d'avoir fait quelque chose pour en améliorer une autre." Il insista pour que chaque cultivateur fasse partie de l'U.C.C. Il dit : "L'U.C.C. est née d'une misère imméritée chez les cultivateurs comme les syndicats chez les ouvriers. Celui qui veut réellement, concrètement et sincèrement travailler à faire disparaître cette misère imméritée de la classe rurale doit commencer par appartenir au mouvement créé uniquement pour régler le problème. L'U.C.C., par ses 25 années de travail et de lutte, est le seul mouvement qui s'est montré efficace pour améliorer la situation du cultivateur et le seule qui lui a apporté des résultats concrets. L'avenir n'est pas un point d'interrogation pour quiconque travaille avec prudence, sagesse et ténacité dans les cadres d'un mouvement organisé par des cultivateurs et fonctionnant pour des cultivateurs comme l'est l'U.C.C. Vous avez droit à vos opinions, de continuer M. le curé, et vous pouvez en discuter, mais vous n'avez certes pas le droit de vous poser en sauveurs de la classe agricole, si vous n'êtes pas capables de travailler dans le mouvement sauveur lui-même qu'est l'U.C.C. La logique et la convenance l'exigent. Voyez l'activité déployée par nos Evêques autour de l'U.C.C. et de l'U.C.F. C'est que nos évêques reconnaissent non seulement la nécessité de ces mouvements mais aussi leur efficacité. L'Eglise voit clair. Elle connait ses enfants et leurs besoins. Elle leur propose par sa doctrine sociale les meilleures, les plus sages et les plus prudentes et pratiques solutions. Serez-vous plus sages et plus prudents que l'Eglise ? Avec le peu de connaissances que vous avez dans le domaine social, croyez-vous pouvoir vous mesurer avec des hommes versés dans la question social ? C'est par la soumission aux directives de vos Evêques et de vos curés que vous conserverez vos foyers et vos enfants attachés à la terre. Vous et vos enfants n'aurez de paix, de joie et de prospérité que si vous obéissez à l'Eglise.

"Le cultivateur désireux de semer du bonheur et de la prospérité dans sa paroisse doit commencer par labourer son esprit et son coeur pour en déraciner les préjugés et y faire mourir l'égoïsme, et le travail s'opérera par l'étude et l'effort. Lisez **La Terre de Chez Nous** : une mine pour connaître et comprendre la terre, pour découvrir les problèmes et les solutions de la classe rurale, aimer la terre et la bien servir. Ecoutez le **Réveil Rural** et le **Choc des Idées.** Soyez des cultivateurs à la page. Fidélité à vos réunions du rang et du village; propagande discrète et patiente des idées reçues. Tous ces germes de dévouement lèveront tôt ou tard et pousseront haut leur tige dans le ciel de la justice et plongeront profond leur racine dans la terre de l'humilité pour fleurir et s'épanouir en fleurs de paix, de joie et de prospérité sous le soleil de la charité."

EGIDE MARTEL,
secrétaire.

CONVOCATIONS

DIMANCHE, LE 13 NOVEMBRE

Albertville,
Amos,
Barraute, (Abitibi),
Beaudry, (Témiscamingue),
Compton,
Davengua,
Huberdeau,
Lac-au-Saumon,
Lac-aux-Sables,
L'Annonciation,
Les Etroits,
N.-Dame-des-Bois, (Frontenac),
Rivière-Turgeon, (Abitibi),
Saint-André de Matapédia,
Saint-Athanase, (Iberville),
Saint-Benoit Labre,
Saint-Bruno,
Sainte-Gertrude de Pontiac,
Saint-Martin,
Saint-Tharcicius, (Matapédia),
Saint-Vianney, (Matapédia),
Stoke Centre,
Ville-Marie.

LUNDI, LE 14 NOVEMBRE

Albanel, (Roberval),
Angers, (Papineau),
Arthabaska,
Beauharnois,
Cookshire,
Fortierville, (Lotbinière),
Katevale,
La Rédemption,
Les Trois-Pistoles,
Montebello,
Notre-Dame du Lac,
Oka,
Saint-Barthélemy,
Sainte-Cécile,
Saint-Eusèbe, (Témiscouata),
Saint-Justin,
Saint-Valère,
Thurso, (Papineau).

MARDI, LE 15 NOVEMBRE

Saint-Camille, (Wolfe),
Sainte-Cécile, (Frontenac),
Saint-Honoré, (Chicoutimi),
Saint-Magloire, (Bellechasse),
Saint-Marcel, (Richelieu),
Saint-Stanislas de Kostka.

MERCREDI, LE 16 NOVEMBRE

Ancienne Lorette,
Arthabaska,
Danville,
Saint-Augustin, (Portneuf),
Saint-Charles, (Bellechasse),
Saint-Isidore, (Compton),
Saint-Jean-Vianney, (Frontenac).

JEUDI, LE 17 NOVEMBRE

Saint-Eleuthère, (Kamouraska).

VENDREDI, LE 18 NOVEMBRE

Saint-Mathieu, (Rimouski).

Plaisance
(Papineau)

Le cercle de l'U.C.C. de Plaisance fut fondé pour la première fois, le 22 avril 1927. Il comprenait 14 membres.

On le réorganisa en 1941, avec 26 membres.

Nos présidents furent : M. Alfred Frappier (1927); M. Joséphat Frappier (1941 à 1944); M. Olida Blais (1944 à 1945); M. Lucien Lavoie (1945 à 1946); M. Aimé Ouellet (1946 à 1947); M. Lucien Lavoie (1947 à 1948); M. Ernest Desjardins (1948 à 1949); M. Royal Malo (1949 à date).

Nos secrétaires furent les suivants : M. Joséphat Frappier (1927); M. Lucien Lalande (1941 à 1946); M. Roger Blais (1946 à date).

Au cours des dernières années, le cercle a présenté aux congrès les résolutions suivantes :

(a) protestation contre l'heure avancée;
(b) établissement de fermes de démonstrations dirigées par des gradués d'une école d'agriculture;
(c) fermeture des hôtels le dimanche;
(d) abolition des rentes seigneuriales;
(e) que la région soit établie en zone d'épreuve contre la mammite;
(f) qu'une demande soit faite à l'Union régionale des Caisses populaires pour un propagandiste;
(g) que les coopératives soient exemptes de l'impôt sur le revenu;
(h) que les taxes de 12½% soient enlevées sur les machines agricoles;
(i) que l'oléomargarine soit empêchée de venir sur le marché.

Le principal article au programme de cette année est la fondation d'une caisse populaire.

ROGER BLAIS, secrétaire.

M. Elie THERRIEN, (Lac-des-Ecorces), élu président de la Fédération de l'U.C.C. de Mont-Laurier lors du congrès tenu au début de l'automne.

(Studio Albert DUMAS, Montréal)

St-André-Avellin
(Papineau)

Dans l'historique du cercle de l'U.C.C. de St-André-Avellin, présenté au congrès diocésain tenu à Notre-Dame-de-la-Paix, les détails suivants sont dignes de mention. Le premier président a été M. Henri Charron, auquel ont succédé MM. J.-A. Belisle, Philippe Lacoste (père), Adélard Chalut et, depuis mars 1946, M. Claude Langlois. Les secrétaires ont été MM. Gérard Whissell, Léonide Louis-Seize et Conrad Lanthier. Le cercle a délégué quelques membres à tous les congrès diocèsains depuis sa fondation. Il y a six assemblées par année, avec des conférenciers invités, comme les agronomes Georges Michaud et Thomas Rollin, et d'autres hommes compétents. Le cercle a acheté un malaxeur à ciment, ainsi qu'un coupe-cornes, pour l'usage de ses membres. Enfin, les membres étudient de près la fondation d'une caisse populaire.

CONRAD LANTHIER,
secrétaire.

Saint-André
(Bróme)

Le 19 octobre 1949, à St-André de Sutton, avait lieu l'assemblée du syndical local de l'U.C.C. Douze membres étaient présents, et le président, M. Gérard-J. Gingras, dirigea la réunion. M. l'aumônier parla de la différence entre la coopération telle qu'elle s'inspire de la doctrine sociale de l'Eglise et l'esprit des organisations neutres. M. Gingras parla à son tour de recrutement. Les questions discutées ensuite furent celles de la hausse des engrais chimiques et de la pierre à chaux. Une résolution a été adoptée pour prier les autorités compétentes de faire en sorte que les engrais chimiques et la chaux soient vendus à des prix raisonnables, étant donné la tendance à la baisse des produits agricoles. La prochaine assemblée a été fixée au 23 novembre.

LEO ELIE, secrétaire.

Lac-au-Saumon
Matapédia)

M. John Leblanc a été élu président de l'U.C.C. du Lac-au-Saumon lors de l'assemblée annuelle tenue le 18 octobre. Les autres membres du bureau de direction sont MM. Delphis Turbide, vice-président; Léo Jomphe, Lucien Brochu, Albert Gagnon, Albert Pelletier et Roger Bélanger, directeurs.

ALEXANDRE POIRIER,
secrétaire.

DESTOR

Le nouveau bureau de direction Fortier, Georges Allaire, directeurs; et de M. l'abbé A. Vallière, aumônier.

PHILIPPE SIMARD,
secrétaire.

Thurso
(Papineau)

L'U.C.C. de Thurso prit naissance à l'automne de 1936, suite heureuse du premier congrès diocésain tenu à Montebello. Le premier président fut M. Joseph Lefebvre. A l'automne de 1936, **La Terre de Chez Nous** publiait dans ses colonnes : "Cours de Coopération à l'Institut Agricole d'Oka". Deux volontaires de Thurso participèrent à ces cours d'une durée de six semaines. De bonne heure, en 1937, MM. Emile Duguay et Gustave d'Aragon revenaient aux assemblées du cercle local avec de précieuses connaissances sur le mou du syndicat de l'U.C.C. de Destor se compose de M. Octave Tardif, président; Edmond Bournival, vice-président; Arthur Brousseau, J.-A. Boisvert, Ozias Drapeau, Rolland vement coopératif. Aussi, après une longue année d'étude, les cultivateurs de Thurso furent autorisés à fonder leur Caisse populaire. Modeste débutante en 1938, elle compte aujourd'hui plus de 300 sociétaires.

Sous la présidence de M. Joseph Lefebvre, l'U.C.C. de Thurso avait fait un pas de géant et dirigé l'économie des citoyens de la paroisse. Il ne fallait pas s'arrêter là. Les membres, toujours actifs, devant la résignation de M. Joseph Lefebvre, lui choisirent un successeur dans la personne de M. Raoul Thibodeau.

Désireux d'être maitres chez eux, les cultivateurs de Thurso ont étudié la possibilité de fonder leur coopérative. Encore là, les réunions furent fréquentes. Au mois de mai 1939, la Coopérative Agricole de Thurso naissait, une autre réalisation de l'U.C.C.

A son tour, M. Thibodeau demanda à être remplacé. M. Ludovic Leduc devint président. Malgré tous les embêtements de la guerre, les cultivateurs étudiaient leurs problèmes coopératifs. Ils songeaient à un entrepôt. Nos entrepôts bien solides desservent aujourd'hui la population agricole dans un rayon de 15 milles.

En 1946, M. Leduc se retira et M. Albert Séguin lui succéda.

L'Exécutif de

L'Union catholique des Cultivateurs

PRESIDENT GENERAL : M. Abel Marion, Sainte-Edwige, Compton.
AUMONIER GENERAL : Le Rév. Père Léon LEBEL, S.J., 515, avenue Viger, Montréal;
AUMONIER ADJOINT : le Rév. Père Engelbert Lacasse, S.J., 14, rue Dauphine, Québec.
VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Jean-Baptiste LEMOINE, Sainte-Victoire, Richelieu.
VICE-PRESIDENT GENERAL : M. Samuel AUDETTE, La Maison du Bûcheron, 319, rue St-Paul, Québec, P.Q.
DIRECTEURS GENERAUX :
M. Benjamin MANSEAU, Ste-Monique, Nicolet.
M. Gérard GAUTHIER, St-Jacques, Montcalm.
M. Joseph BOUCHARD, St-Bruno, Lac St-Jean.
M. Napoléon MATHIEU, St-Ephrem, Beauce.
SECRETAIRE GENERAL : M. Thuribe BELZILE, 515, avenue Viger Montréal, P.Q.

Remerciements à saint Isidore

Un abonné de Saint-Michel de Bellechasse, ainsi que M. Antoine Gagné, de Sainte-Agathe de Lotbinière, désirent remercier publiquement saint Isidore pour avoir obtenu, par Son intercession, d'importantes faveurs.

On aurait cru qu'il ne restait plus rien à faire. Eh bien, non ! Le Centre d'Insémination de Saint-Hyacinthe travaillait encore dans le secret que déjà l'U.C.C. de Thurso s'intéressait à l'affaire. Nos cultivateurs ne tardèrent pas à calculer tout l'intérêt qu'il était possible de tirer en faisant leurs les services offerts par le Centre. Nous attendons avec une certaine impatience les sujets "artificiels" que le cercle de "Jeunes Eleveurs" doit exhiber cet automne.

Les secrétaires du cercle ont été M. Gustave d'Aragon 3 ans); M. Donat Thibodeau (4 ans; M. Ludovic Leduc ,3 ans) et M. Gérard D'Aragon.

Mise en vente . . .

(Suite de la page 1)

Une enquête faite jeudi, le 4 novembre, à Montréal, ne révélait pas de changement immédiat sur le marché du beurre, consécutivement à la décision d'Ottawa de vendre son beurre au prix de 60½ cents. La seule réaction observée ce jour-là était un léger raffermissement des prix à la Bourse des Denrées (Commodity Exchange.. Le beurre du Québec 92 points était coté de 60 cents ⅜ à 60⅝, alors que le prix à la fermeture, mercredi, le 3 novembre, était 30 cents ¼. On s'attend à ce que les acheteurs se remettent à se constituer des approvisionnements, maintenant que la position d'Ottawa s'est clarifiée.

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
DESSINS de FABRIQUE
en tous pays.
MARION & MARION
Raym.-A. Robic - J.-Alf. Bastien
761 ouest, rue Ste-Catherine,
MONTREAL

A remplir au bon moment

Secrétariat général de l'U.C.C.,
515, avenue Viger, Montréal, P.Q.

Je vous adresse avec plaisir la somme de six dollars en paiement de ma contribution à l'U.C.C. et de mon abonnement à la "Terre de Chez Nous" pour l'année courante.

Nom .....
Paroisse .....
Bureau de Poste .....
Comté .....

L'abonnement à LA TERRE DE CHEZ NOUS seulement est de $1.00 par année ou de $2.50 pour trois ans.

RADIO

LE REVEIL RURAL

Voici la liste des conférenciers et artistes invités aux émissions du REVEIL RURAL pour la semaine du 13 novembre 1949.

Le dimanche, 13 (1 h. à 1 h. 15 p.m.): LEOPOLD BOURQUE: Jardins plantureux, jardins fleuris.

Le lundi, 14 (12 h. 30 à 12 h. 59 p.m.): GEORGES MAHEUX: Conseils agricoles de la semaine.

Le mardi, 15: LOUISE DARIOS et ses chansons.

Le mercredi, 16: FLORENT COITEUX (Ferme expérimentale l'Assomption). Sujet: "Le 2-4-D et son emploi sur la ferme". OMER DUMAS et les ménestrels du "Réveil rural".

Le jeudi, 17: Propos agricoles.

Le vendredi, 18: ALBERT VIAU et ses chansons.

Le samedi, 19: PAUL GERVAIS (Ferme expérimentale de Lennoxville). Sujet: "Agriculture d'herbage". LEO LESIEUR et son ensemble.

LES FORUMS DE RADIO-CANADA

Radio-Canada présente chaque semaine deux forums qui portent sur des problèmes d'intérêt général.

Les dimanches, à 5 h. 30 de l'après-midi, on entend *L'Heure dominicale* qui réunit quelques laïcs autour du directeur de l'émission, M. l'abbé Ovila Bélanger. Le 13 novembre, on discutera de la situation des époux dans le monde contemporain.

Le mardi soir, à 8 h., Radio-Canada nous présente *Les idées en marche*. Le 15 novembre, quelques personnalités de milieux divers donneront leur opinion sur le rôle que le gouvernement fédéral doit ou ne doit pas jouer dans notre vie culturelle.

LES COURRIERS DE RADIO-CANADA

Les directeurs de deux émissions de Radio-Canada, l'*Ecole des parents* et *l'Heure dominicale*, invitent leurs auditeurs à leur soumettre les questions qui les embarrassent.

Les forums de l'Heure dominicale

Les forums de *l'Heure dominicale*, que l'on entend les dimanches soirs, à 5 h. 30, ne portent plus sur des problèmes soumis par les auditeurs, mais les directeurs de l'émission n'en continuent pas moins de répondre à toutes les lettres.

Une équipe se charge d'étudier chaque cas proposé et de donner, par écrit, une réponse authentiquée par un théologien. On bénéficiera des conseils de spécialistes en s'adressant au *Courrier de l'Heure dominicale*, Radio-Canada, 1231 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Radio-Canada diffuse chaque mardi, à 4 h., le *Courrier de Radio-Parents*. Ce courrier répond, par voie des ondes, aux problèmes que l'auditeur soumet touchant l'éducation des enfants ou la vie de famille en général. Les réponses sont préparées par des spécialistes reconnus: M. Claude Mailhiot, D.Ps., et Mme Mailhiot, assistante sociale.

Adressez toute correspondance au *Courrier de Radio-Parents*, Radio-Canada, Montréal.

Les expositions en Angleterre

La Royal Agricultural Society d'Angleterre s'est toujours refusée à tenir en un endroit fixe ses expositions annuelles; le lieu change chaque année. Cependant, la société envisage d'acheter des terrains dans les endroits où il est particulièrement difficile de trouver un emplacement convenable pour les expositions. Ces terrains, peut-être trois ou quatre en tout, seraient affermés pour la culture pendant l'année, à condition que la société puisse en disposer au moment de l'exposition.

Une exposition permanente, évidemment, tend à se répéter plus ou moins et l'un des attraits principaux des expositions de la Royal Agricultural Society est que chacune d'elles présente un caractère différent du fait qu'elle a lieu dans un nouveau cadre, au milieu d'habitudes agricoles différentes.

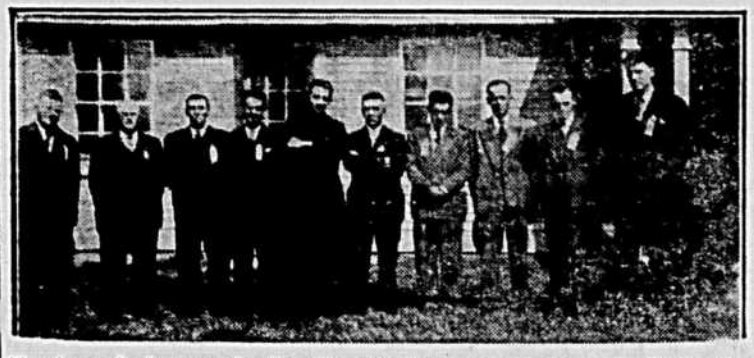

Membres du bureau de direction élu lors du congrès de la Fédération de l'U.C.C. de Québec-Est. Au centre, M. l'abbé Plante, aumônier de la Fédération, et à sa gauche, le président, M. Félix Bélanger, de Ste-Anne-de-la-Pocatière. (Photo J.-R. Pelletier)

L'OPINION RURALE

Fidèles à la promesse qu'ils avaient faite l'an dernier, LES COMPAGNONS DE LA CHANSON sont revenus au micro de Radio-Canada le 28 octobre, pour une série de 12 émissions qu'on entendra tous les mardis et vendredis, de 7 h. 45 à 8 heures du soir, jusqu'au 6 décembre inclusivement. Au milieu d'eux, le réalisateur de la série: Noël Gauvin.

A propos d'assurance obligatoire

Notre-Dame de la Salette,
le 17 octobre 1949.

"La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal, P.Q.

Monsieur le directeur,

En lisant notre journal *"La Terre de Chez Nous"*, je me demande si je pourrais donner mon opinion comme membre de l'U.C.C.

A propos de l'assurance-automobile obligatoire, pour ma part, ce serait la plus belle protection que le cultivateur le plus pauvre pourrait avoir en plus. Si tout le monde était assuré, il n'y aurait pas plus d'accidents et les compagnies pourraient assurer pour la moitié du prix actuel.

Je remarque que de nos jours, celui qui a de l'assurance, c'est le riche, celui qui a le moyen de changer de char à tous les ans. Je me demande donc si le cultivateur ne mérite pas plus de protection et qu'il n'y a pas une assurance à un taux plus bas pour la campagne que pour la ville. Et, étant assuré, un cultivateur, s'il lui arrive un malheur, ne risquerait pas de perdre sa terre et pourrait conduire en sécurité.

Vous remerciant de lire ma lettre, je demeure,

Victor LATOUR,
membre de l'U.C.C.

Les écoles de la Rivière-la-Paix et l'école de Notre-Dame-de-la-Paix

Hôpital St-Joseph,
Edmonton, Alta.

M. G.-N. Fortin, rédacteur,
La Terre de Chez Nous,
Montréal.

Cher Monsieur:

J'ai lu avec grand plaisir et satisfaction votre dernier article intitulé: "Une seule école pour une paroisse" (5 octobre 1949). Mes plus sincères félicitations. Vous avez frappé la note juste et mis en vedette un plan qui devait prendre corps il y a quelque 5 ans passés lorsque le gouvernement de Québec lança cette idée de consolidation des petites écoles rurales.

Serait-il dans l'ordre de rappeler ici certaines démarches faites à la suite d'un petit article paru dans le *Monde Rural* à la demande du R. P. Irénée Gauthier, C.S.V., alors directeur de plusieurs organisations agricoles, à votre humble serviteur.

A peine un mois après la parution de tel article sur les "écoles-pensionnats de la région de la Rivière la Paix, un prêtre-éducateur de renom fut délégué pour venir se renseigner sur place et faire rapport au gouvernement. Et deux semaines après, les journaux de Québec annonçaient la nouvelle qu'une consolidation des petites écoles du rang serait soumise au prochain parlement.

M. W.-J. PARKER, vice-président de la Fédération canadienne d'Agriculture et invité d'honneur aux fêtes de l'U.C.C. à Québec en juillet, a été nommé directeur des chemins de fer nationaux pour trois ans. M. Parker est aussi président des "Manitoba Pool Elevators" et de l'Université du Manitoba.

De nombreuses lettres sont venues des quatre coins de la province de Québec demandant des renseignements plus détaillés; la réponse était toujours la même: venez voir et vous en aurez pour votre argent.

Au printemps de 1945, nous fîmes un court voyage dans la vieille province, et naturellement la question des écoles-pensionnats vint sur le tapis, surtout dans les collèges et maisons d'enseignement. L'idée était nouvelle et suscitait bien des observations de tous genres, de toute nature, cependant que, dans plusieurs milieux plus éveillés au progrès et à l'avancement de l'enseignement dans les petites écoles du rang, on était prêt à entreprendre une campagne locale ou régionale en rapport avec le plan du gouvernement et avec l'approbation des autorités compétentes et intéressées.

Malgré mon grand désir d'apporter ma modeste contribution et l'expérience de plus de trente ans dans la réalisation de cette idée de consolidation et les résultats des plus satisfaisants qui en découlent, je dus refuser, à cause de maladie, de prendre une part active à ce mouvement qui commence à se réaliser et à donner des résultats qui sont la meilleure réponse aux objections des premiers temps.

Depuis quelques années ici nos petites écoles de campagne sont presque toutes rendues au village. Le transport des enfants se fait par autobus en attendent que l'on établisse des "dortoirs", comme à Falher, Donnelly, Girouxville, etc.

Ces dortoirs sont une heureuse substitution aux voitures: le coût en est moindre, les avantages incomparables.

Permettez que je cite un passage d'un visiteur distingué de la Liaison rurale de l'an dernier, l'abbé J.-E. Boileau, professeur à l'école d'Agriculture de Ste-Martine: à la page 3 de son rapport, nous lisons: "Donnelly, 10 milles à l'ouest de McLennan, l'évêché, 125 familles canadiennes-françaises, magnifique couvent ou école-pensionnat qui reçoit tous les enfants de la paroisse; les parents les y conduisent le dimanche soir avec leur nourriture pour la semaine; le couvent est pourvu de garde-manger, de poêles nécessaires, etc.; les grandes filles font la cuisine pour les plus jeunes, etc. Les élèves retournent le vendredi après-midi dans leur famille. Ce couvent est dirigé par les Soeurs de Sainte-Croix au nombre de 12. Il y a de ces pensionnats dans la plupart des paroisses canadiennes-françaises. C'est le vestibule de l'école ménagère".

Nous pourrions continuer ainsi en relatant ces témoignages pro-

TEMPERATURE

Le thermomètre a tenu à établir un nouveau record de température, le 30 ou le 31 octobre dernier, mais il est maintenant revenu à des niveaux plus... honnêtes. Plusieurs régions de la province sont maintenant recouvertes d'une mince couche de neige qui ne trompe pas. Pendant qu'on s'affaire frileusement aux derniers travaux de la saison, autour des bâtiments, il n'est pas mauvais de méditer sur les quelques principes suivants. En passant, avez-vous fait votre possible pour rendre votre maison plus chaude pour l'hiver?

La température, dit un bulletin de la Banque Royale du Canada, la température, qui change rapidement mais moins vite que le climat, a beaucoup d'importance sur notre santé. Il y a évidemment un rapport entre certains genres de température et certaines maladies. La fièvre des foins apportient à l'automne; ce qu'on appelle généralement les maladies de "poitrine" sont plus fréquentes au printemps qu'au milieu de l'été; et les temps humides apportent les rhumatismes. Le climat des tropiques est favorable aux organismes qui causent les maladies infantiles et la paludisme, et en même temps diminue notre résistance aux maladies de tous genres.

L'homme est un animal exposé à mourir si la température de son corps varie trop au-dessus ou au-dessous de 98.6 degrés. Par les extrêmes de température, du plus bas point enregistré au Canada (81 au-dessous de zéro) au plus haut (115), le corps réussit à maintenir une température contante grâce à son propre système de chauffage. Quant il fait froid, il active la production de chaleur, contracte la surface des vaisseaux sanguins et active même la circulation par des frissons. Quand il fait chaud, il dilate la surface des vaisseaux sanguins pour transporter plus rapidement la chaleur de l'intérieur à l'extérieur, et l'évaporation de la sueur produit un effet rafraîchissant.

bants de personnages en vue dans les collèges, écoles d'agriculture, etc. Terminons par un dernier témoignage: "Falher (prononcez Falère) 6 milles à l'ouest de Donnelly, population, 1000, de langue française, magnifique couvent-pensionnat, 17 Soeurs de Sainte-Croix qui dispensent l'instruction et l'éducation à quelque 350 enfants... et où les élèves peuvent terminer leurs études en 12e année . . ."

Nous espérons avec vous et beaucoup d'autres que l'exemple de Notre-Dame de la Paix cité dans votre article aura de nombreux imitateurs.

J.-A. NORMANDEAU, ptre.

DE L'ARGENT POUR VOS LOISIRS
Vendez nos produits de pépinière dans votre localité. Ils sont bien connus. L'expérience n'est pas nécessaire. Travail agréable et intéressant. Généreuse commission pour temps partiel ou complet.
PEPINIERES LUKE FRERES LTEE, Dépt C
159 ouest, rue Craig, Montréal, P.Q.

PUITS ARTESIENS
6, 8 ou 10 pouces de diamètre
Foreuse moderne et à point
EAU GARANTIE
Théophile Proulx
Puisatier
St-Pierre de Montmagny, Qué.
Tél.: 318-W-4

LUNDI AU VENDREDI INCLUSIVEMENT

CKAC MONTRÉAL — CHRC QUÉBEC
CKCH HULL — CKRS JONQUIÈRE
CKRN ROUYN — CJFP RIVIÈRE DU LOUP
CKVD VAL D'OR — CJBR RIMOUSKI
CHAD AMOS — CKBL MATANE

7.45 à 8 hres P.M.
CHNC NEW CARLISLE - 6.45 à 7 hres P.M.

Qu'avez-vous à vendre? Que voulez-vous acheter? Que voulez-vous échanger? Dites-le en cette page aux lecteurs de la "Terre de Chez Nous". Vous trouverez par ce moyen plus de fournisseurs et de clients qu'il ne vous en faut...

COUT DE L'INSERTION: 5 cents le mot. Prix minimum: $1.00.

RABAIS de 20 pour cent pour cinq insertions consécutives du même texte.

DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, tous détails utiles.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doit être adressée comme suit:

LES PETITES ANNONCES, LA TERRE DE CHEZ NOUS,
515, AVENUE VIGER, MONTREAL, P.Q.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 84,000 COPIES

AIGUISAGE

MM. LES CULTIVATEURS!...

CONFIEZ-NOUS l'aiguisage de vos plaques de "CLIPPERS" de toutes marques. Ouvrage garanti et service rapide. Aiguisage à l'huile. Prix, 75c la paire. Envoyez mandat de poste. **EMILE BOLDUC, 225, rue Laviolette, Château de Blois, Trois-Rivières, P.Q.**

SERVICE du même jour. Aiguisons, réparons lames, clippers vaches, moutons, barbiers. Prix 35c le set. Ouvrage garanti, retourné par malle en 24 heures. **GEORGES-EMILE MONDOU, 230, rue Prince, Sorel, P.Q.**

LAMES AIGUISEES. Nous aiguisons lames tondeuses (clippers) 45c sur émeri, 75c à l'huile. Satisfaction garantie. Adressez: **STEWART SHARPENING, No 210, Pierreville, P.Q.**

AIGUISAGE de lames. Aiguisons lames clippers toutes sortes, 45c sur émeri, 75c à l'huile. Aiguisage garanti. Adressez: **H.-B. FONTAINE, FILS, Pierreville, P.Q.**

CULTIVATEURS! Nous aiguisons les lames de clippers pour vaches, moutons, aussi pour barbiers. Aiguisées sur machines perfectionnées, dernier modèle. Prix 35c set, garanties pour tondre votre troupeau. Réparons vendons accessoires, clippers. Adressez: **L'USINE STEWART, Dépt "A", 232, rue Prince, Sorel, P.Q.**

SERVICE D'AIGUISAGE: Vos lames de tondeuses (Clippers) toutes marques peuvent être remises comme neuves si vous nous en confiez l'aiguisage, sur machine spéciale à l'huile, 75c la paire, émeri, 45c la paire. Réparons têtes défectueuses, vendons tous accessoires. Travail garanti. Service rapide. **ARMAND PRECOURT & FILS, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.**

AIGUISONS — REPARONS lames de tondeuses (clippers) toutes marques, prix: 35c le set, notre spécialité, satisfaction garantie à chaque set. Vendons tout accessoire. Service rapide. Adressez: **HECTOR FONTAINE, Aiguiserie, Pierreville, Co. Yamaska. P.Q.**

CONFIEZ-NOUS pour aiguisage, lames de tondeuses toutes marques. Prix: 35c la paire, travail garanti, prompt service. Adressez: **STEWART SHARPENING SERVICE, Pierreville, Co. Yamaska, P.Q.**

AIGUISAGE lames, clippers toutes sortes, à l'huile et au carborundum. Coupe très durable comme neuve. Satisfaction garantie, promp retour. 75c set. Ajoutez frais de retour. **La Cie d'aiguisage St-Ours, Richelieu, P.Q.**

NOUS AIGUISONS lames, clippers pour vaches, moutons, barbier, etc. Prix 35c set. Ouvrage garanti ou argent remis. Adressez: **L'USINE D'AIGUISAGE SAUREL, 230, rue Prince, Sorel.**

ATTENTION CULTIVATEURS. Nous aiguisons les lames de tondeuses toutes marques, 35c sur émeri, 75c à l'huile. Garantie pour tondre votre troupeau. Vendons tous les accessoires de tondeuses. **L'AIGUISAGE RURAL INC., PIERREVILLE, QUE.**

AIGUSAGE GARANTI tondeuses toutes marques, .35 le jeu; à l'huile, .75. Réparons têtes défectueuses. **ERNEST BOISVERT, Pierreville, Co. Yamaska, Qué.**

NOUS AIGUISONS lames de clippers à vaches, moutons, aussi lames pour barbiers, prix, 35c. Ouvrage garanti ou argent remis. Réparation de clippers électriques. S'adresser à **JEAN-BAPTISTE COURCHESNE, Pierreville, P.Q.**

CULTIVATEURS

Confiez-nous l'aiguisage de lames de tondeuses à vaches, moutons, de barbiers, etc. Prix 45c la paire. Satisfaction garantie ou argent remboursé. Essayez-nous. Nous offrons en vente le clipper électrique OSTER pour tondre vaches, chevaux et autres animaux. Prix: $29.50 complet. GARANTIE d'un an. Réparons tondeuses brisées ou défectueuses. Vendons tout accessoire. Adressez:

L'USINE D'AIGUISAGE STEWART
Dépt 104, Pierreville, Co. Yamaska, Qué.

ANIMAUX A VENDRE

A VENDRE: 2 jeunes TAUREAUX Holstein, qui auront un an au cours de ce mois. Un né le 23 octobre 1948 et l'autre le 24 octobre 1948, de très bonne conformation, ont obtenu le premier et le deuxième prix à l'Exposition des Trois-Rivières et dont leur père **Tedy** Hartholm Dominator grand champion à l'Exposition des Trois-Rivières et dont la mère classée excellente. Du côté de leur mère record de 14,000 et 16,000 lbs de lait, et classée bonne plus. Vendrais à un prix raisonnable S'adresser à **FERME DE LA MAURICIE, J.-H. Dupont, St-Etienne des Grès, Co. St-Maurice, P.Q.**

COCHONS reproducteurs Yorkshire enregistrés, classés **XXX.** Verrats ou truies âgés de 5 mois et plus. S'adresser à **GEORGES RICARD, St-Michel, Co. Napierville, P.Q.**

TRES BON TAUREAU Ayrshire 15 mois, classé "A", éligible AA, 2ème prix exposition St-Hyacinthe, 1949. Aussi tracteur Ford remis à neuf. **FERME BELLEVUE, ELPHEGE LAGACE, prop. R. No 1, St-Hyacinthe, P.Q.**

A VENDRE

5,000 TONNES à mélasse vides, 90 gallons, $2.75 chacune, plus taxe provinciale. Aussi **BARILS** de métal "DRUMS", 45 gallons, très propres, pour tout usage, $5.50 plus taxe. **BARILS** en chêne pour vin et cidre, toutes grandeurs. Acceptons commandes C.O.D. Envoyez argent ou bon de poste. **JOS. LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.**

GROS POELE "Bélanger" avec water front, en bon ordre, à vendre $127. S'adresser à **OMER DENAULT, Chambly Bassin, P.Q.**

CRIBLE "Forano", No 150 avec 24 passes et ébarbeuse, ainsi qu'un CARTER Discs, peu usagés, garantis comme nuefs. Bon marché. S'adresser à **VALLEY FLAX PRODUCTS, 3537 Marlowe, Montréal.**

ROUE à vent Brantford, huilage automatique, pompe à puits profond, réservoir 1000 gallons, engin à huile charbon, 6 forces. Prix d'aubaine. En parfait ordre. **PATRICK MERCIER, St-Pierre Baptiste (Mégantic). Tél. 40-R-6, Mégantic.**

ROBES DE MAISON

COTON IMPRIME belle qualité, pointures 12 ans jusqu'à 42. Prix $2.00, satisfaction garantie ou argent remis. Poste payée. Frais de C.O.D. à la charge du client. **SOIERIES NOTRE-DAME, 3714 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.**

TABLIERS DE COTON

TABLIERS COUVRE-TOUT, coton imprimé bonne qualité 69c ch. Petits tabliers allant jusqu'au cou, deux pour $1.00. Jolis modèles imprimés. Poste payée. Frais de C.O.D. à la charge du client. Garantie de satisfaction ou argent remis. **SOIERIES NOTRE-DAME, 3714 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.**

COUPONS ET MATERIEL A LA VERGE

SOIE, COTON, LAINE, FLANELLETTE, SOUS-VETEMENTS, PLASTIQUE, TRICOT DE GILET, lisières de tapis en soie, 40 lbs pour $2. EN GROS ET DETAIL. Demandez notre liste de prix. S'adresser à **ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, rue St-Laurent, Montréal.**

COUPONS

BROADCLOTH, coton, crêpe, flanellette, etc. Agent demandé dans chaque paroisse. Grosse commisaion. Demandez nos prix de: **MAGASIN DES COUPONS, Dépt T., St-Zacharie, Qué.**

CHAINES à tracteur, mailles tordues, travers droits, sans pareil sur terrain détrempé. Des centaines de clients satisfaits. Livraison 24 heures. **GERARD D'ARAGON, Thurso, P.Q.**

SACS DE COTON

SACS de sucre lavés et blanchis, $3.40 ladouzaine, non lavés, $2.80 la douzaine. Envoyez bons ou mandats-poste. Commandes C.O.D. acceptées. Transport aux frais de l'acheteur. **Les AGENCES BELMONT ENRG., Casier Postal 31, Station R., Montréal 10.**

SACS DE SUCRE vides en coton à vendre, $2.80 la douzaine. On accepte les C.O.D. et les bons de poste. S'adresser à **JOS. LeBEL, 540, rue Villeray, Montréal.**

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE: COUVRE-LITS EN CHENILLE $4.99 CHACUN

PREMIERE QUALITE, grandeur 90 x 100 dans les plus nouveaux dessins soulevés, bien tissés, dans toutes les couleurs pastel, $4.99 chacun. Grandeur . 90 x 100 complètement recouverts de chenille, avec dessins de paniers de fleurs dans le centre pour $8.99 chacun. Envoyé Envoyé c.o.d. avec frais de poste. Argent remis immédiatement si non satisfaits **HANDICRAFT DISTRIBUTEURS 254 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.**

VENTE...

LAINE A TRICOTER, toutes les teintes, 5 balles pour $1.10. CREPE pour blouse et sous-vêtements, régulier $1.69 à $2.49 la verge, SPECIAL pour ce mois, 98c la verge. Couleurs: rose, bleu, blanc, 44 pouces de large. COTON imprimé, régulier 49c, 59c et 69c la verge, 5 verges pour $2. Poste payée, satisfaction garantie ou argent remis. **SOIERIES NOTRE-DAME, 3714 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.**

FOIN de Luzerne pressé et paille pressée à vendre. S'adresser à **L. GADBOIS, Beloeil, Co. Verchères, P.Q.**

COUPONS à la livre, lingerie usagée, machines à coudre. Prix très bas. Gros paquet coupons neufs envoyé pour $2. afin de faire connaitre ma marchandise. S'adresser: **M. E. DROUIN, Casier 323, St-Georges Est, Qué.**

DIVERS

SOUDEURS "ARC A SOUDER" MAGIC, 110 volts AC-DC. Soude, ramollit, coupe les métaux. Facile à employer, renseignements fournis. Complet avec dispositif d'électricité, les attachements de l'arc métallique, la flamme, les carbones, flux, les tiges, le masque. Seulement $19.95. — Employé par la MARINE — Garantie d'un an. IDEAL pour la ferme. **MAGIC WELDER MFG. CO., 239 CE, Canal St., New York City.**

ENVOYEZ 25c pour brochurette (36 pages, 34 illustrations) et prix véritables St-Bernard. Feuillets Collies, Dalmates, Epagneuls: 10c chaque race. Occasionnellement Collies grandement réduits. **ROLAND PILON, Rigaud, Qué.**

COMPTABLE LICENCIE

A. BEGIN, comptable agréé licencié en lois et sciences commerciales, 25 est, rue St-Jacques, Montréal. Tél. HArbour 0036 ou 102, rue Jeanne d'Arc, Québec, Tél.: 4-1462.

-GRATIS-

GAGNEZ ARGENT ou PRIMES MAGNIFIQUES

Montre - Bracelet, Plume - Réservoir, Porte-Billets, Set à Déjeuner, Bas de Nylon, etc., ou 30% de COMMISSION donnés pour la vente de nos Cartes de Noël et de Bonne Année.

Demandez un assortiment de $7.50.

L'UNION DES JARDINIERS Enr
Dept F 5, Rue Victoria, LÉVIS P.Q.

SURPRISE: La plus extraordinaire intéressante littérature sur plusieurs différents sujets utiles à tous. Envoyer 10c. **EVANS, 141, Station G., Montréal.**

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE — Demandez notre PROSPECTUS envoyé gratis sur demande. Adressez: **COURS MODERNES PRATIQUES ENRG. Casier 5, Saint-Hyacinthe Qué.**

FUMEURS! Arrêtez de fumer la cigarette grâce aux capsules "Anti-Nico", inoffensives. Satisfaction assurée. Traitement complet avec instructions: $2.00. Expédié C.O.D. si désiré. **RALCO'S, Casier 183, St-Hyacinthe, Qué.**

COUPONS

AGENTS demandés dans chaque paroisse. Divers matériels. Demandez liste de prix. **NORMAND PARENT,** marchand en Gros, St-Zacharie, Co. Dorchester, P.Q.

ROMANS, HISTOIRES, ETC.

LIVRES tous genres. Demandez notre catalogue gratuit. Vente, abonnement. Plus de mille titres. **LE FOYER DU LIVRE ENRG., 2332, rue Bourbonnière, Montréal.**

SPECIAL! Une douzaine de sacs de coton lavés et blanchis au choix, sacs vides de sucre ou farine. DEUX bobines fil à coudre No 40, blanc ou noir. Le tout $5. poste payée. **BOITE "M", Bureau Bernatchez, Co. Montmagny, P.Q.**

FAITES de l'argent pour les Fêtes en apprenant à faire bonbons clairs, chocolats, jujubes, etc., par notre cours de correspondance. **CONFISERIE CANADIENNE, 6579 Christophe-Colomb, Montréal.**

CHANSONS COWBOYS et comiques à .05 chacune, demandez nos listes, quatre chansons gratis avec commande de $1.00. **NOVELTY DEALERS, St-Zacharie, Qué.**

FARINE DE SARRASIN

Régalez votre famille avec de délicieuses galettes de sarrasin. Fleur de première qualité provenant de la récolte nouvelle. Commandez par quantité pas moins de 25 lbs. Prix 15c la livre, expédiée franco. Adressez:

FERME T.-L. GIRARD
St-Félicien, Co. Roberval, P.Q.

DIVERS

SPECIAUX DE NOEL

CADEAUX DE NOEL pratiques pour toute la famille. Demandez notre catalogue gratis. **ASSOCIATED CONVERTERS, 4103, rue St-Laurent, Montréal.**

FOURRURES BRUTES

TRAPPEURS

TRAPPEURS! Disponibles maintenant, nouvelle liste de prix des fourrures et catalogue d'équipement. Nous les enverrons GRATUITEMENT à tout trappeur en faisant la demande: contient les prix courants des fourrures ainsi que la ligne complète des pièges, des appâts, fusils, munitions et tout l'outillage nécessaire au piégeage, le tout à un prix modéré et pour livraison immédiate. SHUBERT achète TOUTES les fourrures au plus haut prix du marché. Très bonne demande présentement pour le VISON, LA BELETTE, LE RAT MUSQUE, LE CASTOR et LA LOUTRE. Nous payons jusqu'à $50. pour le vison; $3. pour la belette; $3. pour le rat musqué; $40. pour le castor et la loutre. Expédiez TOUTES vos fourrures à SHUBERT immédiatement. Pour de meilleures valeurs en fait d'outillage pour la chasse; les PLUS HAUTS prix pour vos FOURRURES, vous avez avantage à transigre avec SHUBERT. Expédiez AUJOURD'HUI. Demandez liste de prix, étiquettes d'expédition, etc., au **DEPARTEMENT 50, A. B. SHUBERT CO., Winnipeg, Manitoba.** Bureau de réception des fourrures à Montréal.

VENDEURS

HOMMES - FEMMES
REVENUS ADDITIONNELS

GROS PROFIT! Vendez nos nouveaux calendriers plastique religieux, Mottos lumineux qui brillent dans l'obscurité, plaques de portes, cartes de Noël, et une douzaine d'autres différents bons vendeurs. Achetez directement du manufacturier. Ecrivez aujourd'hui pour notre nouveau catalogue.

TINSELCRAFT REG'D.,
Bte "T", St-Hilaire, Co. Rouville, Q.

HOMMES DEMANDES

AGENTS DEMANDES: FAITES $50 à $75 par semaine, vendez à domicile les produits BERUBE. Articles de toilette, épices, essences, produits pharmaceutiques, domestiques, vétérinaires, insecticides, etc., GROS PROFIT. Expérience pas nécessaire. Territoire de votre choix. Ecrire à **LOUIS BERUBE, Saint-Alexandre, Co. Kamouraska, P.Q.**

MERVEILLEUSE OPPORTUNITE d'avoir un commerce agréable. Alimentez chaque maison avec nos nécessités domestiques garanties et nos boites à cadeaux. Territoires ruraux disponibles dans les comtés de BELLECHASSE et DORCHESTER. Faites-vous un revenu intéressant. Expérience non nécessaire. Pour détails, écrivez à **FAMILEX, 1600, rue Delorimier, Montréal.**

MACHINES AGRICOLES

TRACTEUR FORD

TRACTEUR "Ford" — livraison immédiate à tout acheteur intéressé du Co. Verchères, au prix de la Compagnie Ford. S'adresser au **Garage Mauger, Contrecoeur, ou au représentant.**

WAGONS de ferme neufs "Otaco" tout acier, roues pour pneus 600 x 16 Timken bearings — capacité 8,000 lbs, $125. sans pneus. S'adresser à **ROLAND LA PORTE, 947, rue Cherrier, Montréal.**

TRACTEUR "Ford" usagé, prix d'occasion. S'adresser au **GARAGE MAUGER, Contrecoeur ou au représentant, Co. Verchères, P.Q.**

TRACTEUR Massey-Harris "81" à vendre avec charrues et herses à disques. Prix raisonnable. **ANTONIN BERGERON, Ste-Ursule, Co. Maskinongé, R.R. 2, P.Q.**

TRACTEUR Farmall 4 ans de service, tracteur Massey-Harris Farmall 30 tout neuf. Moulin à battre Moodie No 7, 2 ans service, charrue, herse et 2 terres à vendre de 68 et 45 arpents en bon ordre. **LIONEL MICHAUD, St-Guillaume d'Upton, Co. Yamaska, P.Q.**

MACHINES AGRICOLES

TRACTEUR Massey-Harris "22" tricycle avec système hydraulique, servi comme démonstrateur seulement.
TRACTEUR Massey-Harris "102" jr. très bon ordre.
TRACTEUR "Cockshutt" "70" sur roues d'acier.
TRACTEUR Massey-Harris "Pony", démonstrateur.
TRACTEUR Massey-Harris "Pacemaker" sur roues d'acier $400.
CHARRUE 3 raies International (aubaine).
CENTRIFUGE DE LAVAL No 2 très bon ordre $15.
CENTRIFUGE Massey-Harris No 7, remis à neuf avec moteur électrique, $50.
MACHINES AGRICOLES usagées mais en bon ordre à vendre à prix avantageux.
W. O. TAIT & FILS INC., 6139, Côte de Liesse, Ville St-Laurent Montréal.

ON DEMANDE

POULES et POULETS, prix spécial pour des gros poulets et chapons bien engraissés. Poste de classement. **J.-D. ARSENAULT, 1061, rue Church, Verdun.**

ON DEMANDE à acheter fer, fonte, cuivre, plomb, zinc, aluminium, batteries, guenilles, etc. Meilleurs prix payés. **S'adresser à QUEBEC ENTREPOT Enrg., 215, rue Dorchester, Québec, P.Q.**

PHOTOGRAPHIES

AMATEURS

AVEC VOS PLUS PRECIEUX INSTANTANES, faites-vous imprimer de BELLES CARTES DE SOUHAITS "Joyeux Noël" — "Bonne Année". Faites d'après votre film 116 ou 120, au prix de $1. la douzaine avec enveloppes. Envoyez des négatifs seulement. FILMS développés gratuitement, impressions toutes grandeurs, 3c. GRATIS: agrandissement carte postale avec commande de 24s ou plus. Commandes payables d'avance. Ajoutez 5c frais postaux. **JEAN ST-JACQUES, Case 145, Station Delorimier, Montréal.**

PHOTOS FINIES PARCHEMIN SUR PAPIER VELOX. Films développés, imprimés, 25c. IMPRESSION, 3c. AGRANDISSEMENT gratuit. Ajoutez 5c frais de poste **LA BELLE PHOTO ENRG., Station Hochelaga, Dépt D, Montréal.**

GRATIS

UN AGRANDISSEMENT 5 x 7 avec rouleau complet réussi. Films développés gratuitement. Impressions 3c chacune. Commande payable d'avance. Ajoutez 3c frais postaux ainsi que la taxe. **R. SYLVAIN, C.P. 157, Station R., Montréal 10.**

SERVICE DU MEME JOUR. Films développés et imprimés, 25c ch. Impressions n'importe quelle grandeur, 3c chacune. Chaque commande finie et retournée par la malle en 24 heures. **STUDIO RAPIDE, Dépt "C. N.". Station "E", Montréal.**

CALENDRIERS AVEC PHOTOS PERSONNELLES

ENVOYEZ-NOUS votre négatif favori et nous l'agrandirons sur des jolis calendriers 1950. Font des cadeaux utiles et très attrayants! Prix: 55c chacun, ou 3 pour $1.35. Colorés à l'huile, 40c chacun de plus. **PHOTO COMMERCIALE, Dépt "U", Outremont, Montréal.**

CARTES DE NOEL

ENVOYEZ-NOUS votre négatif favori et nous vous ferons des magnifiques cartes de souhaits avec votre photo imprimée. Prix: 98c la douzaine, en blanc et noir, ou $1.98 en couleurs. **PHOTO COMMERCIALE, Dépt X-1-T, Outremont, Montréal.**

POUSSINS - POULETTES

ACHETEURS DE POUSSINS! En commandant vos poussins 1950 maintenant, vous vous assurez d'une date de livraison et vous aurez droit à un escompte. Tous nos reproducteurs sont bagués du gouvernement et soumis au test de la pullorose. Demandez notre catalogue 1950, notre liste de prix et un livret de 40 pages intitulé "Comment élever de meilleures volailles". **MONKTON POULTRY FARMS, Monkton, Ont.**

VISEZ PLUS HAUT!...

LES TEMPS CHANGENT. Juin-octobre vous présentent de nos jours l'avantage du plus gros marché des oeufs, surtout lorsque vous avez de gros oeufs à offrir. La différence entre les gros oeufs et les oeufs de poulettes est normalement au-dessus de 20c cette année, souvent de 25c. **VISEZ PLUS HAUT en 1950.** Assurez-vous d'avoir de gros oeufs pour le marché l'été prochain. Commandez nos poussins reconnus pour leur développement rapide, une augmentation rapide du volume des oeufs. Commandez vos poussins BRAY pour décembre et janvier. Faites-nous connaitre immédiatement vos besoins et nous vous procurerons le nombre désiré. **FRED W. BRAY LTD, 122 John St., North Hamilton, Ont.**

POULETTES grises, âgées 5 mois, $1.75 — hybrides 5 mois $1.75. Sac moulée en coton $2.50 la douzaine. Nous acceptons seulement bon de poste. **POLYDORE LEDUC, Ile Perrot, Co. Vaudreuil, P.Q.**

200 POULETTES hybrides de 7 mois à vendre au prix de $2. S'adresser à **WILFRID VILLEMAIRE, St-Augustin, Co. Deux-Montagnes, P.Q.**

NOUS AVONS de très beaux poulets et poussins d'automne dans toutes les races, à votre disposition. Poulettes de 16 semaines pour la ponte. Aussi poussins et dindes pour livrer en 1950. Catalogue gratis. **TWEDDLE CHICK HATCHERIES LIMITED, Fergus, Ontario.**

BONS POUSSINS D'AUTOMNE!

POUR PROFITER des prix les plus élevés pour les broilers, faisons couver tout l'automne sur commande placée 4 semaines à l'avance. Qualité supérieure de poussins de réputation établie depuis 17 années. Demandez informations et listes de prix. **COUVOIR COOPERATIF DE MARIEVILLE, P.Q.**

POUSSINS — Livraison en automne. Races légères et lourdes, $15 du cent — disponibles dans le moment. **GODDARD CHICK HATCHERIES, Britannia Heights, Ont.**

COUVOIR CERTIFIE ET APPROUVE ATTENTION! Avez-vous besoin de poussins immédiatement — 4 races à votre choix: 3 races hybrides et une race pur sang. Adressez-vous au **COUVOIR-MODELE-ARTHABASKA, Case 157, Arthabaska, P.Q.**

Petites Annonces

(suite de la page vingt)

POUSSINS - POULETTES

NOUS SOMMES en position de remplir vos commandes de POUSSINS D'AUTOMNE. Commandez au moins 4 semaines à l'avance. S'adresser au COUVOIR COOPERATIF ST-JEROME, R.R. 1, P.Q. Tél. 4369.

AVONS A L'ANNEE "Canetons Pékin blancs Géants d'un jour. Engraissent de 6 lbs en 9 semaines. UX-SPRING FARMS LIMITED, Uxbridge, Ont.

REMEDES

PRISES PIDARD — Nouvelles et merveilleuse préparation contre la maladie du souffle, toux et gourme des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste $1. Important de spécifier approximativement l'âge et le poids de votre cheval. Adressez-vous à Thos-Ls GIRARD, specialiste des voies respiratoires, St-Félicien, Co. Roberval, P.Q. Agents demandés.

AVEC VOS PORCS

CESSEZ d'avoir des troubles et des pertes inutiles à la naissance, au sevrage et durant la croissance de vos porcs. Obtenez un engraissement plus rapide. METHODE qui donne les résultats attendus. Ecrivez pour renseignements gratuits sur PORCALINE - Tri-Tonik. PRODUITS FARM-O, 6544, rue Drolet, Montréal.

LA BERNARDINE

MERVEILLEUSE TISANE préparée par les Pères Cisterciens pour maladie de l'estomac, de l'intestin, du foie, de la peau. $1.25 la boite. MONASTERE DES PERES CISTERCIENS, Rougemont, Qué.

SOUFFREZ-VOUS de HERNIE ? Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élastique, ni bandage et ni lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING CO., Dépt 200, Preston, Ont.

HEMORROHIDES, plaies, eczéma, démangeaisons. Essayez l'onguent "CAMPREX" fameux composé à base d'extraits végétaux. Envoyez $1. pour paquet contenant pot régulier et boite d'essai. Essayez d'abord celle-ci, et si non satisfait, retournez gros format non ouvert et votre argent sera remboursé. LA CAMPREX CAMPAGNE FABRIQUE, Arthabaska, P.Q.

PILULES MATERNELLES

CES PILULES aident à augmenter la sécrétion du lait, permettant ainsi à la mère de nourrir son enfant aussi longtemps qu'elle le veut sans avoir ses troubles périodiques. Les pilules maternelles sont efficaces dans les cas de dyaménorrhée, règles douloureuses, trop abondantes ou trop fréquentes chez les femmes et jeunes filles. Etant composées d'extrait de glandes mammaires, etc., ces bonnes pilules favorisent le développement du buste et son perfectionnement chez la femme et la jeune fille. Demandez à votre médecin de vous prescrire les 100 Pilules Maternelles ou envoyez $2 en mandat-poste au Dr Jos. COMTOIS, A.B., St-Barthélemy, P.Q.

TERRES A VENDRE :

ACHETERAIS petite terre aux alentours de Montréal. S'adresser à CASE POSTALE 60, "La Terre de Chez Nous", 515 avenue Viger, Montréal.

A 20 MILLES de Montréal, terre à vendre, pas d'agent. Conditions faciles. Ecrire à O. BRUNET, Poste restante, L'Assomption, P.Q.

FERME à vendre 1½ garde-route, 1½ mille station de chars. Beaucoup bois de service et pouvant faire deux lacs privés. Le tout $3,500. Bien bâtie. S'adresser à AUREL DESJARDINS, St-Faustin Village, Co. Terrebonne.

A STE-BRIGITTE DES SAULTS, Co. Nicolet, 80 milles Montréal, 100 arpents, bon sol, toutes cultures. Spécialités: patates, élevage porcs. Maison, bâtiment, électricité, voisin école. Vente 12 novembre. S'adresser à M. A. DUGAL, 4424 Brébeuf, Montréal.

BONNE TERRE bien bâtie, avec ou sans roulant, 3¾ arpents par 28 long., route Trans-Canada, à vendre. Cause de santé. S'adresser à HENRI BERGERON, R.R. No 1, Ste-Eulalie, Co. Nicolet, P.Q.

[illegible] à vendre ou à louer, 100 arpents, [illegible]nt argile, gros rendement, bâtisses neuves, on ne peut trouver mieux. $100. l'arpent ou suivant conditions, environ $6,000 comptant, balance comme loyer. P. BARRETTE, 292 Salaberry, Joliette, P.Q.

Contre l'entérite

En des épreuves de date récente, l'injection de vitamines du complexe B a guéri 69 porcs entériteux sur 80. L'entérite, maladie du système digestif, est attribuable à des erreurs d'alimentation et d'entretien.

Un rayonnant . . .

(Suite de la page 9)

mille, tous par ailleurs accaparés par d'autres besognes. Pourtant, il s'est fait ici du contrôle laitier, mais de façon intermittente, quelques mois seulement par année.

Faute de pouvoir reconstituer, avec exactitude, la production laitière annuelle de ces dernières années, l'on peut néanmoins, se rapportant aux données du contrôle laitier provincial pour les mois de juin et juillet des années 1942 et 1946, établir l'intéressante et significative comparaison suivante:

Comparaison 1942-1946

LAIT TOTAL

Juin-juillet 1942	16,054 lb	
Juin-juillet 1946	33,739 lb	186%

GRAS TOTAL

Juin-juillet 1942	686.53 lb	
Juin-juillet 1946	1,439.85 lb	217%

Ainsi *la production de gras*, de 1942 à 1946, pour les mois de juin et juillet *a plus que doublé*. Beau résultat global qui tient aux trois réalisations suivantes:

1. — la production laitière mensuelle, par vache, a passé de 1,560 à 2,103 lb;

2. — la teneur de gras du lait s'est élevée de 3.8 à 4.4%;

3. — le nombre de vaches a augmenté de 12 à 16, soit de 33%.

Notons encore que quelques vaches pur sang sont soumises à l'épreuve fédérale du R.O.P. Ainsi, Charmeuse de Beau Cite est inscrite au livre d'or, avec une production, à l'âge de deux ans, de 9,414 lb de lait (365 jours), et de 444 lb de gras, ce qui dépasse de 50% la production de gras requise.

L'une de ses génisses, grande championne à la foire agricole de l'Islet en 1947, est un fort bel animal. Un taureau de quatre ans, enregistré, est aussi de belle conformation. Ainsi, le troupeau compte déjà quelques sujets d'élite qui figurent avec honneur à l'exposition locale de l'Islet et aussi, sauf erreur, à l'exposition régionale de Rimouski.

Bref, il ne fait aucun doute que la valeur du troupeau laitier ait été considérablement augmentée.

Harmonie familiale

Voilà de nombreuses réalisations, remarquables pour avoir été accomplies en un aussi court laps de temps, et qui eussent été bien impossibles sans le consentement et l'encouragement de M. et Mme Lajoie, et sans la collaboration entière et constante de tous les membres de la famille. Celle-ci comprend, outre le père, la mère, et notre jeune diplômé, quatre autres résidents: deux filles et deux garçons.

Le signataire a vécu quelques heures sous le toit des Lajoie. Il y a connu cette large et cordiale hospitalité dont nos campagnes n'ont pas perdu la séculaire tradition. Il y a vu et entendu maintes manifestations de l'entente la plus parfaite en ce qui concerne l'administration de la ferme. Sans doute n'a-t-il pas été décidé, par exemple, de porter la superficie des pommes de terre de 10 à 22 arpents sans que tous les intéressés consentent aux avances d'argent et aux heures additionnelles de labeur que telle entreprise exige. Nulle volonté dictatoriale, j'en suis sûr, ne s'impose ici. C'est le régime des concessions mutuelles et du travail d'équipe. Milieu compréhensif, gai, enthousiaste, décidément propice à l'avancement agricole.

Portée d'un bon conseil

Cependant, cette équipe agricole a eu un animateur: Laurent Lajoie. Et celui-ci reconnait tout ce qu'il doit à ses maitres de l'Ecole d'agriculture de Rimouski et à ceux qui les ont précédés.

A l'école primaire, Laurent Lajoie a terminé sa cinquième année. Fort heureusement, il put ensuite bénéficier de cours du soir, pendant deux ou trois ans. Ces cours, dus à l'initiative du pasteur de Saint-Arsène, M. le curé Santerre, se donnaient trois fois par semaine, de la Toussaint à la fin de mars. L'abbé Laurent Lavoie, vicaire, participait à l'enseignement du catéchisme, du français, de l'arithmétique; l'agronome du comté, M. Adrien Martin, et d'autres techniciens peut-être dont je n'ai pas retenu les noms, y donnaient des leçons d'agriculture.

C'est M. l'abbé Saindon, autrefois directeur de l'Ecole moyenne d'agriculture de Rimouski, qui,

pour la première fois, suggéra à M. et Mme Lajoie d'envoyer l'un de leurs fils, frère aîné de Laurent, à l'Ecole d'agriculture. Suggestion qui devait germer plus tard, en 1942, au profit de Laurent, et grâce à l'insistance de M. le curé Santerre. De ce geste qui a bien dû, dans le temps, leur coûter un peu, M. et Mme Lajoie n'ont aujourd'hui qu'à se féliciter, les sacrifices consentis leur ayant été rendus au centuple. Car le cours moyen a nourri, raffermi la vocation de leur fils Laurent pour l'agriculture, a décuplé chez lui cet enthousiasme agissant qui rayonne sur tous les membres de la famille et qui, après bien peu d'années, montre d'incontestables résultats.

Conclusions

Quelles conclusions retenir, en terminant le récit de ces huit entretiens avec d'anciens élèves de l'Ecole moyenne d'agriculture de Rimouski? Ce propos est déjà long, trop long. Mais comment ne pas l'allonger encore de quelques remarques, inspirées de celles des diplômés eux-mêmes et qui s'adressent à tant d'autres fils de cultivateurs?

1. — Il y a d'abord l'importance primordiale d'un séjour suffisant, et bien employé, à l'école primaire rurale. A ce sujet, voici entre autres témoignages, celui de M. Laurent Lajoie (Saint-Arsène) dont les années de scolarité ont été ci-haut mentionnées. "A Rimouski, j'ai dû travailler fort, presque sans répit, pour bien réussir dans mes études, pendant que ceux d'entre mes compagnons qui avaient fait leur 7e ou 8e année pouvaient consacrer leurs congés et loisirs à des lectures profitables, au jeu, à la distraction . . ." Années d'école primaire, temps précieux qu'il convient de bien utiliser et de prolonger si possible jusqu'à la 7e année . .

2. — Comprenons bien l'objet véritable du cours moyen d'agriculture, qui n'est pas de suppléer à l'école primaire, ni de fabriquer des savants et des érudits. Le temps y manque pour s'attarder aux notions fondamentales de la langue, de l'arithmétique, de même que pour approfondir l'ensemble des sciences agricoles. Deux semestres sont bien vite écoulés. Mais ces limitations du cours moyen, les élèves ont vite fait de les découvrir eux-mêmes devant la diversité, l'ampleur et le très vif intérêt des matières au programme. Aussi le diplômé en agriculture ne sera-t-il pas de ces cultivateurs qui rabaissent leur profession en disant "on en sait toujours assez pour devenir habitant". Rappelons, en opposition à pareil discours, le mot spontané et profond de M. André Rioux (Mont-Joli), diplômé de Rimouski en 1934: "A l'école d'agriculture, nous disait-il, on se rend compte qu'on ne sait rien et qu'on en aura toujours beaucoup à apprendre".

Mais ne faut-il pas avoir appris beaucoup de choses pour en arriver à confesser ainsi, modestement, une ignorance toute relative?

3. — Il reste, compte tenu des limitations de toutes sortes du cours moyen d'agriculture (durée, préparation initiale des élèves, etc.), il reste de quoi s'émerveiller de ses résultats, de la triple formation technique, sociale et spirituelle qu'il a jusqu'ici dispensée à une heureuse fraction de notre jeunesse rurale.

Formation technique. — La petite série de reportages que nous terminons ici a suffisamment montré ce que de jeunes diplômés, encouragés par leurs parents, peuvent accomplir dans tous les départements de la ferme.

Formation économico-sociale — De l'interrogatoire incomplet et souvent trop rapide de huit diplômés ressortent les faits suivants, quant à leur participation à la vie professionnelle, sociale et économique de leur région respective. L'un a été le fondateur-gérant d'une Caisse populaire et (ayant eu l'occasion de faire d'autres études) est maintenant le gérant d'un important syndicat coopératif agricole. Les sept autres diplômés se sont partagé ou ont cumulé les postes suivants: un poste de président (cercle de la J.A.C.), quatre postes de secrétaire (cercle de Jeunes Eleveurs, Cercle agricole, Syndicat de l'U.C.C., Cercle Lacordaire) et trois postes de directeur (Société St-Jean Baptiste, Syndicat paroissial de l'U.C.C., Société coopérative agricole).

Formation spirituelle. — Tel diplômé qui se sentait auparavant attiré par la mécanique et qui aurait très probablement quitté la terre, revient de Rimouski avec une toute autre conception de l'agriculture. Dans ce petit univers qu'il vient de découvrir: la ferme, il trouve certes à s'intéresser à la mécanique, mais aussi à combien d'autres choses? Elargissement d'horizons qui a été aussi le fait d'autres diplômés.

"Le cours d'agriculture, nous disait M. André Rioux (Mont-Joli), donne plus d'intérêt à la profession agricole: je ne travaille plus par simple routine, mais avec méthode, et vers un objectif".

"Mon cours d'agriculture, confirme M. Rosaire Caron (Saint-Valérien), m'a donné plus d'ambition. Je vois tout, plantes, animaux, comme avec des yeux nouveaux, et sais mieux qu'autrefois en apprécier la beauté et la bonté".

Intérêt, courage accru, ambition, compréhension plus large et plus généreuse des questions sociales, voilà quelques attitudes spirituelles que le diplômé rapporte dans ses bagages et qui ajoutent considérablement à la valeur de ses connaissances techniques.

4. — Enfin, à l'Ecole d'gricultre comme ailleurs, chacun trouve d'autant plus qu'il apporte davantage. L'âge, l'expérience, la préparation scolaire, le talent, l'application à l'étude conditionnent, pour chaque élève, le résultat du cours moyen.

Ce cours constitue une formation première qu'il appartient ensuite au diplômé de compléter: "C'est à l'école d'agriculture que j'ai appris à étudier, nous disait M. Adélard Guay, (aujourd'hui gérant du Syndicat coopératif agricole de Saint-Léon le Grand); *j'ai continué depuis*".

Mais chacun, dans la mesure de son propre apport, apprend à l'Ecole d'agriculture à devenir un cultivateur plus instruit des choses de sa profession, un citoyen plus averti, un homme plus accompli, plus utile à sa famille, à sa paroisse, à la société.

Tels me sont apparus les fruits du cours moyen d'agriculture, chez huit diplômés qu'il m'était donné de rencontrer et d'interroger, au cours des étés 1947 et 1948.

La Fédération . . .

(Suite de la page 1)

seaux n'ont pas fait tout leur accrus du transport pour le public. Le mémoire souligne que la commission Duff, nommée en 1931 avait recommandé une plus grande collaboration des deux réseaux pour réduire les frais de transports de façon plus efficace. Cette recommandation fût introduite dans la législation en 1933. Mais, d'après la Fédération, cette loi est restée lettre morte, puisque le C.P.R. évaluait, en 1940, le total des économies réalisées à $1,172,000 par année; somme à diviser également entre les deux réseaux. On est loin, affirme le mémoire, des $56 millions que l'on était censé économiser grâce à la loi de 1933.

La Fédération fait en conséquence les recommandations suivantes: 1) Que des mesures soient prises immédiatement pour rendre efficaces les dispositions de la loi de 1933 en vue de réduire de façon substantielle les frais de transport; 2) Qu'un tribunal soit immédiatement constitué avec les pouvoirs nécessaires pour entreprendre des recherches et faire enquête sur la possibilité de réduire la duplication de service et faire disparaître la concurrence inutile. Ce tribunal devra faire rapport de temps en temps aux compagnies de chemin de fer en leur indiquant, à la lumière des faits, quelles mesures elles devraient prendre pour effectuer les économies désirées et faire en même temps connaitre au gouvernement chaque année les recommandations faites aux chemins de fer et dans quelle mesure ces derniers en ont tenu compte; 3) Que la loi des chemins de fer soit amendée de façon que la commission du transport, lorsqu'il s'agit de reviser les tarifs, puisse prendre en considération la façon dont les chemins de fer ont pratiqué les économies suggérées ou ont coopéré pour mettre en oeuvre les recommandations présentées par le tribunal.

Au chapitre de l'efficacité du service des chemins de fer et des employés de chemins de fer, comparée à celui des autres industries, la Fédération fait observer que, d'après les statistiques officielles, les employés de chemins de fer — la direction et les ouvriers manuels — comptent parmi les mieux payés, si on fait la comparaison avec les autres groupes industriels. En se servant de la même comparaison c'est-à-dire en calculant le revenu du cultivateur sur la base des revenus des ouvriers, les cultivateurs et les ouvriers agricoles arrivent en dernière place. En 1948 par exemple, les chiffres officiels établissent que la moyenne des gages et salaires des employés de chemins de fer était de $2,611 par année, de $2,352 dans l'industrie du fer et de ses dérivés, de $2,352 dans l'industrie des métaux non ferreux, de $1,712 dans l'industrie textiles, alors que le revenu net de la ferme s'établissait en moyenne à $2,101 par année.

Le mémoire fait en outre remarquer que le tarif ferroviaire par tonne au mille est de 11 p.c. plus élevé qu'en 1920, qu'en dépit d'une légère hausse du coût du matériel (1 p.c.) sur 1920, les tarifs ont augmenté de 30 p.c. de plus qu'en 1920. La Fédération demande donc que l'on fasse une enquête approfondie sur l'efficacité des chemins de fer et le rendement de leurs employés et que la Commission du transport, avant d'acorder une hausse des tarifs ferroviaires, étudie toute la situation des chemins de fer, particulièrement en ce qui à trait à leurs opérations.

Journaux et revues

(Suite de la page 3)

en conserves du jus de pommes à Rougemont, à fabriquer dorénavant du cidre, qui se vendra par l'entremise de la Commission des liqueurs. Ce qu'on appelait à tort la "cidrerie" de Rougemont sera donc véritablement une cidrerie. On n'y fait cette année qu'une expérience sur une petite échelle. Espérons que le public fera bon accueil au cidre provenant de nos merveilleuses pommes de la région montérégienne, et que nous verrons bientôt là l'épanouissement d'une industrie qui fera grandement l'affaire de nos producteurs de pommes.

Nous connaissons tous la chanson "Vive le cidre de Normandie!" A quand la chanson "Vive le cidre du Canada!"

Société avicole

La Société avicole des Bois-Francs a tenu os nassemblée générale annuelle à Victoriaville le 25 octobre. La plupart des membres étaient présents. Les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture étaient représentés respectivement par MM. Noé Hénault, inspecteur régional des produits avicoles pour le fédéral, et Ubald Pilon, chef de la division de l'aviculture de Québec. Les conférenciers ont félicité les membres pour les succès obtenus. MM. Hénault et Pilon ont surtout insisté sur l'emploi de reproducteurs R.O.P. pour obtenir des poussins de qualité. Les membres ont adopté une résolution demandant que tous les fournisseurs do'eufs au couvoir alimentent leurs volailles et leurs dindes avec de la moulée spéciale de reproduction, ce qui contribuerait à augmenter le pourcentage d'éclosion et serait une garantie de survie de nos poussins. L'exécutif du couvori se propose de donner un service de renseignements avicoles à ses clients. On a décidé de tenrien novembre une journée de conférences avicoles pour les membres de la Coopérative avicole des Bois-Francs.

Que de fumée !

L'Office de la statistique révèle que les Canadiens ont grillé plus de cigarettes en septembre qu'en tout autre temps de l'histoire. 1,631,000,000 de cigarettes ont été converties en fumée, soit environ six paquets pour chaque homme, femme et enfant du pays.

REVUE DES MARCHÉS

LE MARCHE AUX FRUITS ET AUX LEGUMES

Les prix des fruits et des légumes à Montréal, tels que fournis par le Ministère de l'agriculture, Bureau des inspecteurs, 424A, Place Jacques-Cartier, le lundi, 7 novembre 1949

POMMES — McIntosh, No 1, $1.50 à $1.75; Domestique, $1.25 le minot; $3. à $4. le baril; Fameuse, No 1, $1.25 à $1.50; Domestique, $1. le minot; $2.50 à $3.50 le baril; Wolf River, Domestique, $1.25 le minot.
AIL — $0.30 la livre.
BETTERAVES — Moyennes, $0.75 à $1.; grosses, $0.50 à $0.60 pour 50 livres.
CAROTTES — $0.40 à $0.45 la douzaine de paquets; lavées, $1. à $1.25 pour 50 livres.
CELERI — Pascal, $2.; blanc, $1.75 le cageot; coeurs, $1. à $1.25 la douzaine de paquets.
CHOUX — $0.40 à $0.50; rouges et Savoy, $0.75; chinois, $1. à $1.25 la douzaine; Bruxelles, $6.50 à $7.; pour 32 pintes.
CHOUX-FLEURS — Gros, $1.; moyens, $0.75 la douzaine.
COURGES — $0.50 à $1. la douzaine suivant la grosseur.
CRESSON — de serre, $1. la douzaine de paquets.
EPINARDS — $0.50 à $0.60 le minot.
NAVETS — No 1, $1. à $1.25; No 2, $0.75 pour 50 livres.
OIGNONS — Rouges et jaunes, gros, $2.50; moyens, $2., blancs à marinades, $4. pour 50 livres; verts, $0.40 la douzaine de paquets.
PANAIS — lavés, $1.25 à $1.50 le minot.
PATATES — No 1, $1.15 à $1.20; No 2, et terre noire, $0.80 à $0.90 pour 75 livres.
PERSIL — $0.25; à racines, $0.40 la douzaine de paquets.
POIREAUX — gros, $0.35 à $0.40; moyens, $0.25 la douzaine.
RADIS — $0.25 à $0.35 la douzaine de paquets.
SALSIFIS — $1.25 la douzaine de paquets.
SAUGE et SARRIETTE — $0.35 à $0.40 la douzaine de paquets.
SQUASH — $2. à $2.25; moyennes, $1.50 la douz.
TOMATES — de serre No 1, $0.20; No 2, $0.10 la livre.

Le marché aux bestiaux

Peu de changements à signaler, à Montréal — Avantages de l'emploi de verrats de race pure

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Victor Pelchat, représentant du service provincial de l'Industrie animale, du bureau de ce service, 316, rue Bridge, Montréal.

Les bouvillons de choix et de bonne qualité étaient très rares, à l'ouverture du marché à bestiaux de Montréal, lundi dernier, même aussi ceux de qualité moyenne. En général, les arrivages de bêtes à cornes comprenaient surtout des vaches de qualité commune. Les prix des bouvillons étaient stables par rapport à ceux de la semaine précédente. Ceux des vaches communes et très communes accusaient une certaine faiblesse. Les taureaux et les taures de boucherie étaient stables. Les prix des agneaux étaient à peu près semblables à ceux de la semaine précédente, mais les acheteurs se montraient un peu plus réticents, car le pourcentage des agneaux communs et passables était assez élevé. Les veaux de lait sont en très bonne demande. Quelques têtes de choix furent vendues à $28.50. La majorité des arrivages étaient composés de veaux d'herbe dont les prix ont été un peu plus faibles, en dépit des marges indiquées. Les acheteurs ne sont pas empressés de se procurer ces veaux. Les gros veaux de 350 livres et plus ne sont pas en demande. Ils se vendent de 15 à 18 cents.

L'indice des porcs est un peu plus élevé cette semaine, soit $29.25, comparé à $29.00 la semaine dernière. Mais on s'attend à ce que le prix du porc ne se maintienne pas longtemps à ce niveau. Quelques truies, parmi les plus légères, ont touché 21 cents.

En examinant les porcs sur le marché, ce matin, on a remarqué des lots provenant du comté de Lotbinière. Contrairement à l'habitude, les porcs de Lotbinière perdent leur uniformité. Il semble que certaines paroisses et, en particulier, certains rangs bénéficieraient de l'emploi de verrats de race pure. Plusieurs cultivateurs des régions de La Malbaie, de la vallée de Matapédia et de la Beauce ont donné suite à notre récent communiqué qui s'intitulait "Pour avoir plus de porcs classés "A". Ils se sont adressés à notre bureau, à 316, rue Bridge, Montréal, pour demander qu'on leur procure des bons verrats de race pure. Le bureau se fera un plaisir de répondre à toute demande de cette nature de la part des producteurs.

Le marché des animaux vivants

Porcs abattus

Porcs abattus	29.25
Truies	20.00

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de $2.00 sur les A et de $1.00 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification.

Veaux de lait

Choix	27.00-28.00
Bons	25.00-26.00
Moyens	22.00-24.00
Communs	19.00-21.00
Veaux de chaudière et d'herbe (lot mêlés)	12.00-14.50

Vaches

Choix (type à boucherie	14.50-15.00
Bonnes	13.50-14.00
Moyennes	12.00-13.00
Communies	10.00-11.00
Très comunes	8.00- 9.50

D'après les renseignements fournis par l'Association des Agents à Commission (MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE) en collaboration avec le Bureau du Service provincial de l'industrie animale, 316 rue Bridge, Montréal.

(Les sept agences à commission, membres du MONTREAL LIVESTOCK EXCHANGE sont La Coopérative Canadienne du Bétail de Québec; M.-G. Donovan; Ryan & Bayne; W. H. Maher Enr.; Mitchell & Beall; Emery Lauzon; Meunier et Frère).

Prix payés aux Cours à Bestiaux de Montréal (Pointe St-Charles) le lundi, le 7 novembre 1949.

Taures

Choix (type à boucherie)	17.00-18.00
Bonnes	15.00-16.00
Moyennes	13.00-14.50
Communes	11.00-12.00

Taureaux

Choix (type à boucherie)	15.50-16.00
Bons	15.00-15.50
Moyens	13.00-14.00
Communs 2	11.00-13.00

Agneaux

Bons et classés	24.00-24.50
Moyens	23.00-23.50
Communs à passables	21.00-22.50
Vieux moutons	5.00-11.00

Bouvillons

Choix	21.00-21.50
Bons et moyens (mêlés)	19.00-20.00
Moyens	17.00-18.00
Communs	12.00-15.00

Le marché des produits avicoles

VOLAILLES EN BOITES

Semaine finissant le 3 novembre inclusivement

POULETS ABATTUS (au-dessus de 5 lbs)

Spécial de lait	40c-42c
A de lait	39c-41c
B	31c-33c
C	22c-28c

(De 4 à 5 livres)

Spécial de lait	22c.-36c
A de lait	31c-35c
B	24c-26c
C	16c-22c

(De 3 à 4 livres)

Spécial de lait	31c-35c
A de lait	30c-34c
B	24c-30c
C	20c-27c

POULETS A GRILLER (1¾ à 2½ lbs)

Spécial de lait	35c-39c
A de lait	34c-38c
B	31c-36c
C	18c-28c

VIEUX COQS

A	22c-25c
B	20c-23c
C	15c-18c

POULES ABATTUES (audessus de 5 livres)

Spécial	32c-33c
A	31c-32c
B	29c-30c
C	20c-24c

Prix payés sur le marché de Montréal, d'après les renseignements fournis par le Service fédéral de l'Aviculture (Division de l'industrie animale), à Montréal, pour de la volaille classifiée et emballée en boites standard.

(De 4 à 5 livres)

Spécial	30c-31c
A	29c-30c
B	26c-28c
C	16c-22c

(Moins de 4 livres)

Spécial	24c-26c
A	23c-25c
B	21c-24c
C	12c-20c

VOLAILLES VIVANTES

Poulets

6 livres et plus	29c-30c
5 à 6 livres	25c-28c
4 à 5 livres	25c-26c
3 à 4 livres	23c-25c
Tous poids	22c-30c

Poules

5 livres etp lus	19c-26c
4 à 5 livres	16c-24c
Leghorns	14c-20c

Canards

Jeunes, 5 livres et plus	35c

OEUFS

Semaine finissant le 3 novembre inclusivement

Prix de gros (caisses gratuites)

A-Gros	55c
Moyens	49c-50c
Poulettes	40c-41c
B	47c-48c
C	37c-38c

Prix de gros aux détaillants (en vrac)

A-Gros	59c-61c
Moyens	53c-54c
Poulettes	43c-44c
B	50c-53c
C	40c-43c

Prix de détail aux consommateurs (en cartons)

A-Gros	67c-72c
Moyens	59c-62c
Poulettes	49c-53c
B	59c-61c
C	45c-48c

DERNIERE HEURE

Prix de gros des oeufs payés lundi, le 7 novembre 1949

A-Gros	57c
A-Moyens	49½c-50c
Poulettes	41c-42c
B	47c-48c
C	37c

Beurre et fromage

Présentement, les arrivages de beurre frais sont très limités, même insuffisants pour répondre à la demande. Les marchands de gros sont obligés d'acheter le beurre entreposé par le gouvernement fédéral au prix de 60½ cents. Au début de cette semaine, ce beurre était revendu aux marchands de gros-au prix de 61 cents la livre. (Voir au début de ce journal la nouvelle dans laquelle le gouvernement annonce la politique qu'il entend suivre au sujet de ce beurre). Les distributeurs de beurre en gros prédisaient, il y a quelques jours, une hausse de 2 à 3 cents dans le prix du beurre de première qualité avant la fin de l'année. Un grossiste de Toronto a dit que l'augmentation du prix est presque assurée à la suite de la décision du gouvernement fédéral d'accepter des commandes de beurre au prix de gros de 60½ cents la livre. Le gouvernement aurait présentement en entrepôt plus de 60,000,000 livres de beurre. Ce beurre a été payé .58 cents la livre.

Aucun changement sur le marché du fromage. Le gouvernement achète tout le fromage livré au prix de .30 cents la livre. Cette situation se maintiendra jusqu'au 31 décembre, à moins que la demande pour le fromage sur le marché domestique ne s'améliore. Le Conseil National de l'Industrie laitière a justement lancé, cette semaine, une campagne de propagande en faveur de la consommation du fromage Cheddar au pays. Le fromage Cheddar s'est acquis une excellente réputation sur les marchés mondiaux. On ne voit pas pour quoi les Canadiens n'en seraient pas satisfaits.

Ton très ferme du marché des oeufs

A Montréal — Stabilité relative du marché des volailles abattues — Raffermissement sur celui des volailles vivantes

Montréal, le 3 novembre 1949.

Le marché des oeufs affiche une position très solide à la suite de la forte diminution des arrivages au cours des derniers jours. La demande est un peu meilleure au détail. Les distributeurs éprouvent beaucoup de difficultés à s'approvisionner convenablement et certains d'entre eux n'en ont pas assez pour faire face à leurs besoins, ce matin. La demande est vive aujourd'hui, tandis que les stocks en magasin sont très faibles. Il s'est livré quelques lots pour l'approvisionnement des bateaux et un wagon composé de A gros, Moyens et Poulettes, a été dirigé sur les Maritimes au cours de la semaine.

Le marché des volailles abattues fait preuve de stabilité relative bien que les réceptions augmentent toujours. La demande se maintient bonne et le mouvement des poules et gros poules, dans les voies du détail, plutôt animé. Les cotes montrent peu de changements.

Les livraisons de volailles vivantes sont moins nombreuses, d'où un raffermissement de la tendance du marché. La demande est active et il n'est pas facile d'obtenir des poules.

Noé HENAULT,
inspecteur régional.

Arrivages soutenus d'oeufs à Québec

Jusqu'au 2 novembre, les arrivages d'oeufs à ce centre étaient soutenus. Les surplus d'oeufs Moyens et Poulettes étaient offerts à l'Office des produits spéciaux pour la dessication. Les prix payés ont été réduits et se sont stabilisés. Prix offerts par les commerçants aux expéditeurs: A-gros 49c.-50c., Moyen 47c.-48c., Poulettes 38½c.-39c., B 48c.-49c., C 37c.-38c.

Le marché aux volailles était moins actif. Les arrivages de poulets et de poules augmentent. Les prix des oiseaux de meilleure qualité sont plus fermes.

Le prix des pommes de terre

A la fin de la semaine dernière, sur le marché de Montréal, les prix du gros au détail pour les pommes de terre étaient les suivants, pour la catégorie No 1 en sacs de 75 livres et en bon état marchand :

Prince-Edouard	1.40
Blanches du N.-B.	1.25 à 1.30
Blanches du Québec	1.15 à 1.20

Le crédit . . .

(Suite de la page 10)

ne jrête qu'à des emprunteurs riches. C'est telement le cas que les cultivateurs ayant de riches domaines agricoles dans la région de Montréal, qui pourraient emprunter facilement $12,000 ou $15,000 sur leurs terres, parce que la garantie est bonne et le pouvoir de remboursement assuré, ne tombent pas sous le coup de la Loi. La Loi du crédit agricole est une loi humaine, sociale, qui tient compte des exigences de la famille et de l'établissement des fils.

La direction actuelle de l'Office qui est la même qu'en 1937, comprend le notaire Eugène Poirier, président, assisté de deux cultivateurs: MM. Eloi St-Germain et J. C. Horan, régisseurs.

L'esprit qui anime l'Office est le même qu'au début mais cet organisme s'adapte à des besoins nouveaux, consent des prêts d'établissement de fils de plus en plus, n'accorde cependant de prêts supplémentaires que pour un agrandissement du domaine agricole ou pour reconstruire des bâtiments incendiés ou pour d'autres fins de reconstruction.

L'Office répète qu'il ne remplit pas l'office d'une banque agricole. L'Office ne prête pour pour l'achat de tracteurs ou d'instruments aratoires, bien qu'à l'occasion il puisse inclure un montant pour compléter un roulant. Il existe des organismes prêteurs qui pourvoient à de tels besoins, et on peut obtenir un crédit à court terme soit des banques, soit des Caisses populaires, soit de diverses autres sources.

Il y a lieu de noter que pendant que tl'Office du crédit agricole, dans la province de Québec, prêtait $70,000,000.00, un autre organisme de prêts couvrant tout le pays avait consenti des prêts, de 1927 à 1947, pour $57,543,716.86, répartis en neuf provinces. Dans la province de Québec, ce même organisme, pendant cette période, avait consenti des prêts pour $14,785,459.33.

Ce qui est plus intéressant encore à noter, c'est que sur ces prêts consentis dans la province de Québec, le gouvernement provincial a versé, durant toute cette période de 1931 à 1948, une somme de $2,136,445.50 en abattement d'intérêt, ce qui ramenait les prêts de cet organisme à 3%. Nos lecteurs sont intéressés à connaitre ces chiffres qui établissent le rôle qu'a joué le Crédit agricole, l'orientation nouvelle et accentuée qu'il prend dans l'établissement des fils, l'ampleur des prêts consentis par cet organisme provincial, et la contribution que la province de Québec a fournie sur les prêts de l'organisme fédéral afin que le taux d'intérêt des requérants-emprunteurs de la Commission du Prêt agricole Canadien ne soit pas trop onéreux.

Où l'on voit que la province de Québec édictant des mesures sociales à sa taille, adaptées aux besoins de ses ressortissants, atteint son but sans qu'il en coûte plus cher, bien au contraire.

Faut-il écrire en terminant que toute l'administration de l'Office du crédit agricole du Québec au cours de l'année écoulée n'a coûté que $287,750.79, ce qui représente 0.519 de 1% des prêts en cours, déduction effectuée des prêts entièrement remboursés. Avons-nous raison d'écrire que cette loi agricole fut sociale dans ses résultats, familiale dans ses réalisations, et peut onéreuse pour le budget provincial québécois?

Le congrès . . .

(Suite de la page 1)

d'irrigation, et puis la comptabilité agricole et l'impôt sur le revenu. Le Dr Bruno Landry parlera du premier sujet et M. Jean Bégin, du second.

Au cours de l'après-midi, le Dr Léopold Bourque donnera une causerie sur des insectitcides et fongicides nouveaux, et M. Gérard Giroux, propagandiste de l'U.C.C., parlera des relations de cette association avec l'Association des Jardiniers-Maraichers.

Naturellement, au cours de la journée, il y aura allocutions par le président, M. Adrien Moquin, l'aumônier, l'abbé P. Desmarchais, et le secrétaire, M. Alphonse Couture.

Une attention toute spéciale sera donnée à cette toujours importante question: la réalisation d'un marché central.

A la suite des élections annuelles, un banquet suivi d'une danse campagnarde clôturera ces assises.

John R. Nicols et Aubrey Hoy, de Lennoxville, exhibent avec fierté la meilleure paire de veaux Hereford présentés par les Jeunes Eleveurs du Club de Lennoxville, à l'exposition d'animaux de boucherie, à Sherbrooke.
(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

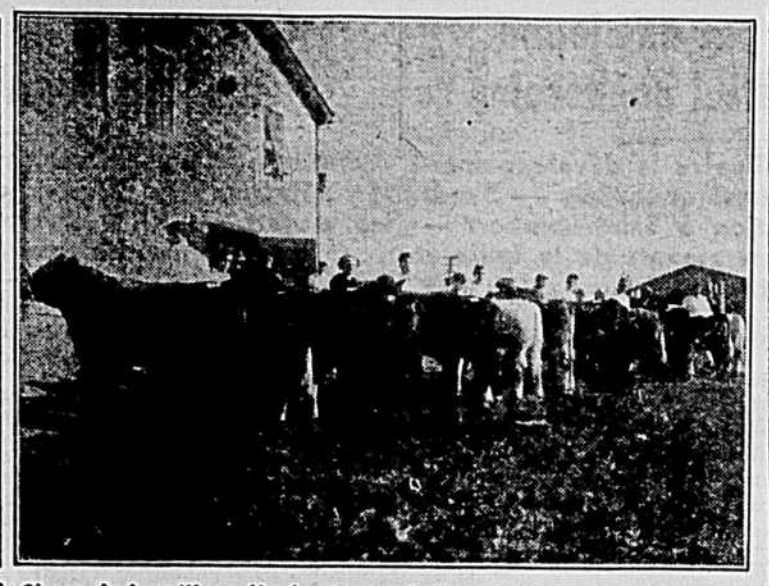

Classe de bouvillons élevés et engraissés par les Jeunes éleveurs des Cantons de l'Est et qui ont été présentés à l'Exposition d'animaux de boucherie de Sherbrooke.
(Photo du Service provincial de Ciné-Photographie)

REVETEMENT ISOLANT IMITATION DE BRIQUE AUBAINES DANS LES MATERIAUX LEGEREMENT IMPARFAITS

Faites d'une pierre trois coups! Ajoutez à votre maison ou à vos bâtiments de la valeur, du confort, de la beauté, en leur faisant une nouvelle toilette à l'aide de ce revêtement très épais, imitant la belle apparence de la brique. Vous avez le choix de six couleurs avec lignes de mortier blanches ou noires. Matériaux légèrement imparfaits. Prix: $8.75 au carré. Transport aux frais du client. Les quantités sont limitées. Hâtez-vous d'écrire pour plus de détails au: DEPOT MANUFACTURES DE L'EST, Case Postale 231, Outremont, Qué.

Un agronome américain . . .

(Suite de la page 2)

mençait à le huer et même à le menacer, la lumière s'éteignit brusquement dans la salle de la conférence, et quelques furieux montant sur l'estrade, Dutch jugea bon de leur échapper par la fenêtre. Mais il avait promis de fermer l'école et de rapporter la clef à l'instituteur. C'est ce qu'il fit, en traversant flegmatiquement un groupe d'une cinquantaine de fermiers qui persistaient à vouloir lui faire une *job*, comme on dit de façon pittoresque. Cependant devant la haute taille, les fortes mâchoires, l'air aussi décidé que sincère de Dutch, on n'en fit rien. On finit par lui donner raison, et, des années plus tard, il apprit que la lumière avait été éteinte par un ami anxieux de le protéger.

La place nous manque ici pour énoncer, même numériquement, les oeuvres de cet ouvrier de la première heure. Ses expériences sur la culture du trèfle rouge finirent par convaincre les intéressés que les meilleures variétés ne viennent pas nécessairement de l'extérieur. Quant au contrôle laitier, c'est simple: cette pratique devint populaire parce que Dutch, sur un parcours de 270 milles, accepta, sans y être obligé, de ramasser les échantillons, et cela pendant des années. Sur la fin de sa carrière — mais est-elle finie? — il s'employa à préçoniser la lutte contre l'érosion du sol par la culture en contour. Au délà de 200 fermes furent ainsi configurées par ses soins. Et ainsi de suite.

Questionné sur l'origine de la prospérité des cultivateurs de Lancaster, il a répondu :"Ca tient d'abord à la sorte de monde, puis, parce que, de tout ce côté-ci du Mississippi, c'est la région où l'on garde le plus d'animaux par acre." Exactitude et modestie.

On comprendra que M. Bucher soit entouré non seulement du respect, mais de l'affection de tout un comté. Quand il a fermé définitivement son bureau, l'autre jour, un des plus vieux cultivateurs est entré lui serra la main et, les larmes aux yeux, est reparti sans pouvoir dire un mot.

. . . D'équivalent à cette carrière, en fait de rectitude, de mérites, d'oeuvres, bref en fait de chic, je vois parmi nous M. Elzéar Montreuil, ex-régisseur de la Station expérimentale de l'Assomption. En voilà un autre devant lequel il faut lever son chapeau.

Armand LETOURNEAU

Bien lire les étiquettes

Les insecticides, les fongicides et les autres produits antiparasites sont étiquetés en vue d'indiquer, entre autres choses, leurs prétendues propriétés et leur mode d'emploi. Ces produits sont enregistrés en vertu de la loi sur les produits antiparasites, appliquée par la division des produits végétaux, ministère fédéral de l'Agriculture. Il importe de bien lire l'étiquette pour en connaître exactement le mode d'emploi.

LE RECUEIL DES ARTS FEMININS

Toutes les artisanes qui le possèdent n'en disent que des merveilles.

- Couvre-pieds, pièces murales, tapis, coussins, parures de chambre, etc.
- Plus de 200 modèles.
- 52 pages.
- Prix : 75 cents.
- Pas de C.O.D.

Le Service de Librairie de l'U.C.C.

515, ave Viger, Montréal (24)

La coopérative Royal-Roussillon

Elle vient d'ériger à Macamic une beurrerie et un magasin — Bénédiction de ses immeubles

Le 18 septembre, la bénédiction solennelle de deux immeubles coopératifs donnait lieu à Macamic à une magnifique manifestation agricole. Plus de 400 cultivateurs venus de diverses paroisses du comté Abitibi-ouest ont assisté à la cérémonie ainsi qu'à la réunion qui eut lieu au sous-sol de l'église paroissiale.

C'est M. le chanoine J. Z. Tremblay, Commandeur du Mérite Agricole et curé de Macamic, qui a présidé à la bénédiction des immeubles: une usine laitière et un magasin général. M. Alcide Courcy, agronome et secrétaire-gérant de la Coopérative, agissait comme maître de cérémonie, tandis que M. J. Delongchamps, président de la Société, occupait le fauteuil présidentiel. Ont pris la parole, en cette circonstance M. H. Carrier, maire de Macamic; Hector Joyal, représentant de l'U.C.C. diocésaine; M. J. Rochon, maire de Lamothe, préfet du comté; Léo Filion, représentant de la Coopérative Fédérée; le R.P. Côté, curé de Lafferté; M. l'abbé Lindsay, curé de Ste-Jeanne de Clairval; M. J. E. Audette, agronome, et M. le chanoine Tremblay qui a dit le mot de la fin.

La Coopérative Royal-Roussillon, incorporée en 1937 compte 241 membres. Elle opère une usine laitière — beurrerie et centre de distribution de lait nature, — vend pour le compte des sociétaires tous les produits de la ferme, y compris les animaux vivants, et fournit aux membres les moulées, angrais chimiques et autres fournitures professionnelles. Elle possède en outre un magasin général d'épicerie, quincaillerie, meubles, etc. ainsi que des casiers de refrigération à l'usage des membres. Son chiffre d'affaires au 31 mars 1949 s'élevait à $412,807.

L'électrification

(Suite de la page 24)

tuitement, en s'adressant à l'Office de l'électrification rurale, un exemplaire d'une brochure intitulée "L'électricité au service du cultivateur", ou selon leurs besoins, "La filerie des bâtisses de ferme".

Le congrès d'Action

(suite de la page 11)

journaux qui veulent se prévaloir de ce service.

Le Service des lectures vient de naitre.

Pour coordonner le travail de ces différentes sections, existe le Comité diocésain d'Action catholique siégeant chaque mois; il unifie les programmes, lance les campagnes, distribue les mots d'ordre.

Parmi les réalisations intéressantes d'autres groupes, Mme Major a mentionné la fermeture des magasins de gros et les congés des employées de bureau les jours de fêtes d'obligation, comme résultats de la Campagne des fêtes chrétiennes menée par la Ligue du dimanche.

La campagne de la Fête des mères, pour lui donner un caractère chrétien, reçut un fort appui de la part des amicales féminines qui instituèrent un concours dramatique destiné à exalter la mission de la mère.

Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc ont publié une semaine de tempérance.

Ajoutons pour clore cette synthèse, l'importante contribution de l'Ecole d'Action catholique de l'Institut Pie XI pour diffuser la

La Ligue de décence

doctrine sociale de l'Eglise, et nous aurons une vue à vol d'oiseau de ce qui se fait actuellement dans le diocèse de Montréal. Les apôtres sont de plus en plus nombreux et éclairés.

Deux autres rapports, l'un sur les initiatives de la Ligue de décence et l'autre sur le logement retinrent aussi l'attention. Par le premier, qui mériterait d'être publié in extenso, nous avons eu la preuve que des instances appuyées sur le bon sens et la morale, faites auprès des personnes responsables, donnent des résultats tangibles. Ainsi la Dominion Corset a modifié complètement la façon de présenter ses confections, ce dont nous la félicitons chaleureusement.

La Ligue a fait porter ses activités sur beaucoup d'autres domaines, tel que la lutte contre les "Comics", l'assainissement des magazines et pocket books, la publicité commerciale (une autre compagnie est digne de mention: la Cie Eddy pour avoir fait imprimer sur ses cartons un mot d'ordre contre le blasphème), la prohibition des robes-soleil dans les rues et des shorts sur les terrains de jeux, etc., etc.

Le programme de l'année nouvelle

M. l'avocat Cartier annonça ensuite le sujet des travaux de la nouvelle année: la vertu d'*économie*. Il souligna le rapport entre l'Action catholique et l'économie, vertu à base de renoncement. "La vertu d'économie doit d'abord être installée en soi. Commençons par nous amender, dit l'orateur, et le reste nous sera donné par surcroît".

S. E. Mgr Charbonneau

Ces fructueuses assises se clôturèrent par une vibrante allocution de Son Excellence Mgr Charbonneau qui se réjouit de ce qui a été fait, et dont le compte-rendu est une révélation pour beaucoup. "Le but de l'Action catholique, dit Son Excellence, est d'instaurer le règne du Christ-Roi. C'est d'instruire les hommes de la vérité religieuse, puis de lancer ces hommes, baptisés et confirmés, dans le monde pour créer un milieu social permettant à l'homme d'atteindre sa fin. L'Eglise ne se désintéresse pas du sort humain de l'homme. Tous ses talents, toutes ses activités doivent pouvoir s'exercer pour produire des fleurs de bonnes oeuvres et de bonheur. C'est ainsi que l'Eglise pourra s'accréditer auprès d'un peuple et dans le monde entier: par les services qu'elle rend . . . L'Eglise doit être présente à toute génération. Présente à la génération actuelle pour la sauver . . . Les bonnes volontés doivent être secondées. C'est pourquoi vous ne serez jamais trop nombreux".

Richesse de la mer Morte

Selon le Dr M.-R. Bloch, représentant d'une industrie potassique d'Israël, la mer Morte contient quelque deux milliards de tonnes de potasse. Cette richesse contribuera fortement à relever le niveau de vie dans le monde.

Dernièrement, en son rapport à la conférence scientifique des Nations Unies sur la conservation et l'utilisation des ressources, le Dr Bloch a déclaré que la mer Morte constituait aussi un inépuisable réservoir de sel, de magnésium et de brome. On extrait ces matières minérales par évaporation solaire.

LES POUSSINS ROY

Poussins Light Sussex, New-Hampshire Rock barrés et hybrides. Produits par le plus important couvoir privé et certifié de la Province.

Nous payons le transport.

Demandez la liste de prix

COUVOIR ROYAL

SAINT-JUDE, Comté Saint-Hyacinthe, Qué.)

POUR TOUS LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION

LA TOLE GAUFREE D'ALUMINIUM "ROYAL" DE GONNEVILLE que nous fabriquons vous permet d'économiser de trois manières, par comparaison avec tous les autres produits semblables présentement sur le marché. Voici comment:

1—Nous sommes les seuls manufacturiers au Canada à vous offrir des longueurs de tôle gaufrée d'aluminium allant jusqu'à 15 pieds, ce qui vous permet d'économiser aussi bien sur la main-d'oeuvre que sur le nombre de feuilles de matériel à acheter. AUCUNE PERTE.

2—Vous économisez également sur la largeur quand vous achetez la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal". Nous nous spécialisons dans la tôle de 36 pouces couvrant 32 pouces de largeur net, ce qui représente encore un autre avantage appréciable aussi bien qu'une économie de main-d'oeuvre, par comparaison avec des matériaux de moindre largeur.

3—L'épaisseur de la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal" est dans le 24 ga., absolument le plus épais qui soit offert par aucun fabricant. Tous ces avantages, dont plusieurs sont exclusifs à la Tôle Gaufrée d'Aluminium "Royal", représentent une économie pour vous, une meilleure apparence pour vos constructions et une plus longue durée.

Ecrivez-nous en nous donnant la grandeur de la couverture, soit du faite et des chevrons, et nous nous empresserons de vous fournir un estimé gratuit. Rappelez-vous qu'il y a une offre spéciale pour ce temps-ci de l'année. A vous d'en profiter!

Rappelez-vous que le fameux revêtement ALGO-BRIQUE donne à votre maison et à vos dépendances le fini et la durée de la brique. Toutes les couleurs en stock avec joint blanc ou noir. Aussi les papiers à couvertures, bardeaux d'asphalte, planches murales, peinture et vitre, etc.

"ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER"

Servez-vous du coupon ci-dessous. Demandez nos estimés aujourd'hui. BENEFICIEZ DE L'OFFRE SPECIALE!

A.-L. Gonneville, Charette, comté Saint-Maurice, P.Q.
Envoyez-moi détails sur le matériel mentionné à la suite de mon nom.

Nom .....

Adresse .....

Suis intéressé dans .....

.....

A.L. GONNEVILLE
DEPT. T, CHARETTE, CTÉ ST. MAURICE

Le bel essor pris par une jeune paroisse de l'Abitibi québécois

Un cas entre d'autres qui illustre le développement très remarquable du nord-ouest québécois — Syndicalisme agricole et coopération à Saint-Lambert — Des lots disponibles pour les amants de la belle et bonne terre

Par Dominique LEMAY, agronome et propagandiste

Depuis quelques années on a remarqué dans toute la province des changements et des développements prodigieux. L'Abitibi ne fait pas exception à la règle générale. A peine connue du reste de la province il y a quelque trente ans, la région du Nord-Ouest est maintenant riche et prospère autant par son agriculture que par sa forêt et ses mines. On compte aujourd'hui, en effet, plus de soixante paroisses agricoles et, chaque année ou presque, on en voit une nouvelle se fonder. Au nombre de ces paroisses il en est une qui, sans avoir rien de spécial, est intéressante à connaître. Je veux parler de Saint-Lambert.

Située au nord de La Reine, près de la frontière de l'Ontario, la paroisse de Saint-Lambert est encore relativement jeune. Toutefois, on y compte déjà une population de plus de cent familles et, pour plus de 90%, ce sont des familles de cultivateurs. Ces braves gens, par leur travail et leur courage, ont su s'assurer une modeste aisance. D'ailleurs on a une bonne preuve de cet avancé en circulant dans la paroisse : les fermes sont bien organisées, les maisons sont propres et confortables, les bâtiments sont modernes et spacieux.

L'agriculture est un autre bon moyen d'évaluer le degré de développement d'une jeune paroisse. Dans Saint-Lambert, c'est vraiment un plaisir de constater avec quelle rapidité l'agriculture s'est développée pour prendre la place de la forêt. Mais ce développement si rapide est dû à deux principaux facteurs : la qualité du sol et la qualité des cultivateurs eux-mêmes.

La qualité du sol

Chacun sait que le sol de l'Abitibi est d'une grande richesse. Toutefois le terrain n'est pas utilisable à cent pour cent ; il y a des affleurements rocheux, des régions sableuses et, surtout, des savanes. Sur ce point la paroisse de Saint-Lambert est particulièrement favorisée. On y trouve bien une étendue sableuse et rocheuse dans la partie est de la paroisse, mais ce n'est pas là un obstacle puisque ce sol impropre à la culture est situé aux limites de la paroisse. Le sol de Saint-Lambert est argileux, très riche en matière organique, de teinte très foncée. C'est un sol riche, d'une fertilité naturelle remarquable. L'égouttement, un des principaux problèmes à résoudre en Abitibi, est plutôt facile à Saint-Lambert. Les cours d'eau naturels, coulant au fond de petites vallées, suffisent généralement pour assurer l'écoulement des eaux de surplus. C'est là un avantage que l'on ne rencontre pas partout.

Les cultivateurs

Dans la formation d'une nouvelle paroisse et surtout d'une paroisse agricole, il ne suffit pas d'un beau site et d'un sol fertile; il faut surtout que la population concernée y mette du courage, de la patience et de l'intelligence. Les colons, qui ont ouvert Saint-Lambert, avaient ces qualités, l'état actuel de la paroisse en fait preuve. Très tôt, ils ont réalisé que la formule du succès était : travail, étude, union. La fondation d'un cercle de l'U.C.C. marquait le début du succès dans le domaine coopératif. Les cercles d'étude de l'U.C.C. se mirent à l'oeuvre en s'attaquant au problème le plus urgent de la paroisse : c'était celui des jeunes bûcherons. La formule des chantiers coopératifs avait fait ses preuves dans d'autres paroisses ; on décida de l'étudier et de la mettre en pratique ; aujourd'hui, Saint-Lambert a son chantier coopératif affilié à la Fédération des Chantiers Coopératifs de l'ouest québécois.

Le chantier coopératif réglait le problème des jeunes de 18 à 25 ans, mais il fallait aussi s'occuper des jeunes de moins de 20 ans. Les cultivateurs de St-Lambert pensèrent que, pour faire de bons cultivateurs de ces jeunes, il faudrait les intéresser à l'agriculture et leur fournir les moyens de s'instruire de leur métier de demain. On s'adressa aux agronomes Damase Limoges, du ministère provincial de l'Agriculture, et Robert Samson, du ministère fédéral, pour fournir une partie de l'éducation dans ce domaine. Ces deux agronomes organisèrent un Cercle des jeunes éleveurs.

Au cours de l'été, à la fin d'août, les jeunes, sous l'habile direction de MM. Limoges et Samson, ont tenu une exposition de bovins laitiers. Les sujets présentés à cette foire paroissiale n'étaient pas tous des champions, mais on pouvait remarquer que les bêtes étaient bien présentées, bien dressées et surtout qu'elles avaient été bien alimentées. De plus c'était encourageant de noter combien ces

(Suite à la page 10)

Le cercle des Jeunes Agriculteurs de Saint-Lambert n'est pas le moins enthousiaste. Jean-Yves Gauthier est bien fier du veau qu'il a présenté à l'exposition et qui lui a valu une récompense.
(Studio Veillette, Amos)

Gaëtan Létourneau a mérité le grand championnat d'expertise lors de l'exposition du cercle des Jeunes Agriculteurs de Saint-Lambert, Abitibi. L'exposition était jugée par les agronomes D. Limoges et J. Samson.
(Studio Veillette, Amos)

Comment protéger les arbres fruitiers contre les mulots

Avant que l'hiver entasse ses neiges dans le verger — Il y a des moyens d'éviter les dommages que causent les mulots — Plus avantageux avant qu'après — Précautions et recettes

Par Bertrand FOREST, assisstant en horticulture à la Station Expérimentale Fédérale de Sainte-Anne de-la-Pocatière.

C'est une bonne pratique, quelque soit le système de culture dans le verger, de protéger les arbres fruitiers contre les ravages que peuvent causer, au cours de l'hiver, ces petits habitués des vergers que sont les mulots. Ce problème se pose tous les ans et on oublie que l'on peut préserver les arbres fruitiers en leur donnant les soins voulus au bon moment. Trop souvent on nous écrit pour nous demander comment réparer les dommages causés, qui souvent sont presque irréparables, alors qu'il aurait été beauvoup plus facile et plus économique de prévenir les dommages des rongeurs que de les guérir.

Vers la fin d'octobre ou le début de novembre, on devrait d'abord nettoyer la base des arbres en enlevant l'herbe au pied des arbres. On emploie ensuite l'une ou l'autre des méthodes de contrôle suivantes: les protecteurs faits de broche galvanisée ou de papier goudronné, et les appâts empoisonnés.

Iorsqu'on emploie un treillis de broche galvanisée de 4 mailles au pouce linéaire, cette broche doit mesurer 14 pouces de largeur par 18 pouces de hauteur. On entoure les arbres avec ce treillis en s'assurant que la base de cette anneau de broche repose parfaitement sur le sol.

Il n'y a toutefois pas d'appâts empoisonnés préparés et que l'on peut utiliser pour la destruction des mulots. Il est cependant facile d'en préparer d'après la méthode suivante: On mélange une once de strychnine et une once de soda à pâte et on verse le tour sur un minot d'avoine ou de blé que l'on aura fait chauffer au préalable dans de l'eau bouillante. On brasse ensuite de façon à recouvrir chaque grain du mélange et on fait sécher l'appât empoisonné sur une surface nette.

Cet appât empoisonné est placé dans un tuyau de drainage ou dans une vieille bolte de conserves ouverte aux deux bouts. On place une cuillerée à thé de cet appât par piège et chaque piège est placé au pied des arbres, soit un par arbre lorsqu'il y a beaucoup de mulots et de façon à le protéger contre l'eau. On distribue ce poison à la fin d'octobre ou au début de novembre et on renouvelle la provision si elle s'épuise.

L'électrification de nos fermes

On signale des progrès marquants depuis l'établissement de l'Office — Deux brochures gratuites

On estime qu'en 1941 environ 20% des fermes de la province de Québec jouissaient de l'électricité. En 1945, le pourcentage des cultivateurs jouissant de l'électricité ne dépassait pas 22%. En cette même année, l'Office de l'électrification rurale fut créé. Au 31 décembre 1947, les coopératives d'électricité, sous la direction de l'Office de l'électrification rurale, avait construit des lignes électriques sur une distance de 1,096 milles et 4,498 familles avaient bénéficié du service de l'électricité.

Du premier juillet 1945 au 31 octobre 1947, les compagnies privées avaient construit, d'autre part, 3,595 milles de lignes afin de desservir 27,631 clients.

Au 31 décembre 1947, on établissait que le nombre de fermes électrifiées atteignait 40%.

Au 31 décembre 1948, 2,115 milles de lignes avaient été construits depuis 1945 par les coopératives et 9,998 nouveaux clients étaient desservis par les coopératives. De cette même date, du 1er juillet 1945 au 31 décembre 1948 les compagnies avaient construit, 5,756 milles de lignes desservant 44,989 nouveaux clients.

Au premier août 1949, le nombre de milles construit depuis 1945 par les coopératives d'électricité, sous la direction de l'Office de l'électrification rurale atteignait 2,930 milles de lignes et le programme de l'année courante n'est pas terminé. Les chiffres des compagnies privées ne seront connus qu'à l'automne. Ces chiffres attestent à l'évidence que l'électrification rurale, tant par l'intermédiaire des coopératives d'électricité que par les compagnies privées, se poursuit à vive allure dans la province de Québec.

Actuellement, des projets de construction s'exécutent au Témiscouata, en Abitibi, dans le comté de Stanstead, au Petit Saguenay où l'Office a harnaché lui-même un petit barrage, dans le comté de Roberval, sur la Côte-Nord, et ailleurs.

L'Office de l'électrification rurale a comme président l'hon. juge Thomas Tremblay, et comme membres MM. Albert Rioux et Albert Bouchard.

Les membres des coopératives d'électricité peuvent obtenir gra-

(Suite à la page 23)

Contre les mauvaises toux préparez cet excellent remède chez vous

Pas de cuisson ! Grande économie !

Vous serez agréablement surpris lorsque vous préparerez cette simple mixture et l'essaierez contre une mauvaise toux; elle se prépare facilement et ne coûte qu'une bagatelle, mais on peut compter sur elle pour obtenir un soulagement prompt.

Faites un sirop en agitant 2 tasses de sucre granulé et 1 tasse d'eau pendant quelques instants jusqu'à dissolution. Pas besoin de cuisson. (On peut remplacer le sucre pour du sirop de maïs ou du miel).

Procurez-vous une bouteille de 2½ onces de Pinex à n'importe quelle pharmacie, versez dans une bouteille de 16 onces et remplissez de votre sirop de sucre. Cette solution de 16 onces préparée ainsi vous donnera quatre fois autant de médicament contre la toux pour votre argent et elle est très efficace contre la tous. Elle se conserve parfaitement et a bon goût.

Cette excellente préparation a un triple effet : Elle adoucit les membranes enflammées, aide à détacher le phlegme et à dégager les voies respiratoires rendant ainsi la respiration plus facile et le sommeil plus reposant.

Pinex est un composé spécial d'ingrédients recommandés sous forme de concentré, comme édulcorants des toux d'hiver. Argent remis si l'on n'est pas entièrement satisfait. (Annonce)

Entre l'union et l'isolement, il y a la différence de la force, du progrès et de la charité.

On est bien mis dans un

COMPLET

MARQUE FORTIERESSIE BRAND

Synonyme de durée et de qualité

Une fabrication de chez nous

Elz. Fortier, Ltée

117, rue Saint-Dominique, Québec